

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE



COMPTE RENDU D'EXPLOITATION 2025

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS

Préambule

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport se décompose en :

- Une présentation du service délégué
- Les comptes retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation
- Les conditions d'exécution du service
- Une analyse de la qualité du service

Il est accompagné :

- d'une synthèse des rapports trimestriels d'activité
- d'un compte rendu technique
- d'un compte rendu financier

Conformément à l'article 73 du contrat de délégation de service public, ce rapport est à produire chaque année avant le 1^{er} mai.

1. Présentation du service délégué

Par délibération du 25 septembre 2024 du Conseil Communautaire du Pays de Sainte Odile, la délégation de service public de gestion et exploitation par affermage du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, a été attribuée au groupement ALSACIENNE DE PROPLETE – ALPHA, société filiale du groupe VEOLIA.

Le service délégué comprend:

- La gestion de la précollecte :
 - fourniture de sacs de collecte sélective + sacs Kraft biodéchet
 - Gestion des bacs (distribution de bacs pucés, entretien des bacs de 120, 240 et 360, 660 litres)
 - Entretien des points d'apport volontaire aériens et enterrés
- La collecte en porte à porte des ordures ménagères avec comptage des levées
- La collecte en porte à porte des emballages recyclables et des papiers
- La collecte en points d'apport volontaire des ordures ménagères et gestion des apports des usagers (comptage des ouvertures)
- La collecte en points d'apport volontaire des emballages recyclables et des papiers
- La collecte en points d'apport volontaire du verre
- La collecte et le traitement des biodéchets des gros producteurs et des communes.
- La gestion des déchets des manifestations
- La caractérisation et le tri des collectes sélectives
- La reprise en option fédération des Emballages cartonnés, briques alimentaires, plastiques, aluminium et aciers.
- La valorisation des papiers de collecte sélective, cartons et ferrailles de déchetterie
- La gestion du haut de quai et bas de quai des déchèteries d'Obernai et Krautergersheim
- L'entretien des matériels et de l'environnement des deux déchèteries
- La réalisation d'un plan de communication lié aux différents services
- La mise en œuvre des actions de prévention des déchets et développement de la hiérarchisation des modes de traitement (réemploi, recyclage matière, valorisation énergétique, enfouissement)
- La facturation et gestion du recouvrement des usagers
- Le suivi de la qualité du service offert aux usagers

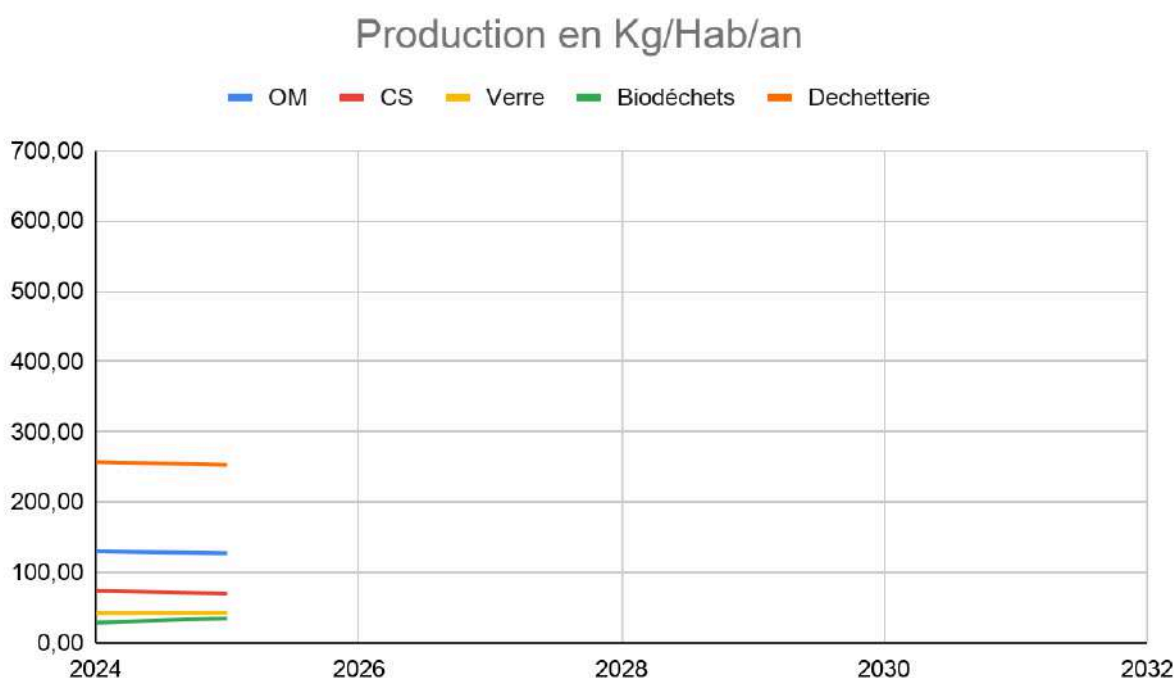
Ce contrat audacieux, lancé par la Collectivité, est éminemment innovant et en rupture avec les approches traditionnelles. Il vise à avoir une approche globale de la gestion des déchets, en partant de la prévention à la production de déchets, en passant par une valorisation matière maximale et énergétique optimale des déchets produits, visant à limiter les déchets ultimes autant que possible. Il demande au délégataire de s'engager sur des objectifs de réduction de production de déchets, de hausse de la valorisation matière et valorisation globale (matière + énergétique) et de réduction des gaz à effet de serre, tout en lui laissant une liberté encadrée dans les moyens à mettre en œuvre pour arriver à ses fins.

Ce contrat s'oppose au traditionnel découpage en lots distincts des différents métiers de gestion du déchet, qui fige un modèle et empêche la collectivité de s'adapter à un environnement technique, économique (notamment en termes de subvention) et réglementaire, perpétuellement mouvant.

2. Les conditions d'exécution du service

L'année 2025 marque la nouvelle année du second contrat de délégation de service public entre la collectivité et Veolia.

En 2025, le ratio de production de déchets est stable par rapport à 2024, toutes tonnes confondues l'écart entre les deux années est de moins de 5 Kg/hab/an, soit 527 Kg/hab/an (Hors éco organismes qui représentent 31 kg/hab/an supplémentaires).



Les moyens mis en oeuvre au niveau du groupe Veolia ont permis de disposer en permanence des effectifs et matériels nécessaires à la réalisation des prestations :

- Un effectif direct de 12,38 ETP (Équivalent temps plein) affectés au contrat (11,89 ETP en 2024).
- Une mobilisation de l'ensemble des équipes locales, régionales et nationales pour la poursuite du développement du contrat, son suivi et ses évolutions futures.
- La disponibilité de l'ensemble des matériels de collecte, bennes à ordures ménagères, véhicules ampliroll grue et véhicules ampliroll de déchèterie ainsi que des matériels de réserve dédiés au contrat qui a permis d'assurer la continuité du service tout au long de cette année 2025.
- Un entretien et un suivi par notre service atelier de l'ensemble des matériels mis à disposition par la collectivité (bacs, points d'apport volontaire, bennes et compacteurs de déchèteries) ce qui a ainsi permis aux usagers de disposer en permanence des moyens de conditionnement de leurs déchets.
- La gestion des déchèteries.
- La poursuite de la distribution des sacs lors de permanence dans les communes, avec un renforcement de la communication lors de cette distribution. Pour les personnes à mobilité réduite, la distribution en porte à porte a été conservée. En complément de ces distributions, les usagers ont également la possibilité de faire un appoint au travers des distributeurs automatiques en déchèterie.
- Le renforcement de diverses actions de communication, que ce soit au travers des repairs café, formation au compostage, dans les écoles, Bio Obernai,...

Mais au-delà de la gestion technique au quotidien, la nature même de ce contrat nécessite un investissement en moyen humain en termes de suivi administratif et financier.

La communication, les échanges fréquents entre le délégataire et l'autorité délégante sont essentiels pour une parfaite prise en compte des attentes réciproques. Les réunions mensuelles, trimestrielles et d'autres ponctuelles sur des thèmes spécifiques ont été réalisées tout au long de l'année 2025.

Comme prévu contractuellement quatre campagnes de facturation ont été réalisées en janvier, avril, juillet et octobre 2025. Les moyens de paiement actuellement actifs sont :

- Le prélèvement automatique, mensualisé ou à l'échéance trimestrielle
- Le paiement en ligne
- Le chèque
- Le virement bancaire
- La carte bancaire
- Les espèces

Enfin, nous gérons le recouvrement des factures impayées, tâche occupée par une personne dédiée. Chaque mois, nous adressons à la CCPO la liste des impayés de fin de mois et les cas litigieux sont portés à sa connaissance.

3. Comptes retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation

Les produits sont supérieurs de 268 171 € à ceux de l'année 2024, soit une augmentation de 9,09%.

En raison de l'application de la nouvelle grille tarifaire en vigueur pour les usagers et professionnels : +2,5 %. La « contribution des usagers » a progressé de 3,13 % par rapport à 2024.

Toutefois les ventes matières sont en légère baisse -6,01 % (-6 129 €), et s'expliquent principalement par un effet prix sur le verre de -70 % et des variations d'une matière à l'autre qui compensent la baisse du verre.

Les charges (hors marge du délégataire) ont augmenté de 224 481 €, soit 7,98 % entre 2024 et 2025.

L'augmentation des charges est concentrée sur les « Charges Techniques » ayant globalement augmenté de 4,25 %. Elles concernent principalement les charges de pré-collecte, les charges de transfert et les charges de tri/conditionnement. Les charges de pré-collecte ont augmenté de 37,65 % en raison de la hausse de la maintenance (bacs et containers).

Les charges de prévention sont en augmentation (26,98 %), principalement rajout d'une prestation de broyage de branchages, ce poste comprend également le coût annuel de l'ambassadrice de tri, qui varie avec les révisions salariales.

Les charges de pré-collecte ont augmenté de 37,65 % en raison de la hausse de la maintenance (bacs et containers).

La marge du délégataire est conforme au prévisionnel 2025 à hauteur de 182 500 €. Le poste vente matière reprend également des produits calculés sur base des prix matière au-delà du prix plancher soit 52 485 €, et permet l'équilibre des comptes 2025 .

4. Analyse de la qualité de service

4.1 Réclamation et gestion des demandes

En 2025, 222 événements ont été enregistrés dans le logiciel de gestion des demandes.

Pour le PàP (162 événements), rapporté au nombre de levées réalisées (123 562), le nombre de réclamations représente 0.13% des levées réalisées.

On retrouve principalement les demandes suivantes :

- Signalement de vrac = 18 (8,11 % des réclamations)
- Oubli de collecte = 131 (59 % des réclamations)
- Problème de batteries points d'apport volontaire = 39 (17,57 % des réclamations)

Les réclamations réalisées par les usagers sont plus nombreuses en 2025 qu'en 2024. La mise en place de la collecte C 0.5 a généré plusieurs réclamations.

914 événements de collecte déclarés par l'équipage de collecte grâce à notre nouvel outil Wave PàP :

- Bacs blacklisté : 271 (29.65 % des événements)
- Bacs mal présentés : 328 (35.89 % des événements)
- Matériel introuvable / non sorti : 111 (12.14 % des événements).
- Anomalie de tri : 85 (9.30% des événements)
- Vrac au pied du bac : 42 (4.60% des événements)
- Bac débordant : 5 (0.55% des événements)
- Bac cassé : 24 (2.63% des événements)
- Stationnement gênant : 17 (1.86% des événements)
- Travaux : 16 (1.75% des événements)
- Autre : 15 (1.63% des événements : élagage à prévoir, situation dangereuse, panne...)

4.2 Objectifs environnementaux

L'année 2025 marque le maintien d'un cap: malgré une petite augmentation, le ratio de production annuel reste au niveau du palier des 526,94kg/hab. (532 kg/hab en 2024.)

Les tonnages de verre collectés (858,73t), sont restés relativement stables par rapport à 2024.

Les ordures ménagères (2 546 tonnes) ont une production par habitant annuelle proche des 127 kg/hab. Cette baisse est en partie liée à la mise en place de la collecte des biodéchets sur la totalité du territoire et le changement de fréquence de collecte.

Kg/hab/an	2024	2025
OM	130,50	126,80
CS	73,50	70,00
Verre	42,50	42,80
Biodéchets	28,70	34,70
Dechetterie	257,20	252,64
TOTAL	532,40	526,94

Le taux de valorisation matière est conforme à l'objectif attendu .

- La nouvelle organisation pour la gestion des gravats (21% du mélange gravat/terreux valorisé en 2024 contre 59% en 2025),
- La proportion des autres matières valorisables de déchèterie (Bois, carton, ferraille, déchets verts, ...) a augmenté passant de 26 à 32% du tonnage total de déchets,
- L'augmentation sensible du tonnage de biodéchets, générant une part de valorisation matière

Le taux de valorisation matière progresse de près de 4% par rapport à 2024.

En 2025, le bilan des Gaz à effet de serre est légèrement supérieur à 2024:

- Une augmentation des émissions directes et indirectes, liée à l'augmentation conséquente du tonnage d'encombrants de déchèterie transféré et incinéré et à l'augmentation du kilométrage parcouru malgré le passage progressif en carburant B100 sur l'année 2025.
- Une augmentation des émissions évitées liée à l'évolution de la valorisation des matières valorisables collectées en déchèterie.

4.3 Objectifs sécurité

Dans le cadre de l'application du contrat de collecte de la CCPSO et sur 2025, la typologie des événements se décline comme suit :

- 2 Accident de travail sans arrêt (ATSA)
 - CDI : 2 (dont 1 survenu en PAV et 1 autre en PàP)
 - Intérimaire : 0
- 0 Accidents bénins (AB) et 3 presque accidents (PA).

Sur l'année, 27 causeries sécurités ont été réalisées avec le personnel œuvrant sur le contrat de la DSP.

Le contrat est intégré à l'ensemble de nos procédures issues de notre triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, gage de qualité, de sécurité et suivi environnemental de l'exécution du service.

5. Conclusions

2025 est l'année du renouvellement de la DSP. Les principaux indicateurs environnementaux sont proche des objectifs que nous nous étions fixés.

11 268 tonnes de déchets en 2025 pour 10 225 tonnes prévues

- Le taux de valorisation matière est proche de l'objectif attendu, notamment grâce à la nouvelle organisation pour la gestion des gravats (21% du mélange gravat/terreux valorisé en 2024 contre 59% en 2025),
- Le taux de valorisation énergétique est supérieur de 8,6% par rapport à l'objectif 2025
- Le pourcentage sans valorisation a diminué par rapport à 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE



**COMPTE-RENDU TECHNIQUE
2025**

SOMMAIRE

1. Les effectifs	6
1.1. Les effectifs affectés directement à la DSP	6
1.2. Modification de l'organigramme d'ALPHA	10
1.3. La qualification des agents	10
2. L'évolution générale des bâtiments, matériels et équipements exploités, maintenance effectuée sur les matériels	11
2.1. Le parc de bacs	11
2.2. Les conteneurs enterrés	12
2.2.1. Conteneurs ordures ménagères	12
2.2.2. Conteneurs collecte sélective	14
2.2.3. Conteneurs verre enterrés	16
2.3. Les conteneurs aériens	17
2.3.1. Les conteneurs à verre	17
2.4. Les déchetteries	19
2.4.1. La déchetterie d'Obernai	19
2.4.2. La déchetterie de Krautergersheim	20
2.4.3. Maintenance liées aux déchetteries	21
3. Les tonnages, nombre de levées et évacuations de déchets, fréquentation des déchetteries	22
3.1. Les Ordures ménagères résiduelles (OMR)	22
3.1.1. Collecte en porte à porte en benne bi-compartmentée et BOM	22
3.1.2. En apport volontaire	26
3.2. La collecte sélective	28
3.2.1. En porte à porte	28
3.2.2. En apport volontaire	29
3.3. La collecte du verre en point d'apport volontaire	31
3.4. La collecte des biodéchets des gros producteurs	32
3.5. La collecte des biodéchets sur les communes	33
4. Les déchetteries	34
4.1.1. La fréquentation des déchetteries	34
4.1.2. Les tonnages	36
4.1.3. Les opérations de broyage des déchets végétaux	42
5. Traitement	43
6. Les caractérisations des collectes sélectives	44
6.1. Caractérisation des collectes sélectives	44
6.1.1. Dates des caractérisations réalisées	44

6.1.2. Présentation des résultats	45
7. Evolution des tonnages / flux année N-1	46
7.1. Les ordures ménagères résiduelles	47
7.1.1. En porte à porte	47
7.1.2. En apport volontaire	47
7.2. La collecte sélective	48
7.2.1. En apport volontaire	49
7.3. Le verre	50
7.4. Les déchetteries	51
7.4.1. Les tonnages	51
7.5. Faits marquants de l'année 2025	53
8. Bilan de la distribution des sacs	55
9. Actions de communication engagées auprès des usagers	56
9.1. Lors de la distribution des sacs	56
9.2. Lors de la distribution des bacs et sacs pour une manifestation	56
9.3. Communication aux équipages de collecte	56
9.4. Animations scolaires	56
9.5. Participation de ALPHA à BiObernai	58
9.6. Animations compostages	59
9.8. Contrôles de sacs de tri	61
9.9. Repair Café	63
9.10. Autres actions de communication auprès des usagers	64
10. Données sécurité	65
11. Présentation de l'atteinte des objectifs de valorisation "matière" / "énergie"	69
12. Présentation de l'atteinte des objectifs en matière de réduction des tonnages	71
13. Présentation de l'évaluation de l'empreinte carbone	72
13.1. Données prises en compte	72
13.1.1. Périmètre mesuré	72
13.1.2. Quantités prises en compte et données de base	74
13.2. Résultats	75
13.2.1. Empreinte carbone du service de gestion des déchets 2025	75
13.2.2. Analyse des résultats	76
14. Présentation de l'activité du point d'accueil	77
15. Les données de fonctionnement du service	78
15.1. Nombre d'heures de fonctionnement des véhicules	78
15.2. Nombre de kilomètres parcourus	78
15.3. Nombre de litres de gasoil consommés + B100	79
16. Tableau des sinistres - 2025	80

17. Les indicateurs de suivis de la qualité du service rendu et de la satisfaction des usagers	81
17.1 Logiciel de gestion des demandes	81
17.2 Événements de collecte	81
18. Annexes	82

Introduction

2025, première année du renouvellement du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Pays de Saint Odile.

2025 est l'année du renouvellement de la DSP :

11 268 tonnes de déchets en 2025 pour 10 225 tonnes prévues

- Le taux de valorisation matière est proche de l'objectif attendu, notamment grâce à la nouvelle organisation pour la gestion des gravats (21% du mélange gravat/terreux valorisé en 2024 contre 59% en 2025),
- Le taux de valorisation énergétique est supérieur de 8,6% par rapport à l'objectif 2025,
- Le pourcentage sans valorisation a diminué par rapport à 2024.

Nous constatons une augmentation des signalements d'événements de collecte par nos agents, ces résultats restent encourageants.

L'animation de la Santé et Sécurité au travail est réalisée au quotidien par une présence terrain importante qui s'organise autour du déploiement de la Ligne de conduite du Manager.

Nous vous présentons ci-après en détail, les paramètres et indicateurs techniques du service pour cette année 2025.

1. Les effectifs

1.1. Les effectifs affectés directement à la DSP

Les tableaux ci-dessous présentent les effectifs affectés au marché pour l'année 2025.
Donnée en ETP (Equivalent temps plein) : 1 ETP = 1820 h de travail par an.

Collecte en porte à porte des ordures ménagères et collecte sélective

Les collectes des ordures ménagères résiduelles et sélectives sont réalisées par un équipage composé d'un chauffeur et d'un équipier de collecte. Les équipages travaillent du lundi au vendredi selon le planning suivant :

Jour de collecte OM/CS	Villages/secteurs collectés
Lundi matin	Obernai : Décapole, Roselières, Europe Nord
Lundi après-midi	Obernai : Europe Sud / ZA Sud, Quartier rue des Vosges et Hauts Pâturages
Mardi	Meistratzheim, Niedernai
Mercredi matin	Obernai : centre, Consuls, Mont Saint Jean
Mercredi après-midi	Obernai : quartier de la Loi, Corniches
Jeudi	Krautergersheim, Innenheim
Vendredi	Bernardswiller, Roedel, Léonardsau

Se rajoute les collectes en C2 (2 fois par semaine) et C3 (3 fois par semaine) le lundi, mercredi et vendredi principalement pour les artisans et commerçants.

Depuis le 01/07/2025, les ordures ménagères sont collectées en semaine impaire, et la collecte sélective en semaine paire. Les tournées C1, C2, C3 ont été modifiées : le camion réalise 2 tours de sorte à collecter un flux, puis l'autre.

Report des jours fériés :

En début de contrat, afin de répondre à la demande de la CCPO, un nouveau planning a été défini. Le travail du jour férié intégré dans notre offre a été remplacé systématiquement par un report de collecte. En 2025, 12 journées de travail fériés ont été reportées.

Moyens humains affectés au service en ETP :

	Année 2025	Année 2024	Prévisionnel offre 2025
Chauffeurs	1,63	1,62	1,48
Equipier de collecte	2,15	2,85	2,22
TOTAL :	3,78	4,47	3,7
Ecart / Prévisionnel	+2,16%	+ 6,4 %	

Collecte des ordures ménagères, collecte sélective et verre en PAV

Un chauffeur en véhicule ampliroll grue, réalise la collecte des points d'apport volontaire.

Moyens humains affectés au service en ETP :

	Année 2025	Année 2024	Prévisionnel offre 2025
Chauffeurs	0,65	0,69	0,72
Ecart / Prévisionnel	- 5,55 %	+ 9,5 %	

En 2025, 4 conteneurs supplémentaires (OM, CS) ont été mis en place. Le nombre de conteneurs verre reste inchangé.

Entretien Bac, PAV et déchèterie

L'entretien des bacs et des points d'apport volontaire est réalisé par un agent de maintenance Veolia. Il gère l'ensemble des interventions sur les bornes d'apport volontaire et prépare également les bacs roulants à mettre à disposition des usagers. La livraison des bacs sur le terrain est réalisée par un manutentionnaire de l'atelier.

Notre atelier dispose de l'ensemble de l'outillage et d'une camionnette fourgon pour réaliser ces prestations.

Moyens humains affectés au service :

	Année 2025	Année 2024	Prévisionnel offre 2025
Atelier	0,2	0,2	0,14
Ecart / Prévisionnel	0%	0%	

Fourniture des sacs

La distribution des sacs et la communication sont réalisées par l'ambassadrice du tri, assistée d'une seconde personne (voir une troisième lors des premières distributions) pour réaliser les saisies dans les outils informatiques au fur et à mesure de la distribution. Elle dispose à cet effet d'un véhicule de service et de l'ensemble du matériel nécessaire à la prestation de distribution des sacs lors de permanences dans les communes (la livraison en porte à porte reste disponible pour les personnes à mobilité réduite).

Moyens humains affectés au service :

	Année 2025	Année 2024	Prévisionnel offre 2025
Ambassadrice du tri	0,13*	0,09*	0,13
Ecart / Prévisionnel	0 %	- 55%	

*avec 2 personnes

Missions de Prévention / communication de l'ambassadrice

En complément des missions de distribution de sacs, l'ambassadrice de tri est totalement affectée au contrat de DSP pour les missions de communication et de suivi terrain. Le bilan de ses missions est présenté au chapitre "actions de communication".

Moyens humains affectés au service :

	Année 2025	Année 2024	Prévisionnel offre 2025
Ambassadrice	0,94	0,955	0,94
Ecart / Prévisionnel	0 %	+19,3%	

Missions d'agent d'accueil

Moyens humains affectés au service :

	Année 2025	Année 2024	Prévisionnel offre 2025
Agent d'accueil/chargée de facturation et recouvrement	1,75	1,5	2
Ecart / Prévisionnel	- 12,5 %	0%	

Exploitation des déchetteries

Moyens humains affectés au service :

	Année 2025	Année 2024	Prévisionnel offre 2025
Chauffeurs	0,90	0,71	0,65
Gardien(ne)s	2,58	2,67	2,58
TOTAL :	3,48	3,38	3,23
Ecart / Prévisionnel	+ 7,18%	+4,6%	

Encadrement direct et indirect

Moyens humains affectés au service :

	Année 2025	Année 2024	Prévisionnel offre 2025
Directeur d'unité opérationnelle (Philippe STURM)	0,2	0,2	0,2
Attaché d'exploitation (Pascal PONTIER)	0,4	0,4	0,25
Chargée suivi contrat (Manon FAHRNER-BISCHOFF)	1	0	1
TOTAL :	1,6	0,6	1,45
Ecart / Prévisionnel	+10,3%	+39,5%	

A cet encadrement direct s'ajoutent, les structures du secteur, les services supports de la région Grand Est (Informatique, juridique, DAF, bureau d'études,...).

1.2. Modification de l'organigramme d'ALPHA

En 2025, ajout de deux postes :

- une chargée d'accueil / recouvrement
- une responsable de suivi du contrat

Un intérimaire a également été recruté 2 mois pour une mission de mise à jour des gîtes non déclarés sur le territoire de la CCPO.

1.3. La qualification des agents

L'ensemble du personnel des équipes d'ALPHA est formé aux :

- Fonctionnement des véhicules et de l'informatique embarquée des bennes bi-compartmentées, et des 2 nouvelles BOM,
- Procédures de validation de début et fin de services, connaissance des fiches métiers,
- Procédures sécurité,
- A la mise en œuvre des Extensions de Consignes de Tri,
- Aux consignes de tri globale.
- Aux différentes REP.

2. L'évolution générale des bâtiments, matériels et équipements exploités, maintenance effectuée sur les matériels

2.1. Le parc de bacs

Le tableau ci-dessous détaille l'état du parc de bacs, individuels et collectifs, au 31 décembre 2025.

	Bacs attribués au 31-12-2025	Bacs attribués au 31-12-2024
Bio 120 l	54	44
Bio 240 l	35	29
Bioseau	13	0
OM 120 l	3 438	3 431
OM 240 l	3 193	3 191
OM 120 l - Avec serrure	656	635
OM 240 l - Avec serrure	181	180
CS 360 l	197	152
CS 660 l	347	270
TOTAL	8 114	7 932

Depuis 2025, le contenant "bioseau" a été rajouté en raison du nouveau service de collecte des biodéchets pour les professionnels. En plus, on compte également une centaine de bacs de 240 litres dédiés à la collecte des biodéchets sur les communes. Les tableaux ci-dessous, extrait de la base d'*Ecocito*, détaillent les dotations en bacs de chaque commune :

	BIOSCEAU 30L		120L BIO		120L OM		120L OM V		240L BIO		240L OM		240L OM V		360 L CS		660L CS		Total	
BERNARDSWILLER			1	0	386	0	45	0	2	0	235	29	7	0	8	0	7	6	691	35
INNENHEIM			0	1	295	1	27	0			205	17	15	0	4	4	1	2	547	25
KRAUTERGERSHEIM	2	0	1	0	392	5	56	0			294	34	15	0	18	9	17	4	795	52
MEISTRATZHEIM	1	0	4	0	382	0	41	0			256	25	14	2	3	2	11	20	712	49
NIEDERNAI			1	0	300	2	40	0			205	4	11	0	6	0	3	1	566	7
OBERNAI	10	0	40	6	1 648	27	445	2	24	9	857	1 032	87	30	77	66	110	165	3 298	1 337
Total	13	0	47	7	3 403	35	654	2	26	9	2 052	1 141	149	32	116	81	149	198	6 609	1 505

Interventions de maintenance sur le parc de bacs roulants :

1 154 interventions ont eu lieu en 2025 (nouvelle dotation, retrait de bacs, réparation), pour 827 en 2024. On retrouve :

Commune	Dotation	Échange	Maintenance sur place	Retrait	Total général
BERNARDSWILLER	36	12	5	2	55
INNENHEIM	28	16		2	46
KRAUTERGERSHEIM	55	16	4	16	91
MEISTRATZHEIM	50	16	6	14	86
NIEDERNAI	24	6	1	1	32
OBERNAI	475	125	36	207	844
Total général	668	191	52	242	1154

2.2. Les conteneurs enterrés

2.2.1. Conteneurs ordures ménagères

L'état du parc au 31 décembre 2025 :

- 69 conteneurs sont implantés.
- En 2025, 2 nouveaux conteneurs ont été implantés sur 2 emplacements (en bleu dans le tableau).

Flux	Numéro du conteneur / marque	Localisation	Commune
OM	2015-4.1 OM	5 Rue Marcel Klein /pignon aveugle	OBERNAI
OM	2015-4.2 OM	7 Rue Marcel Klein / transfo	OBERNAI
OM	2015 - 4.3 OM	55 Boulevard de l'Europe, copropriété Marcel Klein	OBERNAI
OM	2015 -5.1 OM	Place de Gail /avenue de Gail	OBERNAI
OM	2015- 5.2 OM	43 Boulevard de l'Europe Copropriété Place de Gail	OBERNAI
OM	2015-7.1.1 OM	15 Place de l'Europe - côté avenue de Gail	OBERNAI
OM	2015-7.1.2 OM	15 Place de l'Europe - côté avenue de Gail	OBERNAI
OM	2015-7.2 OM	3 Place d'Europe - Parking	OBERNAI
OM	2015-7.3 OM 1	7 Place d'Europe - cèdre	OBERNAI
OM	2015-7.3 OM 2	7 Place d'Europe - cèdre	OBERNAI
OM	2015-8.1 OM	3 avenue des Champs Verts Le Tertre ABCD	OBERNAI
OM	2015- 11.1 OM	6 A Rue du Maréchal Koenig - Le beaugency parking intérieur	OBERNAI
OM	2015 - 11.2 OM	2 Rue Maréchal Koenig - Le beaugency Pharmacie	OBERNAI
OM	2015- 11.3 OM	8 Rue Maréchal Koenig - Le beaugency rue Mal Koenig	OBERNAI
OM	2015-11.4 OM	4 Rue Maréchal Koenig - Le beaugency rue Mal Koenig	OBERNAI
OM	2014 - 12.1 OM	Rue du Maréchal Koenig - entrée parking	OBERNAI
OM	2015-12.2 OM	34 Rue Maréchal Koenig - Obernai Habitat	OBERNAI
OM	2015-22 OM	35 A Route de Boersch	OBERNAI
OM	2016-24 OM	21 avenue des Consulats	OBERNAI
OM	2016-25 OM	5 rue des Vosges	OBERNAI

OM	2016-13.1 OM	44 rue du Maréchal Koenig	OBERNAI
OM	2016-13.2 OM	44 rue du Maréchal Koenig	OBERNAI
OM	2016-13.3 OM	44 rue du Maréchal Koenig	OBERNAI
OM	2016-23 OM	2 rue de Pully - Le GALION	OBERNAI
OM	2017-17 OM	1 rue du Général Baegert	OBERNAI
OM	2017-23 OM	4 rue de Pully le SUFFREN	OBERNAI
OM	2017-22 OM	35 D route de Boersch	OBERNAI
OM	2017-26 OM	3 rue du Général Gouraud	OBERNAI
OM	2017-27.1 OM	2 rue des Chênes	OBERNAI
OM	2017-17.2 OM	4 allée des Futaies	OBERNAI
OM	2018-8.2 OM	11 avenue des champs verts	OBERNAI
OM	2018-28 OM	Rue des érables	OBERNAI
OM	2018-29.1 OM	48 Rue de Sélestat	OBERNAI
OM	2018-29.2 OM	48 Rue de Sélestat	OBERNAI
OM	2018-30.1 OM	Les terrasses du mont 14 rue de Pully	OBERNAI
OM	2018-30.2 OM	Les terrasses du mont 14 rue de Pully	OBERNAI
OM	2018-30.3 OM	Les terrasses du mont 14 rue de Pully	OBERNAI
OM	2018-30.4 OM	Les terrasses du mont 4 rue de Pully	OBERNAI
OM	2018-30.5 OM	Les terrasses du mont 4 rue de Pully	OBERNAI
OM	2019-30.6 OM	Côté Mont 3 rue de Pully	OBERNAI
OM	2018-31.1 OM	15 avenue des Champs verts	OBERNAI
OM	2018-32 OM	5 route de Barr - Innenheim	INNENHEIM
OM	2019-21.1 OM	8 rue du Foyer	OBERNAI
OM	2019-22.2 OM	8 rue du Foyer	OBERNAI
OM	2019-31.1 OM	4 allée des Roseaux	OBERNAI
OM	2019.33 OM	1 rue du Foyer	OBERNAI
OM	2019-34 OM	rue du Château - Krautergersheim	KRAUTERGERSHHEIM
OM	2019-35 OM	7 rue de l'Altai	OBERNAI
OM	2020-15 OM	Place Notre Dame	OBERNAI
OM	2020-16 OM	Place André Neher	OBERNAI
OM	2020-19 OM	Place de l'Etoile	OBERNAI
OM	2020-36 OM	42 rue du Sélestat	OBERNAI
OM	2021-37 OM	1 A Rue des Bonnes Gens	OBERNAI
OM	2021-38 OM	42 boulevard de l'Europe	OBERNAI
OM	2021-18 OM	7 rue des capucins	OBERNAI
OM	2021-9.1 OM	5 rue de la Filature	OBERNAI
OM	2022-39 OM	rue des coulis - Krautergersheim	KRAUTERGERSHHEIM
OM	2022-40 OM	rue des fleurs Innenheim	INNENHEIM
OM	2022-41 OM	Rue de la Divinale	OBERNAI
OM	2022-42 OM	Rue de Bernardswiller/Munsterling	OBERNAI
OM	2023-9.2 OM	Rempart Caspar	OBERNAI
OM	2023-9.3 OM	14 route de Boersch	OBERNAI
OM	2023-43 OM	8 rue du Coteau	OBERNAI
OM	2023-9;2 OM	1 rue de la Filature	OBERNAI
OM	2024-44.1 OM	202 Rue du Général Gouraud	OBERNAI
OM	2024-44.2 OM	202 Rue du Général Gouraud	OBERNAI

OM	2024-45	RUE DU GAL LECLERC	OBERNAI
OM	2025-47	7 RUE DES CHÊNES	OBERNAI
OM	2025-46	31 RUE DU GÉNÉRAL GOURAUD	OBERNAI

2.2.2. Conteneurs collecte sélective

Etat du parc au 31 décembre 2025 :

- 75 conteneurs sont implantés.
- En 2025, 2 nouveaux conteneurs ont été implantés sur 2 emplacements (en bleu dans le tableau).

Flux	Numéro du conteneur / marque	Localisation	Commune
CS	2015-4.1 CS	5 Rue Marcel Klein / pignon aveugle	OBERNAI
CS	2015-4.2 CS	7 Rue Marcel Klein / transfo	OBERNAI
CS	2015 - 4.3 CS	55 Boulevard de l'Europe, copropriété Marcel Klein	OBERNAI
CS	2015 -5.1 CS	Place de Gail /avenue de Gail	OBERNAI
CS	2015- 5.2 CS	43 Boulevard de l'Europe Copropriété Place de Gail	OBERNAI
CS	2015-7.1.1 CS	15 Place de l'Europe - côté avenue de Gail	OBERNAI
CS	2015-7.1.2 CS	15 Place de l'Europe - côté avenue de Gail	OBERNAI
CS	2015-7.2 CS	3 Place d'Europe - Parking	OBERNAI
CS	2015-7.3 CS 1	7 Place d'Europe - cèdre	OBERNAI
CS	2015-7.3 CS 2	7 Place d'Europe - cèdre	OBERNAI
CS	2015-8.1 CS	3 avenue des Champs Verts Le Tertre ABCD	OBERNAI
CS	2015- 11.1 CS	6 A Rue du Maréchal Koenig - Le beaugency parking intérieur	OBERNAI
CS	2015-11.1.2 CS	6 A Rue du Maréchal Koenig - Le beaugency parking intérieur	OBERNAI
CS	2015 - 11.2 CS	2 Rue Maréchal Koenig - Le beaugency Pharmacie	OBERNAI
CS	2015- 11.3 CS	8 Rue Maréchal Koenig - Le beaugency rue Mal Koenig	OBERNAI
CS	2015-11.4 CS	4 Rue Maréchal Koenig - Le beaugency rue Mal Koenig	OBERNAI
CS	2014 - 12.1 CS	Rue du Maréchal Koenig - entrée parking	OBERNAI
CS	2015-12.2 CS	34 Rue Maréchal Koenig - Obernai Habitat	OBERNAI
CS	2015-22 CS	35 A Route de Boersch	OBERNAI
CS	2015 - 21 CS	3 Rue du foyer	OBERNAI
CS	2016-24 CS	21 avenue des Consulats	OBERNAI
CS	2016-25 CS	5 rue des Vosges	OBERNAI
CS	2016-13.1 CS	44 rue du Maréchal Koenig	OBERNAI
CS	2016-13.2 CS	44 rue du Maréchal Koenig	OBERNAI
CS	2016-13.3 CS	44 rue du Maréchal Koenig	OBERNAI
CS	2016-23 CS	2 rue de Pully - Le GALION	OBERNAI
CS	2017-17.1 CS	1 rue du Général Baegert	OBERNAI
CS	2017-17.2 CS	1 rue du Général Baegert	OBERNAI
CS	2017-23 CS	4 rue de Pully le SUFFREN	OBERNAI
CS	2017-22 CS	35 D route de Boersch	OBERNAI
CS	2017-26 CS	3 rue du Général Gouraud	OBERNAI
CS	2017-27.1 CS	2 rue des Chênes	OBERNAI

CS	2017-27.2 CS	4 allée des Futaies	OBERNAI
CS	2018-8.2 CS	11 avenue des champs verts	OBERNAI
CS	2018-28 CS	Rue des érables	OBERNAI
CS	2018-29.1 CS	48 Rue de Sélestat	OBERNAI
CS	2018-29.2 CS	48 Rue de Sélestat	OBERNAI
CS	2018-30.1 CS	Les terrasses du mont 14 rue de Pully	OBERNAI
CS	2018-30.2 CS	Les terrasses du mont 14 rue de Pully	OBERNAI
CS	2018-30.3 CS	Les terrasses du mont 14 rue de Pully	OBERNAI
CS	2018-30.4 CS	Les terrasses du mont 4 rue de Pully	OBERNAI
CS	2018-30.5 CS	Les terrasses du mont 4 rue de Pully	OBERNAI
CS	2019-30.6 CS	Côté Mont 3 rue de Pully	OBERNAI
CS	2018-31.1 CS	15 avenue des Champs verts	OBERNAI
CS	2018-32 CS	5 route de Barr - Innenheim	INNENHEIM
CS	2019-21.1 CS	8 rue du Foyer	OBERNAI
CS	2019-21.2 CS	8 rue du Foyer	OBERNAI
CS	2019-31.1 CS	4 Allée des Roseaux	OBERNAI
CS	2019-31.2 CS	4 allée des Roseaux	OBERNAI
CS	2019.33 CS	1 rue du Foyer	OBERNAI
CS	2019-34 CS	rue du Château - Krautergersheim	KRAUTERGERSHEIM
CS	2019-35 CS	7 rue de l'Altai	OBERNAI
CS	2020-15 CS	Place Notre Dame	OBERNAI
CS	2020-16 CS	Place André Neher	OBERNAI
CS	2020-19 CS	Place de l'Etoile	OBERNAI
CS	2020-36 CS	42 rue du Sélestat	OBERNAI
CS	2021-37 CS	1 A Rue des Bonnes Gens	OBERNAI
CS	2021-38 CS	42 Boulevard de l'Europe	OBERNAI
CS	2021-18 CS	7 rue des capucins	OBERNAI
CS	2021-9.1 CS	5 rue de la Filature	OBERNAI
CS	2022-39 CS	rue des coulis - Krautergersheim	KRAUTERGERSHEIM
CS	2022-40 CS	rue des fleurs Innenheim	INNENHEIM
CS	2022-41 CS	Rue de la Divinale	OBERNAI
CS	2022-42 CS	Rue de Bernardswiller/Munsterling	OBERNAI
CS	2023-9.2.1 CS	Rempart Caspar	OBERNAI
CS	2023-9.2.2 CS	Rempart Caspar	OBERNAI
CS	2023-9.3 CS	14 route de Boersch	OBERNAI
CS	2023-43 CS	8 rue du Coteau	OBERNAI
CS	2023-9.2 CS	1 rue de la Filature	OBERNAI
CS	2024-41.1	Rue Général Leclerc	OBERNAI
CS	2024-41.2	Rue Général Leclerc	OBERNAI
CS	2024-44.1 CS	202 Rue Général Gouraud	OBERNAI
CS	2024-44.2 CS	202 Rue Général Gouraud	OBERNAI
CS	2025-47	7 RUE DES CHÊNES	OBERNAI
CS	2025-46	31 RUE DU GÉNÉRAL GOURAUD	OBERNAI

* Pendant plusieurs mois (février à novembre), des PAV aériens ont été installés Rue Gouraud et Rue de Sélestat en raison de travaux. Sur chaque point de collecte, un conteneur CS et un conteneur OM étaient mis à disposition.

2.2.3. Conteneurs verre enterrés

Etat du parc de conteneurs au 31 décembre 2025 : 28 conteneurs (pas de changement par rapport à 2024)

Numéro du conteneur / marque	Localisation	Commune
2015-4.1 verre	5 Rue Marcel Klein /pignon aveugle	OBERNAI
2015-7.1.1 verre	15 Place de l'Europe - côté avenue de Gail	OBERNAI
2015-7.2 verre	3 Place d'Europe - Parking	OBERNAI
2015-11.1 verre	6 A Rue du Maréchal Koenig - Le Beaugency parking intérieur	OBERNAI
2015-12.1 verre	Rue du Maréchal Koenig - entrée parking	OBERNAI
2015-21 verre	3 Rue du foyer	OBERNAI
	Rempart Mgr Caspar	OBERNAI
	Terrain de foot 1	NIEDERNAI
	Terrain de foot 2	NIEDERNAI
	Terrain de foot 3	NIEDERNAI
K1.01	Déchetterie extérieur 1	KRAUTERGERSHEIM
K1.02	Déchetterie extérieur 2	KRAUTERGERSHEIM
K1.03	Déchetterie extérieur 3	KRAUTERGERSHEIM
K1.04	Déchetterie extérieur 4	KRAUTERGERSHEIM
	Rue de la Schifflach	BERNARDSWILLER
	Rue de la Schifflach	BERNARDSWILLER
	Salle polyvalente	INNENHEIM
	Salle polyvalente	INNENHEIM
	Salle polyvalente	INNENHEIM
024.01	Déchetterie 1	OBERNAI
024.02	Déchetterie 2	OBERNAI
024.03	Déchetterie 3	OBERNAI
024.04	Déchetterie 4	OBERNAI
024.05	Déchetterie 5	OBERNAI
OP	Allée des roseaux	OBERNAI
	Salle des fêtes 1	MEISTRATZHEIM
	Salle des fêtes 2	MEISTRATZHEIM
	Salle des fêtes 3	MEISTRATZHEIM

2.3. Les conteneurs aériens

2.3.1. Les conteneurs à verre

Etat du parc de conteneurs au 31 décembre 2025 : 22 conteneurs aériens (pas de changement par rapport à 2024).

Localisation	Commune
Rue du lavoir 1	BERNARDSWILLER
Rue Sainte-Odile	INNENHEIM
Simply 1	OBERNAI
Simply 2	OBERNAI
Parking Leclerc 1	OBERNAI
Parking Leclerc 2	OBERNAI
Rue Saint Jacques - Vosges	OBERNAI
Route de Boersch	OBERNAI
Avenue du Tertre	OBERNAI
Rue de la Paix	OBERNAI
Rue du Village	OBERNAI
Rue de Bernardswiller	OBERNAI
Rue du génie	OBERNAI
Place Edmond Demange	OBERNAI
Camping rue de Berlin	OBERNAI
Rue de Berlin	OBERNAI
Avenue des consulats / Rue du château	OBERNAI
Avenue des consulats / Rue du château	OBERNAI
Allée des roseaux	OBERNAI
Rue de Wissembourg	OBERNAI
Rue de Berlin VVF	OBERNAI
Avenue des Champs verts	OBERNAI

Les interventions de maintenance sur les conteneurs enterrés

Type de pièces concernées	Nombre
Batteries	10
GSM	5
Serrures	4
Système kinshofer	0
TOTAL	19

Les prestations de lavage

Trois campagnes de lavages dont une complète ont eu lieu en 2025 :

- Semaine 14 2025 (Flux OM),
- Semaine 39 2025 (Flux OM),
- Semaine 31&32(Flux OM/CS/Verre).

2.4. Les déchetteries

2.4.1. La déchetterie d'Obernai

Au 31/12/2025 la déchetterie dispose des équipements suivants :

Matériel	Nombre	Propriété
Local gardien (bureau et sanitaire)	1	CCPO
Signalétique sur site		CCPO
Composteur	1	ALPHA
Quai et garde-corps	12	CCPO
Benne 30 m3	9	CCPO
Benne 30 m3 (mobilier)	2	Prestataire Eco Mobilier
Compacteur poste fixe	1	CCPO
Caisson de compaction 30m3	2	CCPO
Benne 15 m3 fermée	1	CCPO
Benne 7 m3 ouverte	2	CCPO
Benne plâtre 15 m3 fermée plâtre	1	Prestataire VALOBAT
Benne 10 m3 fermée pelouse	1	CCPO
Local DMD	2	CCPO
Conteneur à huile et fûts	1 conteneur + 2 fûts	CCPO
Conteneur recyclerie	1	ALPHA
Benne 30 m3 fermée DEEE	1	CCPO
Bennes de réserve	3	ALPHA
Système de contrôle des entrées (Barrière, lecteur badge, détecteur de sortie)	1	CCPO
Bac 660 CS	1	CCPO
Container RADIO	1	CCPO
Fûts 200L - Piles	2	CCPO
Collecteurs (sacs 100 litres) - Bouchons	2	CCPO
Bac 30L	1	ALPHA
Bac 240 - Cartouche	1	CCPO
Caisse palette - Nespresso	2	CCPO
Caisse palette - Extincteur	1	ALPHA
Caisse - Néons	1	CCPO
Caisse - Ampoules	1	CCPO
Caisse grillagées - DEEE	10	CCPO
Support Knapsack (Films plastique)	2	ALPHA
Container - Vêtements	1	CCPO
Bac Biodéchet	2	CCPO
Caisse ASL + ABJ Th	3	CCPO
Bac 240L Huisserie	1	Prestataire VALOBAT
Rack huisserie	4	Prestataire VALOBAT
Kit absorbant	1	ALPHA

2.4.2. La déchetterie de Krautergersheim

Au 31/12/2025 la déchetterie dispose des équipements suivants :

Matériel	Nombre	Propriété
Local gardien (bureau et sanitaire)	1	CCPO
Signalétique sur site		CCPO
Bac 240 Litres Biodéchet	1	CCPO
Quai et garde-corps	11	CCPO
Benne 30 m3	8	CCPO
Benne 30 m3 (mobilier)	2	Prestataire Eco Mobilier
Compacteur poste fixe	1	CCPO
Caisson de compaction 30m3	2	CCPO
Benne 15 m3 fermée plâtre	1	Prestataire VALOBAT
Benne 7 m3 ouverte	2	CCPO
Benne 10m3 pelouse	1	CCPO
Local DMD	2	CCPO
Conteneur à huile et fûts	1 conteneur + 2 fûts	CCPO
Conteneur recyclerie	1	ALPHA
Benne 30 m3 fermé DEEE	1	CCPO
Bennes de réserve	3	CCPO
Système de contrôle des entrées (Barrière, lecteur badge, détecteur de sortie)	1	CCPO
Bac 660 - CS	1	CCPO
Container RADIO	1	CCPO
Fûts 200L - Piles	2	CCPO
Collecteurs (sacs 100 litres) - Bouchons	4	CCPO
Bac 30 L	1	ALPHA
Bac 240L - Cartouches	1	CCPO
Caisse palette - Nespresso	1	CCPO
Caisse palette - Extincteurs	1	ALPHA
Caisse Ampoule	1	CCPO
Caisse Néons	1	CCPO
Caisse grillagée - DEEE	8	CCPO
Support knapsack	2	ALPHA
Container - Vêtements	1	CCPO
Bac 240 L - Biodéchet	1	CCPO
Caisse ASL + ABJ Th	3	CCPO
Rack huisserie	4	Prestataire VALOBAT
Bac 240L Huisserie	1	Prestataire VALOBAT
Kit absorbant	1	ALPHA

2.4.3. Maintenance liées aux déchetteries

Nous avons assuré les interventions de maintenance suivantes sur les déchetteries :

- Divers remises en état des grillages sur les deux déchetteries,
- Remise en état de portes de benne en atelier à Rosheim,
- Intervention de ADEMI pour les lectures de badges d'entrée,
- Vidange des débourbeurs-déshuileur, avaloirs et caniveaux,
- Visites trimestrielles réglementaires sur les deux compacteurs,
- Réparations diverses des compacteurs (vérin remplacé, soudures sur les couches d'accouplement...)
- Visite de conformité de l'installation électriques des deux sites,
- Contrôle des extincteurs,
- Entretien des espaces verts par Ledermann.

3. Les tonnages, nombre de levées et évacuations de déchets, fréquentation des déchetteries

Introduction

Toutes les données rapportées aux habitants ont été réalisées sur une population 2025 de 20 082 habitants (Données insee 2025).

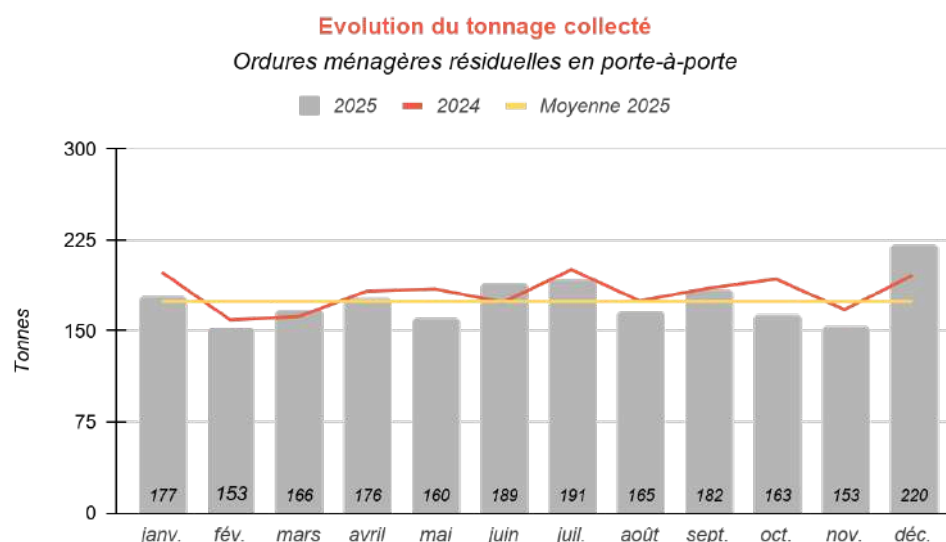
3.1. Les Ordures ménagères résiduelles (OMR)

3.1.1. Collecte en porte à porte en benne bi-compartmentée et BOM

Le tableau ci-après présente l'évolution mensuelle du tonnage collecté en porte à porte par commune. La répartition du poids par commune a été réalisée proportionnellement au nombre de levées enregistrées pour chacune des communes.

Ordures ménagères résiduelles								Tonnage collecté en porte-à-porte					2025
Communes	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
Obernai	105,86	93,47	102,55	108,03	93,46	114,26	103,75	93,77	115,90	100,61	95,92	143,37	1 270,95
Bernardswiller	16,72	12,24	12,68	11,93	14,66	15,24	7,03	20,13	14,73	13,75	13,09	13,42	165,62
Meistratzheim	14,03	12,87	14,04	17,60	12,92	17,14	18,31	14,38	13,75	12,38	9,47	21,15	178,04
Innenheim	13,21	10,22	11,07	10,58	13,12	13,33	28,98	11,48	12,51	11,72	11,29	11,32	158,83
Krautergersheim	18,14	14,64	15,11	15,01	17,02	17,14	18,84	15,58	14,73	13,95	15,04	15,25	190,45
Niedernai	9,11	9,34	10,60	12,57	8,63	11,43	13,65	9,67	10,86	10,26	7,72	15,60	129,44
TOTAL	177,07	152,78	166,05	175,72	159,81	188,54	190,56	165,01	182,48	162,67	152,53	220,11	2 093,33

Le tonnage porte à porte a diminué de 84,85 tonnes par rapport à 2024 soit une baisse de 3,9%. Le graphique ci-après reprend l'évolution du tonnage mensuel sur l'année 2025 :



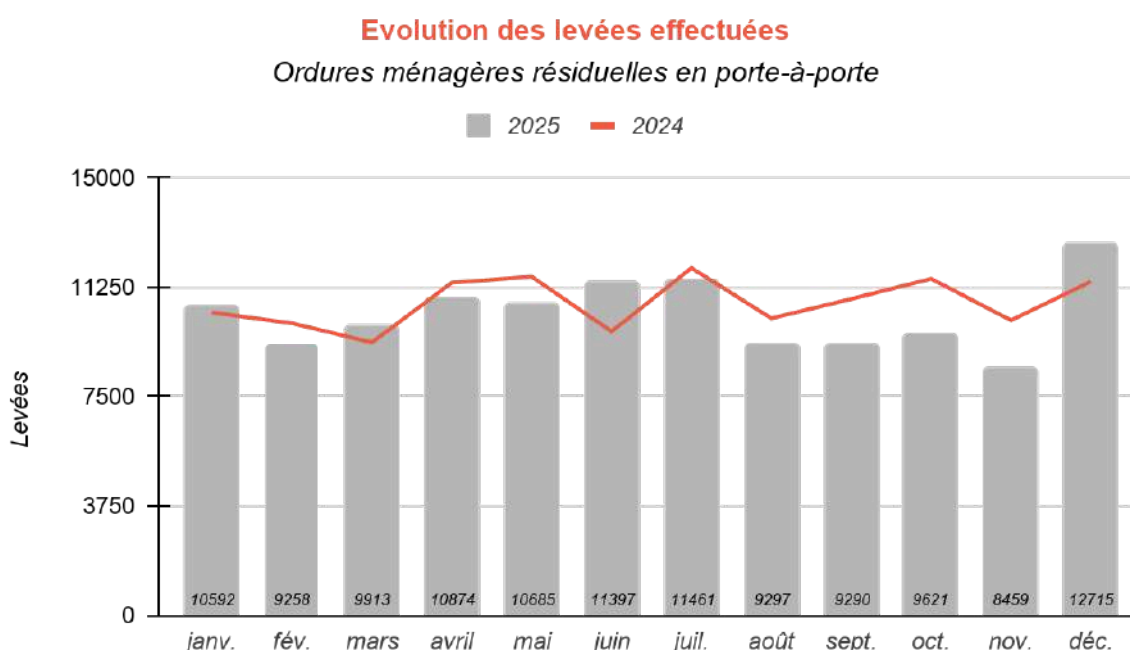
Le tonnage moyen mensuel est de 174,44 tonnes collectées en porte à porte. Ce tonnage moyen diminue donc par rapport à 2024 (181,52 tonnes).

Le tableau ci-après reprend l'évolution du nombre de levées par commune :

Ordures ménagères résiduelles - Levées effectuées en porte-à-porte													
Communes	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
Obernai	6 333	5 664	6 122	6 685	6 249	6 907	6 240	5 283	5 900	5 951	5 320	8 282	74 936
Bernardswiller	1 000	742	757	738	980	921	423	1 134	750	813	726	775	9 759
Meistratzheim	839	780	838	1 089	864	1 036	1 101	810	700	732	525	1 222	10 536
Innenheim	790	619	661	655	877	806	1 743	647	637	693	626	654	9 408
Krautergersheim	1 085	887	902	929	1 138	1 036	1 133	878	750	825	834	881	11 278
Niedernai	545	566	633	778	577	691	821	545	553	607	428	901	7 645
TOTAL 2025	10 592	9 258	9 913	10 874	10 685	11 397	11 461	9 297	9 290	9 621	8 459	12 715	123 562
TOTAL 2024	10 380	10 011	9 356	11 402	11 607	9 730	11 906	10 182	10 845	11 535	10 115	11 440	128 509
Ecart 2025/2024	2,0%	-7,5%	6,0%	-4,6%	-7,9%	17,1%	-3,7%	-8,7%	-14,3%	-16,6%	-16,4%	11,1%	-3,8%

L'analyse des données de collecte révèle une tendance à la baisse : le poids moyen par bac est passé de 17 kg en 2024 à 16,9 kg par levée, soit une diminution de 0,6%, tandis que le tonnage total collecté affiche une baisse de 3,9%.

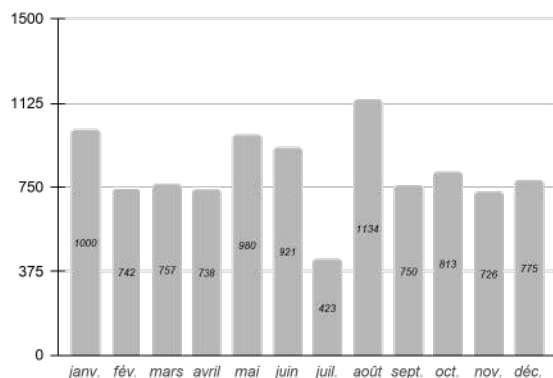
Le graphique suivant présente le nombre de levées mensuelles en porte à porte :



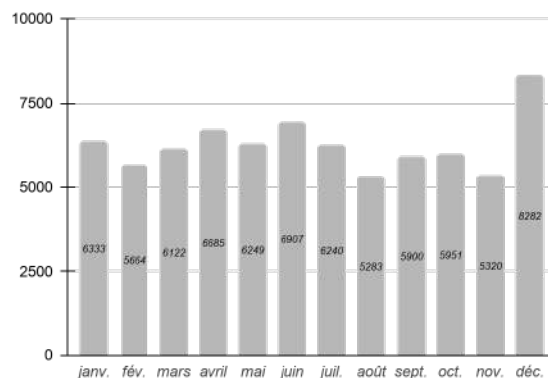
La comparaison interannuelle montre une légère baisse du nombre de levées d'ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte, avec une diminution de 3,8% entre 2024 et 2025, passant de 128 509 à 123 562 levées effectuées.

Les diagrammes ci-après reprennent le bilan des levées par communes.

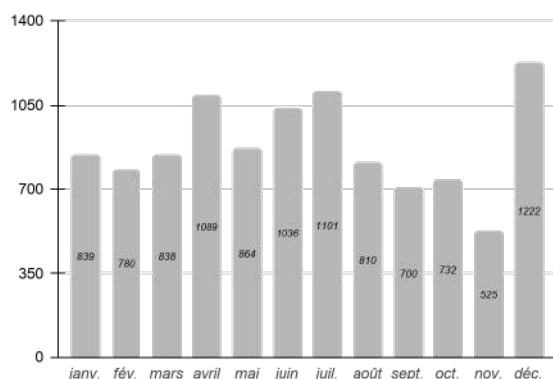
Bilan des levées 2025 sur Bernardswiller



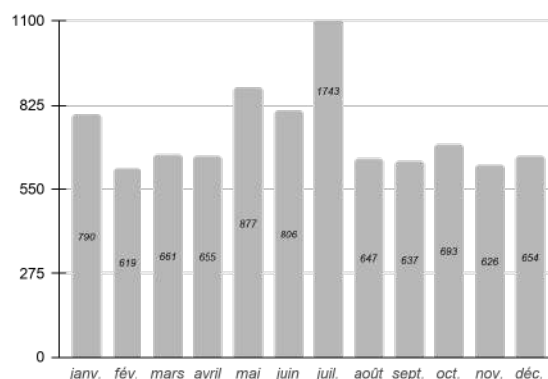
Bilan des levées 2025 sur Obernai



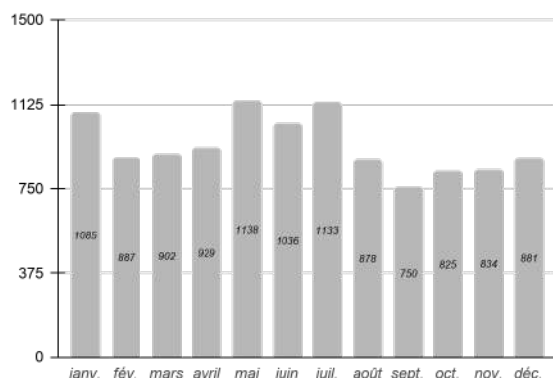
Bilan des levées 2025 sur Meistratzheim



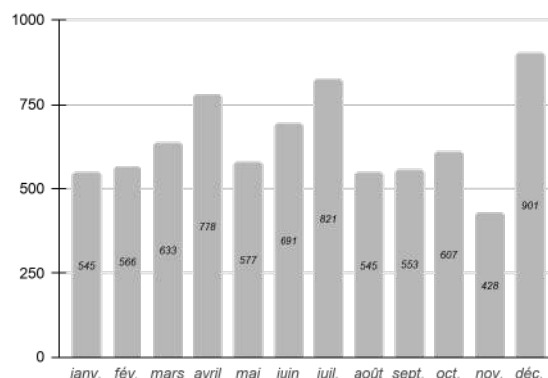
Bilan des levées 2025 sur Innenheim



Bilan des levées 2025 sur Krautergersheim



Bilan des levées 2025 sur Niedernai



Le taux de présentation des bacs par commune est donné dans le tableau suivant :

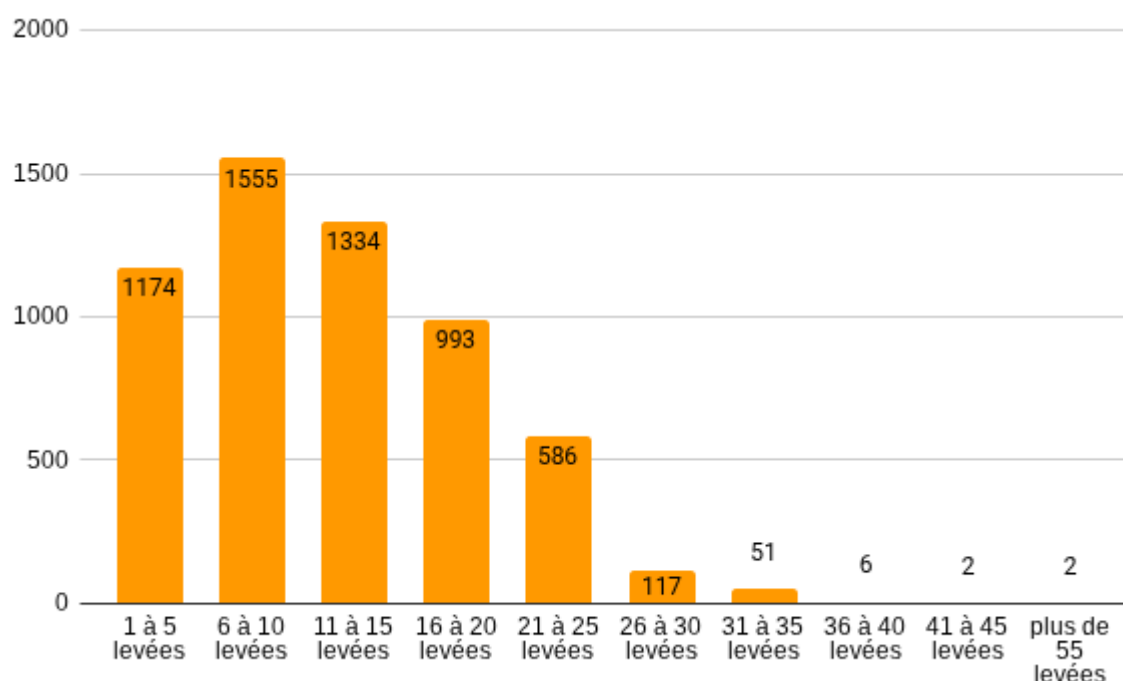
	Taux de présentation
Obernai	46.30 %
Bernardswiller	36.32 %
Meistratzheim	37.89 %
Innenheim	44.34 %
Krautergersheim	36.89 %
Niedernai	35.19 %
Moyenne	42.60 %

Le taux de présentation globale passe à 42,60 % en 2025.

La mise en place de la collecte C0.5 en cours d'année a permis d'augmenter le taux de présentation, les usagers ont adapté leurs comportements à cette nouvelle fréquence.

Les particuliers :

Le diagramme suivant reprend le nombre de particuliers utilisant le service par nombre de levées annuelles (Tranche de 5 levées):

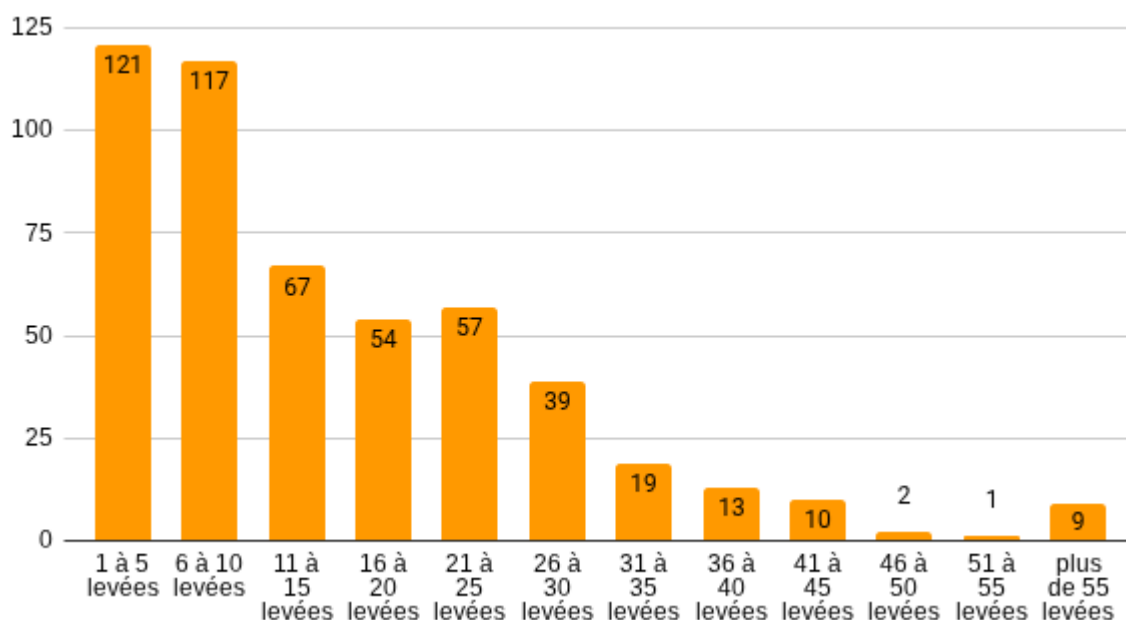


Ce graphique nous indique que :

- 99 % des usagers sont en dessous ou égal aux 30 levées du forfait.
- 86,9 % des usagers étant inférieur ou égal à 20 levées par an.

Concernant les professionnels :

La répartition du nombre de levées est fonction de leur fréquence de collecte hebdomadaire (C1, C2, C3). Ces données correspondent aux bacs dit individuels.



3.1.2. *En apport volontaire*

Evolution mensuelle du tonnage d'ordures ménagères collectées en point d'apport volontaire :

Ordures ménagères résiduelles						Tonnage collecté en points d'apport volontaire								2025
Année	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL	
2025	35,32	32,30	40,66	35,90	35,88	35,18	48,76	25,18	49,72	33,16	35,60	45,16	452,8	

On observe une hausse des tonnages collectés de 6,2% (soit 26,5 tonnes) entre 2024 et 2025. Cette évolution se traduit par une hausse du taux de captage moyen par borne.

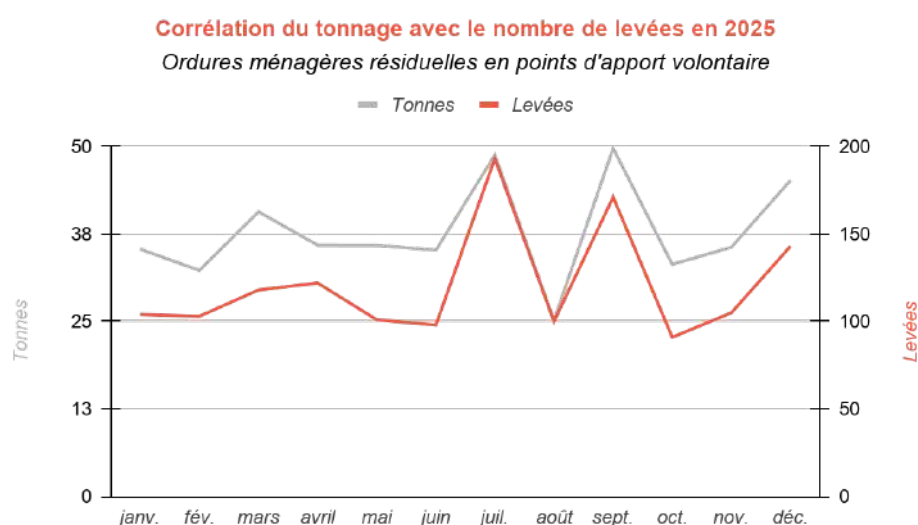
	Tonnage OMr	Nombre de bornes	Poids moyen capté par borne par an	Nbre de levées	Poids moyen par borne levée
2025	452,82	69	6,56	1 449	313 kg
2024	426,28	67	6,36	1 314	324 kg

Evolution mensuelle du nombre de levées :

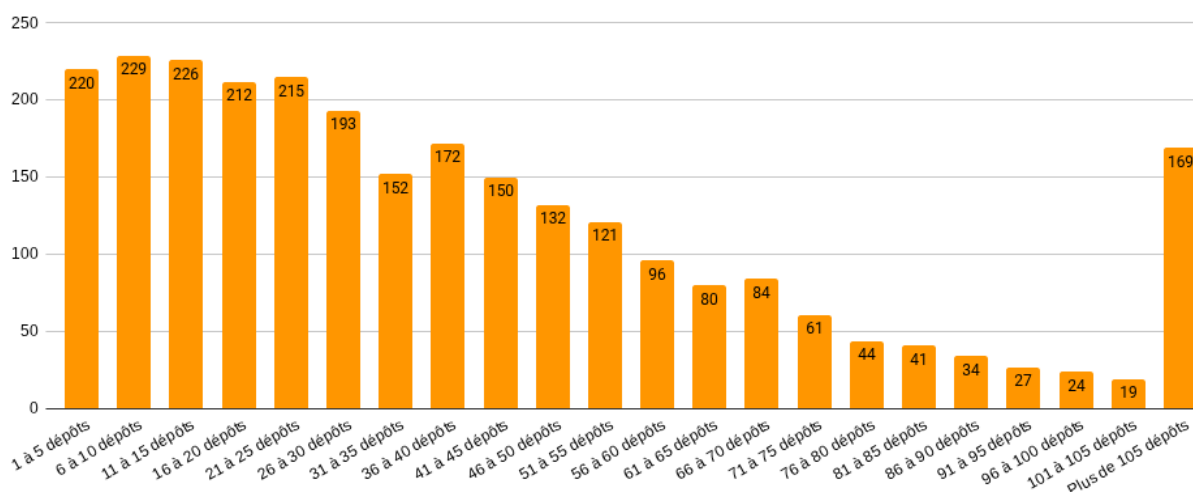
Ordures ménagères résiduelles						Levées en points d'apport volontaire							2025
Année	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
2025	104	103	118	122	101	98	193	100	171	91	105	143	1 449

Le poids moyen par conteneur levé s'établit à 313 kg, marquant une diminution par rapport à 2024, ce qui confirme une légère baisse du taux de remplissage des conteneurs lors de leur collecte.

Le graphique ci-après présente la corrélation entre le nombre de levées et le tonnage collecté :



Répartition annuelle des foyers par tranche quantitative de dépôts (particuliers+ professionnels) :



Pour information, les professionnels représentent moins de 4% des utilisateurs de ce service.

Pour les apports en PAV, nous constatons une augmentation du nombre d'utilisateurs qui ont utilisé moins de 60 ouvertures de tambours, ce qui correspond au plus petit forfait (foyer de 1 personne).

Par typologie de foyer, la décomposition est la suivante (pour les particuliers) :

- 89,55% des foyers de 1 personne n'ont pas dépassé les 60 dépôts/an de la part fixe,
- 92,58 % des foyers de 2 personnes n'ont pas dépassé les 96 dépôts/an de la part fixe,
- 81,53 % des foyers de 3 personnes n'ont pas dépassé les 96 dépôts/an,
- 65,73 % des foyers de 4 personnes et plus n'ont pas dépassé les 96 dépôts/an.

Nous notons également que 67,35 % des professionnels utilisant le service en PAV utilisent moins de 60 dépôts par an. Ils étaient 70,2 % par an en 2024.

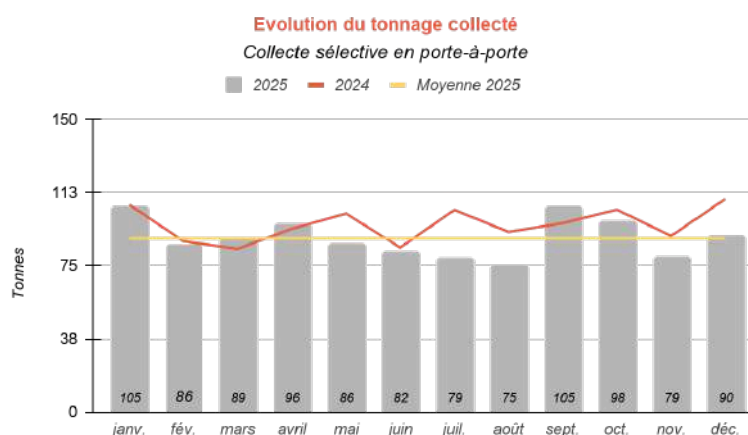
3.2. La collecte sélective

3.2.1. En porte à porte

La collecte sélective est réalisée simultanément avec les Ordures ménagères résiduelles au moyen d'une benne à ordures ménagères bi-compartmentée (à partir du 01/07/2025 collecte en C0.5). Le tableau ci-après présente l'évolution du tonnage mensuel collecté par commune.

Collecte sélective								Tonnage collecté en porte-à-porte					2025
Communes	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
Obernai	64,05	52,56	54,36	58,83	52,29	49,87	48,01	45,69	64,00	59,76	48,26	54,88	652,56
Bernardswiller	8,60	7,05	7,29	7,89	7,02	6,69	6,44	6,13	8,59	8,02	6,48	7,36	87,56
Meistratzheim	8,51	6,98	7,22	7,81	6,95	6,62	6,38	6,07	8,50	7,94	6,41	7,29	86,68
Innenheim	6,60	5,41	5,60	6,06	5,39	5,14	4,95	4,71	6,59	6,16	4,97	5,65	67,23
Krautergersheim	10,05	8,25	8,53	9,23	8,20	7,82	7,53	7,17	10,04	9,38	7,57	8,61	102,38
Niedernai	7,00	5,75	5,94	6,43	5,72	5,45	5,25	4,99	7,00	6,53	5,28	6,00	71,34
TOTAL	104,81	86,00	88,94	96,25	85,57	81,59	78,56	74,76	104,72	97,79	78,97	89,79	1 067,75

Nous constatons une diminution de tonnage en 2025 par rapport à 2024 d'environ 85,2 tonnes. La moyenne mensuelle du tonnage est de 89 tonnes.



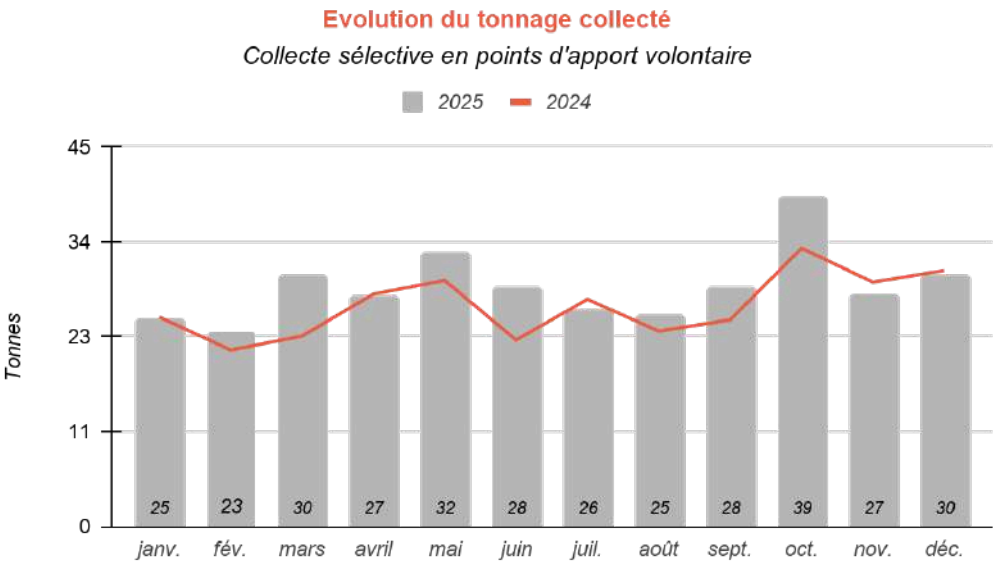
3.2.2. En apport volontaire

Evolution mensuelle du tonnage de collecte sélective collecté en point d’apport volontaire :

Collecte sélective												Tonnage collecté en points d'apport volontaire	2025
Année	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
2025	24,50	23,14	29,78	27,20	32,38	28,36	25,64	24,88	28,35	38,96	27,42	29,68	340,3

NB : ces tonnages comprennent 28,9 tonnes de papier issues des collectes d'archives.

Les tonnages de collecte sélective (hors archives) ont progressé de 23,18 tonnes pour atteindre 311,4 tonnes en 2025, une hausse qui s'accompagne du déploiement de 2 nouvelles bornes sur le territoire.



Evolution mensuelle du nombre de levées :

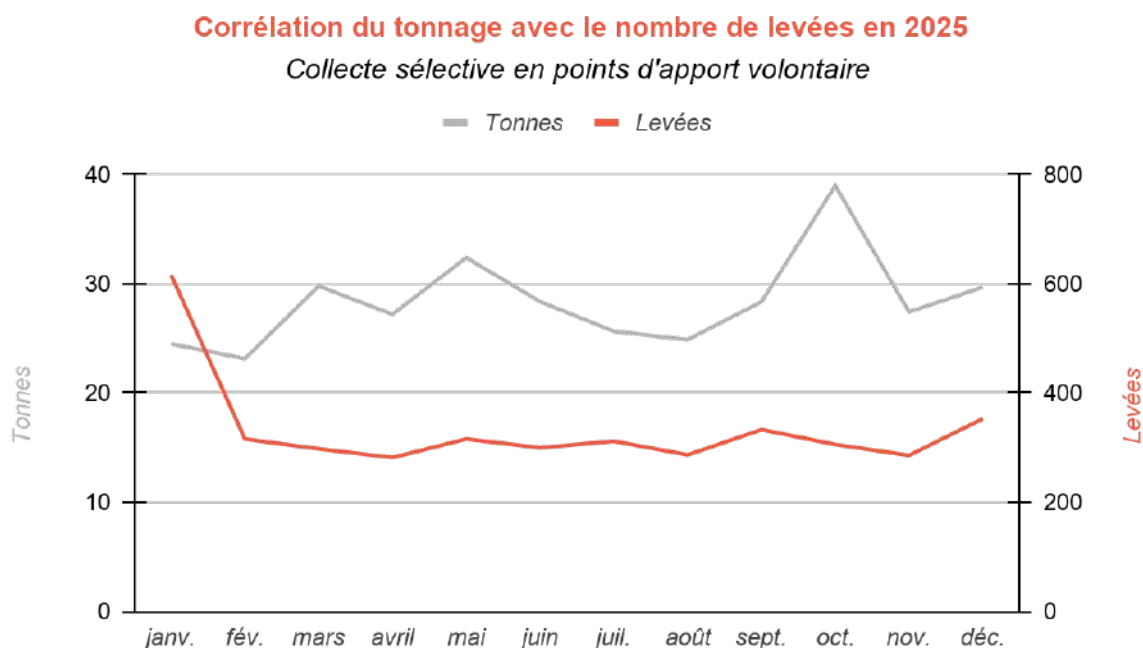
Collecte sélective												Levées effectuées en points d'apport volontaire	2025
Année	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
2025	616	316	298	282	316	300	312	287	333	306	286	353	4 005

Le tableau ci-après reprend l’évolution des collectes entre 2024 et 2025 :

	Tonnage CS (hors archives)	Nombre de bornes	Poids moyen capté par borne par an	Nbre de levées	Poids moyen par borne levée
2025	311,4	75	4,15	4 005	78 kg
2024	288,2	73	3,9	3 471	83 kg

La progression du taux de captage des points d'apport volontaire s'accompagne d'une hausse des tonnages collectés, démontrant une utilisation plus intensive des équipements et une meilleure performance du dispositif de collecte.

Le graphique ci-après présente la corrélation entre le nombre de levées et le tonnage collecté :



3.3. La collecte du verre en point d'apport volontaire

Tonnage de verre collecté dans les conteneurs aériens et enterrés :

Verre						Tonnage collecté en points d'apport volontaire							2025
Communes	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
Obernai	49,90	38,30	33,92	50,75	49,57	45,30	49,53	42,18	43,28	43,88	44,39	59,51	550,51
Bernardswiller	5,47	4,27	10,24	5,40	4,41	5,95	6,52	5,55	6,03	7,33	4,49	6,11	71,77
Meistratzheim	6,02	3,32	2,82	3,97	4,36	4,67	5,10	4,35	2,87	4,11	1,67	1,47	44,73
Innenheim	5,87	0,81	1,61	8,21	2,16	2,97	3,25	2,76	1,61	2,55	3,49	4,66	39,95
Krautergersheim	16,86	7,61	7,22	9,14	10,33	9,34	10,21	8,69	9,73	8,71	6,35	8,50	112,69
Niedernai	3,29	2,11	2,21	2,47	2,21	5,64	6,17	5,25	2,73	2,76	1,51	2,73	39,08
TOTAL	87,41	56,42	58,02	79,94	73,04	73,87	80,78	68,78	66,25	69,34	61,90	82,98	858,73

La collecte du verre se répartit entre 448,94 tonnes pour les conteneurs aériens et 409,78 tonnes pour les conteneurs enterrés. On note une légère hausse globale des tonnages de 1,23% par rapport à 2024.

Nombre mensuel de levées de conteneurs réalisées :

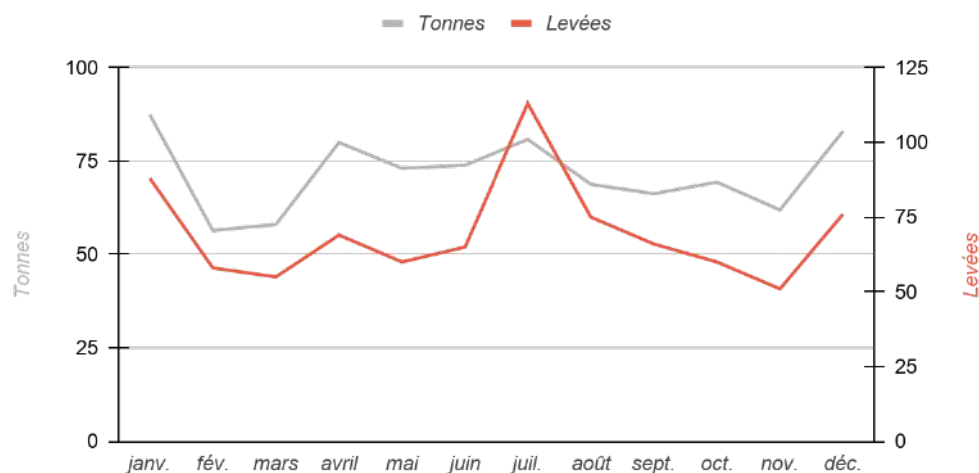
Verre						Levées effectuées en points d'apport volontaire							2025
Communes	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
Obernai	54	39	35	47	38	40	72	52	44	37	36	55	549
Bernardswiller	6	5	8	5	4	5	9	5	8	7	3	6	71
Meistratzheim	4	3	2	3	4	4	4	4	2	3	2	2	37
Innenheim	5	1	2	5	2	3	10	5	2	2	3	2	42
Krautergersheim	15	8	6	7	10	8	14	7	7	8	6	8	104
Niedernai	4	2	2	2	2	5	4	2	3	3	1	3	33
TOTAL	88	58	55	69	60	65	113	75	66	60	51	76	836

Le poids moyen par borne est passé de 1 079 kg à 1 027 kg entre 2024 et 2025.

Le graphique ci-après présente la corrélation entre le nombre de levées et le tonnage collecté :

Corrélation du tonnage avec le nombre de levées en 2025

Verre en points d'apport volontaire



3.4. La collecte des biodéchets des gros producteurs

2 solutions sont proposées aux professionnels du territoire pour la collecte de leurs biodéchets, en faisant appel à 2 prestataires différents :

A. AGRIVALOR

La collecte et le traitement des biodéchets sont sous-traités à la société spécialisée AGRIVALOR de Ribeauvillé. La collecte se fait en bacs 120 et 240 litres avec housse PE de protection. A chaque vidage de bac, un rinçage automatique du bac est effectué par le véhicule de collecte. Une nouvelle sache est remise en place dans le bac.



Les producteurs sont collectés dans le cadre de la tournée biodéchets, auxquelles s'ajoutent l'ensemble des points de collecte du territoire. Le tableau ci-après présente l'évolution mensuelle du tonnage collecté en biodéchets pour les professionnels.

2025	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL
Nb de producteurs	50	48	48	49	51	49	51	51	51	51	53	52	
Tonnage collecté	9,79	10,67	11,79	16,11	16,30	18,00	18,23	18,76	18,73	13,86	12,05	18,66	182,94

Le tonnage collecté a augmenté par rapport à 2024, de près de 42 tonnes.

B. ELISE

Les biodéchets sont collectés dans des bioseaux par ELISE (association de l'économie sociale et solidaire). Ils sont ensuite déposés au Lycée agricole d'Obernai, pour une méthanisation locale. Ce service a été déployé en cours d'année.

2025	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL
Nb de producteurs	X	X	X	X	X	X	5	9	9	9	9	10	
Tonnage collecté	X	X	X	X	X	X	0.567	0.618	0.625	0.590	0.511	0.622	3.53

3.5. La collecte des biodéchets sur les communes

Dans le cadre de la mise en œuvre de la collecte des biodéchets, des points d'apport volontaire ont été mis en place sur tout le territoire. Depuis la fin d'année 2023, la collecte des biodéchets pour les particuliers est en place sur la totalité du territoire.



2025	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
PAV Bernardswiller	2,71	2,32	2,67	3,16	2,85	3,57	3,08	4,485	4,125	3,11	2,935	4,235	39,24
PAV Obernai	22,85	23,09	23,70	25,98	23,77	26,27	28,54	28,16	28,985	26,96	24,065	32,34	314,71
PAV Niedernai	2,41	2,52	2,25	2,54	2,69	3,10	3,21	3,675	2,97	3,45	2,35	3,615	34,76
PAV Meistratzheim	2,90	2,61	2,66	3,365	3,48	3,40	3,57	3,965	3,29	3,5	3,175	4,285	40,19
PAV Krautergersheim	3,70	3,12	3,21	3,835	4,21	3,89	4,28	4,365	3,69	4,14	3,97	4,73	47,13
PAV Innenheim	2,52	1,95	2,08	2,52	2,93	2,71	3,25	3,685	2,935	3,12	2,755	3,485	33,92
Tonnage PAV collecté	37,09	35,60	36,55	41,40	40	42,93	45,92	48,335	45,995	44,28	39,25	52,69	509,93

Le déploiement de la collecte des biodéchets est terminé sur le territoire de la CCPO.

En 2025, le ratio de 25,39 kg par habitant témoigne de la poursuite du geste de tri des biodéchets par la population.

4. Les déchetteries

4.1.1. La fréquentation des déchetteries

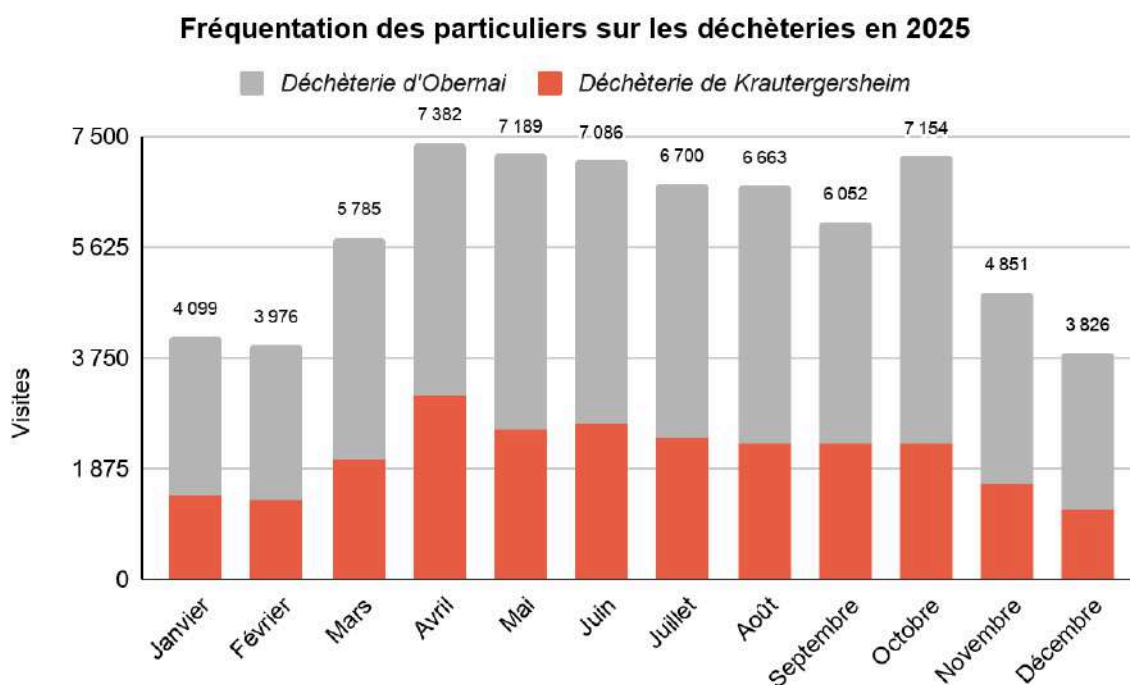
Nombre de visites par déchetteries par typologie d'usagers:

	Fréquentation particuliers			Fréquentation professionnels		
	Krautergersheim	Obernai	Total	Krautergersheim	Obernai	Total
Janvier	1 422	2 677	4 099	59	103	162
Février	1 340	2 636	3 976	50	97	147
Mars	2 043	3 742	5 785	62	100	162
Avril	3 115	4 267	7 382	55	80	135
Mai	2 546	4 643	7 189	63	94	157
Juin	2 629	4 457	7 086	43	100	143
Juillet	2 385	4 315	6 700	64	141	205
Août	2 297	4 366	6 663	49	95	144
Septembre	2 300	3 752	6 052	55	94	149
Octobre	2 290	4 864	7 154	50	117	167
Novembre	1 627	3 224	4 851	41	91	132
Décembre	1 184	2 642	3 826	41	88	129
TOTAL 2025	25 178	45 585	70 763	632	1 200	1 832
	72 595					
TOTAL 2024	24 373	43 606	67 979	641	1 401	2 042
	70 021					

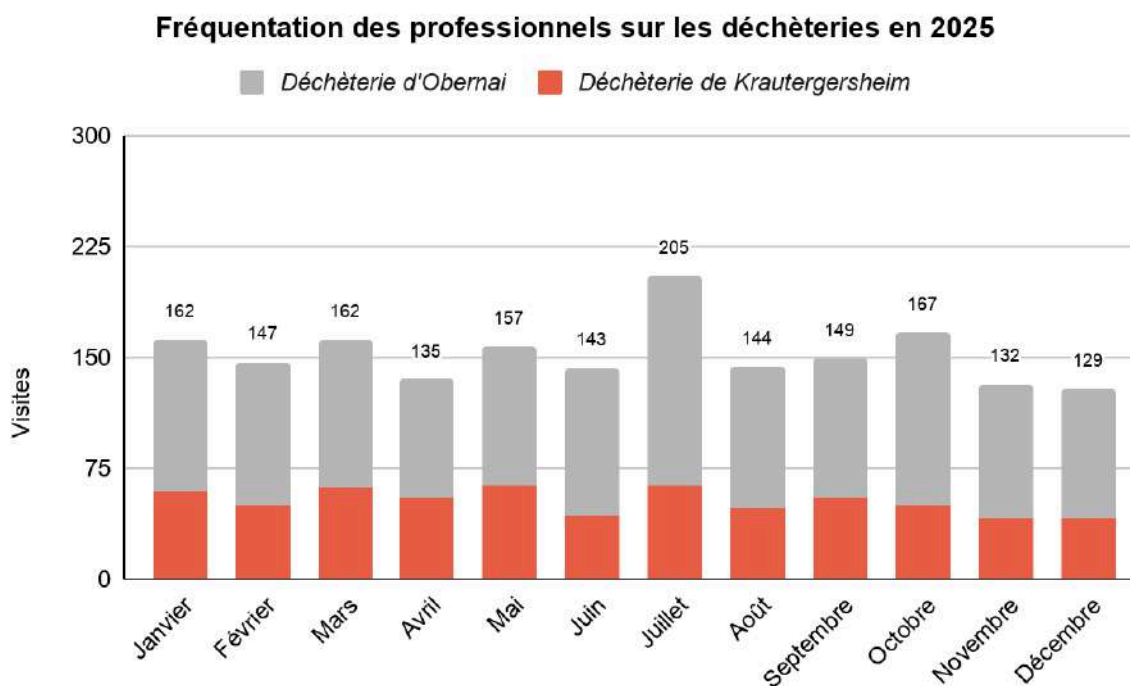
La fréquentation des déchetteries par les particuliers montre une hausse de 4% sur l'ensemble du territoire.

À l'inverse de la hausse observée chez les particuliers, la fréquentation des déchetteries par les professionnels est en baisse (-10,28%), illustrant une tendance contrastée entre ces deux catégories d'usagers.

Évolution mensuelle de la fréquentation des particuliers :



Evolution mensuelle de la fréquentation des professionnels :



4.1.2. Les tonnages

Les tonnages cumulés par matière pour les deux déchetteries sont repris dans le tableau ci-contre :

Tonnage sur les déchèteries		2025
Flux	Tonnage 2025	Part du tonnage
BATTERIES	2,80	0,05%
BOIS	632,62	10,98%
CARTONS	363,44	6,31%
FILM PE	3,38	0,06%
DÉCHETS VERTS	1141,69	19,82%
BRANCHAGES	39,78	0,69%
TONTE	62,52	1,09%
PLASTIQUES DURS	95,24	1,65%
FERRAILLES	214,92	3,73%
GRAVATS	1158,80	20,12%
POLYSTYRÈNE	23,60	0,41%
PLÂTRE	130,83	2,27%
D I B	0,00	0,00%
ENCOMBRANTS	1019,12	17,70%
HUILE MOTEUR	2,79	0,05%
HUILE VÉGÉTALE	3,60	0,06%
PILES	2,30	0,04%
RADIOS	0,15	0,00%
CAPSULES NESPRESSO	4,00	0,07%
CARTOUCHES D'ENCRE	0,94	0,02%
D D M Eco DDS	17,68	0,31%
D D M non Eco DDS	17,79	0,31%
ÉQUIPEMENTS	195,64	3,40%
DEA	537,24	9,33%
EMMAÜS	79,35	1,38%
HUISSERIE	2,13	0,04%
ECOLOGIC	6,78	0,12%
TOTAL 2025	5759,13	
TOTAL 2024	5764,74	

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des tonnages de déchets réceptionnés en 2025 par rapport à l'année 2024 :

Comparaison annuelle du tonnage sur les déchèteries				
Flux	2025	2024	Ecart (en t)	Ecart (en %)
BATTERIES	2,80	2,08	0,72	34,4%
BOIS	632,62	600,91	31,71	5,3%
CARTONS	363,44	343,34	20,10	5,9%
FILM PE	3,38	2,66	0,72	27,1%
DÉCHETS VERTS	1141,69	1318,87	-177,18	-13,4%
BRANCHAGES	39,78	0,00	39,78	#DIV/0!
TONTE	62,52	85,25	-22,73	-26,7%
PLASTIQUES DURS	95,24	88,17	7,07	8,0%
FERRAILLES	214,92	200,66	14,26	7,1%
GRAVATS	1158,80	294,94	863,86	292,9%
POLYSTYRÈNE	23,60	22,94	0,66	2,9%
PLÂTRE	130,83	101,11	29,72	29,4%
D I B	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
ENCOMBRANTS	1019,12	731,74	287,38	39,3%
HUILE MOTEUR	2,79	9,09	-6,30	-69,3%
HUILE VÉGÉTALE	3,60	4,13	-0,53	-12,8%
PILES	2,30	2,38	-0,08	-3,2%
RADIOS	0,15	0,30	-0,15	-50,0%
CAPSULES NESPRESSO	4,00	7,60	-3,60	-47,4%
CARTOUCHES D'ENCRE	0,94	0,68	0,26	37,3%
D D M Eco DDS	17,68	13,48	4,21	31,2%
D D M non Eco DDS	17,79	15,32	2,47	16,1%
ÉQUIPEMENTS	195,64	182,56	13,08	7,2%
DEA	537,24	516,14	21,10	4,1%
EMMAÜS	79,35	89,74	-10,39	-11,6%
HUISSERIE	2,13	28,17	-26,04	-92,4%
TERREUX	0,00	1097,18	-1 097,18	-100,0%
ECOLOGIC	6,78	5,30	1,48	28,0%
TOTAL	5759,13	5764,74	-5,61	-0,10%

L'analyse détaillée des différents flux de déchets montre une stabilité des apports en bois, cartons, ferraille.

*La benne "terreux" a été supprimée en 2025, ce qui explique les variations de tonnages des lignes terreux et gravats par rapport à 2024.

On peut également noter :

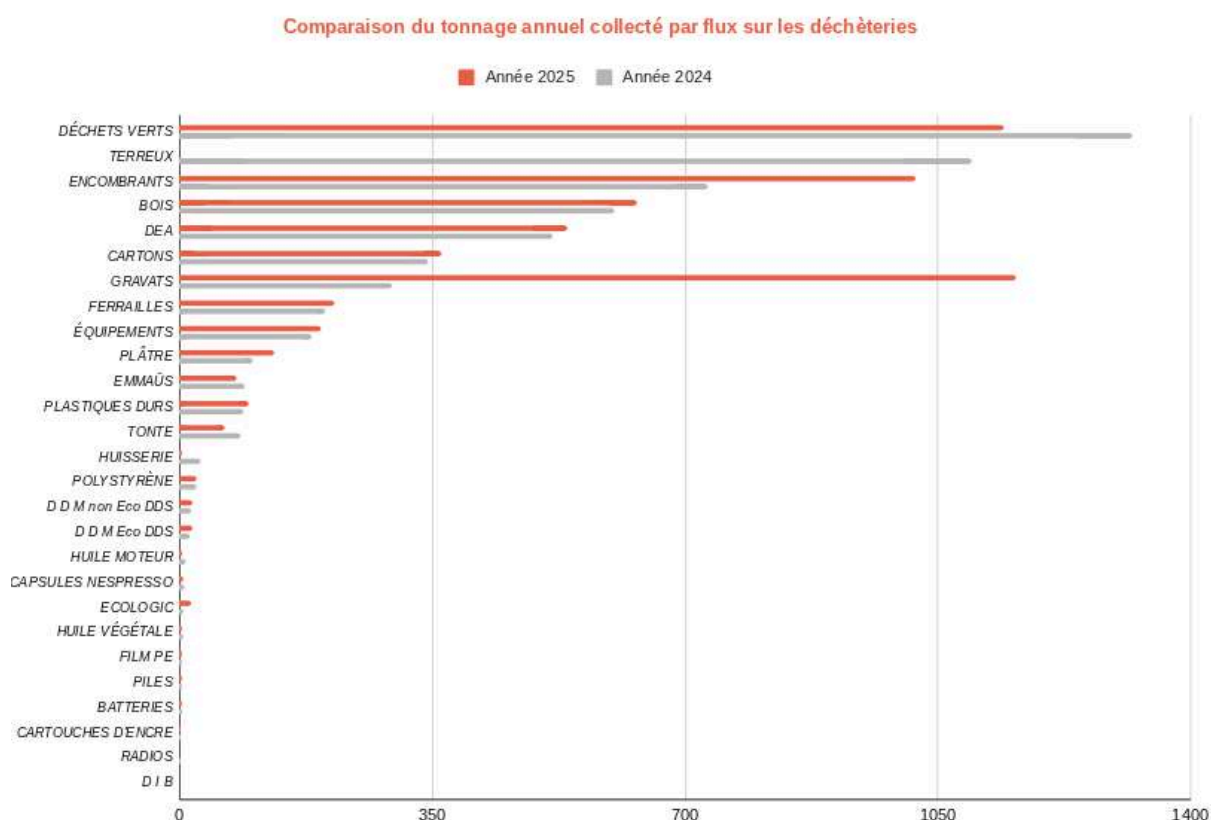
- une nette augmentation des ABJ, ASL, et des encombrants,
- une forte diminution des huisseries

Taux de valorisation calculés sur le tonnage global de déchèterie :

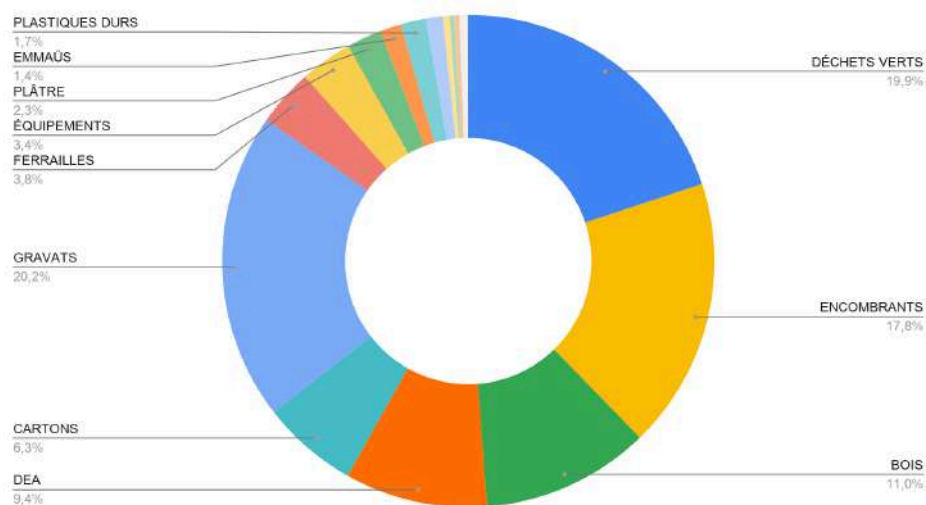
	2025	2024	Ecart
Taux de valorisation matière et réemploi	73,46%	67,74%	8%
Taux de valorisation énergétique	18,35%	13,19 %	39%
Sans Valorisation	8,18%	19,03 %	-57%

On constate l'impact important de la nouvelle gestion des gravats sur le taux de déchets sans valorisation et le taux de valorisation matière.

Classement des matières par importance des tonnages collectés :

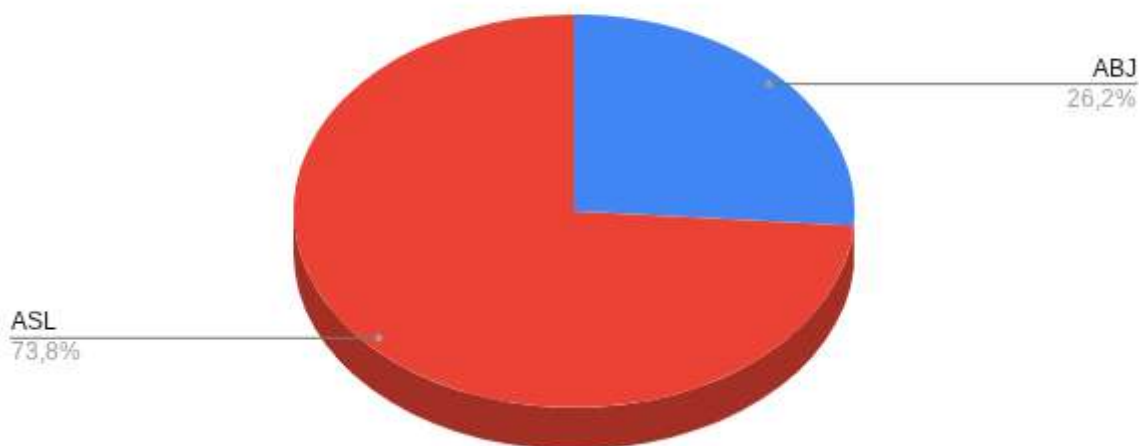


Proportion du tonnage réceptionné par flux en 2025



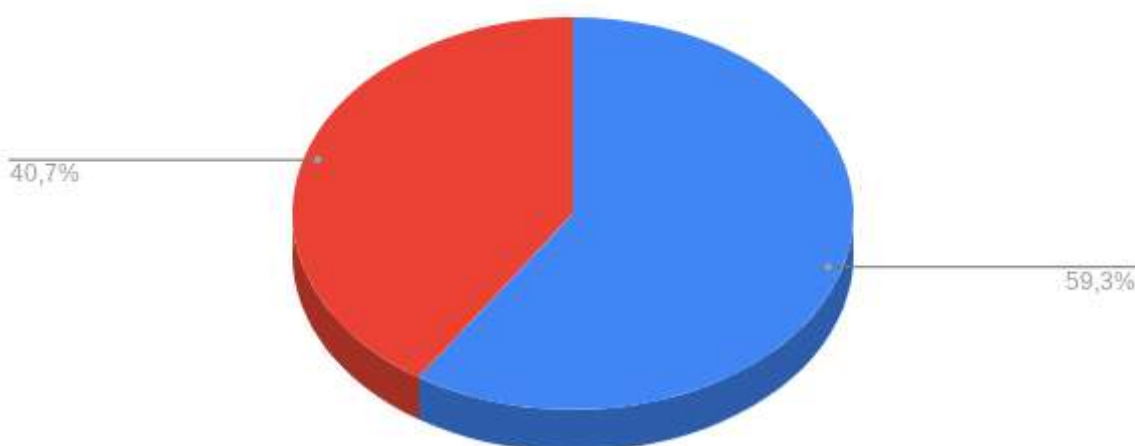
ABJ / ASL (total 6.78t)

ABJ 1.776t / ASL 5.006 t



Valorisation bennes gravats CCPO 2025

terreux = 471,95 t / gravats = 686,85 t



Les tableaux ci-après reprennent les tonnages par déchet et par mois pour les déchèteries de Krautergersheim et d'Obernai :

Déchèteries de Krautergersheim - Tonnage													2025
Flux	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL 2025
BATTERIES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BOIS	17,26	17,94	17,56	24,22	21,00	30,48	22,98	32,12	19,20	19,64	17,58	11,88	251,86
CARTONS	11,12	8,40	10,82	10,62	9,40	10,34	9,82	13,90	9,60	8,96	8,98	11,08	123,04
FILM PE	0,10	0,12	0,12	0,16	0,14	0,14	0,16	0,08	0,12	0,10	0,08	0,12	1,44
DÉCHETS VERTS	16,32	16,51	40,66	48,54	48,52	35,96	35,06	48,54	42,72	70,58	45,48	21,48	470,37
BRANCHAGES	0,00	8,72	8,56	2,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,86	22,02
TONTE	0,00	0,00	0,00	6,32	6,02	2,84	2,44	1,50	3,26	0,00	0,00	0,00	22,38
PLASTIQUES DURS	2,98	3,26	3,80	4,04	4,88	2,42	3,16	5,06	4,10	3,84	2,66	4,60	44,80
FERRAILLES	5,58	5,96	5,32	8,14	9,64	9,80	6,42	7,64	7,88	8,04	5,32	2,82	82,56
GRAVATS	43,32	35,00	24,68	58,84	49,82	53,00	40,28	53,78	22,22	44,96	27,84	15,26	469,00
POLYSTYRÈNE	1,64	0,80	0,82	1,12	0,74	0,78	0,94	0,50	0,86	1,06	0,60	1,02	10,88
PLÂTRE	4,36	4,64	6,38	4,96	2,94	2,90	5,36	7,28	3,58	4,14	7,44	8,45	62,43
D I B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENCOMBRANTS	24,60	30,14	36,84	37,42	40,92	39,46	40,72	46,02	39,38	41,68	40,08	25,24	442,50
HUILE MOTEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,63
HUILE VÉGÉTALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,36	0,36	0,00	0,00	0,36	0,00	1,08
PILES	0,00	0,00	0,00	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,56	0,00	0,00	1,11
RADIOS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAPSULES NESPRESSO	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,20
CARTOUCHES D'ENCRE	0,00	0,00	0,04	0,00	0,00	0,40	0,03	0,03	0,00	0,06	0,02	0,00	0,58
D D M Eco DDS	0,68	0,00	0,50	0,56	0,45	0,36	0,36	0,64	0,48	0,44	0,61	0,52	5,60
D D M non Eco DDS	1,14	0,48	1,00	0,77	0,46	0,94	0,50	0,61	0,87	0,54	0,62	0,90	8,83
ÉQUIPEMENTS	3,97	5,21	5,31	5,42	4,88	4,56	7,41	5,84	5,66	5,00	4,38	4,52	62,15
DEA	14,40	14,24	17,04	20,12	19,06	13,30	21,06	19,56	14,62	18,94	16,18	14,90	203,68
EMMAÜS	3,75	1,80	2,50	2,30	1,00	2,90	1,70	2,60	2,00	0,60	2,40	1,00	24,55
HUISSERIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,56	0,00	0,56
ECOLOGIC	0,38	0,12	0,36	0,00	0,00	0,41	0,00	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	1,67
TOTAL 2025	152	153	183	237	220	211	199	247	177	229	181	126	2 315
TOTAL 2024	93	146	218	189	270	224	245	238	205	255	170	136	2 389

Compte rendu technique 2025



Les deux déchèteries présentent des évolutions différentes : tandis que le site de Krautergersheim enregistre une légère diminution des tonnages, celui d'Obernai connaît une légère augmentation de ses apports.

Déchèteries de Obernai - Tonnage													2025
Flux	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL 2025
BATTERIES	0,00	0,53	0,00	0,52	0,41	0,00	0,30	0,44	0,00	0,00	0,00	0,60	2,80
BOIS	26,04	32,06	29,70	43,04	36,04	30,52	30,00	40,34	28,74	35,16	27,38	21,74	380,76
CARTONS	22,94	17,36	17,66	17,50	23,58	16,42	23,56	26,36	18,18	21,44	18,46	16,94	240,40
FILM PE	0,14	0,16	0,22	0,18	0,22	0,16	0,10	0,20	0,16	0,16	0,16	0,08	1,94
DÉCHETS VERTS	21,98	26,40	54,06	65,80	75,48	59,70	56,40	60,92	60,06	99,82	65,06	25,64	671,32
BRANCHAGES	0,00	7,18	6,76	2,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,14	17,76
TONTE	0,00	0,00	0,00	10,94	7,16	8,60	1,74	3,30	4,76	3,64	0,00	0,00	40,14
PLASTIQUES DURS	3,62	3,62	4,42	4,16	4,66	4,66	4,74	5,78	3,96	4,70	3,22	2,90	50,44
FERRAILLES	11,34	10,44	11,16	12,78	13,56	9,38	11,78	13,16	9,36	11,50	9,92	7,98	132,36
GRAVATS	65,46	55,58	31,98	82,54	67,26	49,22	52,20	50,38	70,32	73,24	50,44	41,18	689,80
POLYSTYRÈNE	1,00	1,02	1,26	1,12	1,32	0,72	0,78	1,18	1,08	0,98	1,64	0,62	12,72
PLÂTRE	3,04	6,91	4,14	5,68	2,88	0,00	8,28	5,91	9,99	5,28	8,58	7,71	68,40
D I B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENCOMBRANTS	34,70	35,58	40,08	50,20	49,74	51,18	58,56	54,26	44,68	56,58	53,96	47,10	576,62
HUILE MOTEUR	0,63	0,00	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	2,16
HUILE VÉGÉTALE	0,36	0,36	0,00	0,36	0,00	0,36	0,00	0,72	0,00	0,00	0,36	0,00	2,52
PILES	0,00	0,00	0,56	0,00	0,00	0,00	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,19
RADIOS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15	0,00	0,15
CAPSULES NESPRESSO	0,80	0,00	0,80	0,00	0,80	0,00	0,00	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	2,80
CARTOUCHES D'ENCRE	0,08	0,00	0,00	0,04	0,07	0,00	0,08	0,00	0,03	0,04	0,00	0,02	0,36
D D M Eco DDS	0,32	1,02	0,65	1,52	1,14	1,05	1,41	1,57	1,40	0,82	0,82	0,36	12,08
D D M non Eco DDS	0,55	0,82	0,85	1,58	0,35	0,29	0,23	0,80	1,06	0,54	0,91	0,98	8,96
ÉQUIPEMENTS	9,46	10,68	10,60	12,87	11,38	10,92	12,31	11,77	12,97	9,79	8,83	11,92	133,49
DEA	25,24	19,96	27,52	31,58	25,28	28,90	34,60	34,76	29,16	29,98	23,96	22,36	333,56
EMMAÛS	5,70	3,40	5,90	6,30	3,30	4,85	5,05	5,90	5,90	1,50	3,90	3,10	54,80
HUISSERIE	0,00	0,00	0,64	0,00	0,00	0,26	0,00	0,00	0,51	0,00	0,16	0,00	1,57
ECOLOGIC	0,57	0,47	0,42	0,37	0,48	0,59	0,00	0,94	0,56	0,42	0,30	0,00	5,11
TOTAL 2025	234	234	250	352	325	278	303	320	303	356	278	212	3 444
TOTAL 2024	214	220	283	282	350	307	292	336	298	342	272	180	3 375



Rotation de benne des déchèteries :

	KRAUTERGERSHEIM	OBERNAI	TOTAL
DÉCHETS VERTS	177	235	412
ENCOMBRANTS	129	171	300
BOIS	111	172	283
GRAVATS	62	85	147
CARTONS	81	79	160
FERRAILLES	32	51	63
TONTE	15	21	36
POLYSTYRÈNE	33	51	84
PLASTIQUES DURS	34	47	81
BRANCHAGES	20	18	38
TOTAL	694	910	1 540

Une variation de + 2,80% des rotations est constatée par rapport à 2024.

Le poids moyen toute matière confondue (hors éco organisme) et par benne transportée est de 2,82 tonnes par benne et est donc en légère diminution par rapport à 2024.

4.1.3. Les opérations de broyage des déchets végétaux

Une benne “branchages” est mise à disposition sur chaque déchèterie au printemps, ainsi qu’à l’automne. Elle permet de collecter les branchages déposés par les usagers en déchèteries.

Ces bennes sont ensuite vidées et le contenu est stocké sur notre site à Rosheim. Les branches seront broyées par l’entreprise KRETZ en fin de période de taille.

Le broyat obtenu est mis à disposition des usagers en déchèterie, pour permettre une valorisation directe et locale.

L’entreprise KRETZ est intervenue une fois en 2025.

5. Traitement

Le tableau reprend pour chaque déchet le site de réception et le site de traitement final avec le mode de traitement :

Déchet	Site de réception	Exutoire final
Ordures ménagères résiduelles	Centre de tri et de transfert <i>Veolia (Rosheim, 67)</i>	UVE Sénerval (Strasbourg, 67)
Emballages recyclables		COVED (Richwiller, 68)
Verre		OI Manufacturing (Gironcourt-sur-Vraine, 88)
Cartons		Cartonniers comme Blue Paper (Strasbourg, 67)
Encombrants		Filières CSR
Plastiques durs (pots de fleurs compris)		Filières adaptées via VPFR
Films plastiques		Filières plasturgiques via VPFR
Polystyrène		Filières adaptées via VPFR
Bois		EGGER (Rambervillers, 88)
Déchets verts		SEDE (Eschau, 67)
Biodéchets	Métha'Co à Marlenheim	
Mobilier	Eco-organisme Ecomaison	
Tontes	Lycée Agricole d'Obernai Alsace (Obernai, 67)	
DEEE	Envie Strasbourg (Strasbourg, 67)	
Plâtres	Eco organisme VALOBAT	
Ferrailles	Baruch & Fisch (Rosheim, 67)	Industries métallurgiques
Gravats	DENNI LEGOLL (Griesheim-près-Molsheim, 67)	Broyage pour réutilisation
Terreux		CET Classe III <i>Veolia</i> (Rosheim, 67)
Batteries Usagées	Baruch & Fisch (Rosheim, 67)	
Piles	Eco-organisme COREPILE	
Huiles minérales	SEVIA (Strasbourg, 67)	
Huiles végétales	Lycée Agricole d'Obernai Alsace (Obernai, 67)	
Déchets diffus spécifiques	Eco-organisme EcoDDS Est Argent à Saint-Michel-sur-Meurthe pour le reste	
Lampes et néons	Eco-organisme Ecosystem	
Capsule Nespresso	Repris par la filière Nespresso	
Cartouches d'encre	PRINTERRE	
Huisseries	Eco organisme VALOBAT	
Articles de sports et loisirs	Eco-organisme Ecologic	
Articles de bricolage et jardinage	Eco-organisme Ecomaison (hors thermiques) et Ecologic (thermiques)	
Recyclerie	Emmaüs	
Radiographies	RECYCL'M	

Déchet	Site de réception	Exutoire final
CD - DVD	MEWA Plastic aux Pays-Bas	
Bouchons	Association Bouchons Bonheur 67 (Bischoffsheim)	

6. Les caractérisations des collectes sélectives

Les caractérisations des collectes sélectives répondent au cahier des charges CITEO. Elles ont été réalisées par le bureau d'études ANETAME Ingénierie de Strasbourg.

L'échantillonnage est réalisé conformément à la norme Afnor d'échantillonnage XP X30-437.

Les pesées sont réalisées par le matériel spécifique et adaptées de l'unité mobile de caractérisation "CARACTÉRIS".

6.1. Caractérisation des collectes sélectives

6.1.1. Dates des caractérisations réalisées

Le calendrier ci-après reprend les dates des 16 caractérisations de collecte sélective réalisées par le bureau d'études ANETAME et le secteur concerné :

Communes	Dates
MEISTRATZHEIM	12/02/2025
OBERNAI ZA SUD	12/02/2025
OBERNAI DECAPOLE	30/04/2025
OBERNAI PAV AVENUE GAIL	30/04/2025
BERNARDSWILLER	30/04/2025
INNENHEIM	06/06/2025
OBERNAI LOI	06/06/2025
MEISTRATZHEIM	07/08/2025
OBERNAI CENTRE	07/08/2025
OBERNAI CENTRE	19/09/2025
INNENHEIM	19/09/2025
OBERNAI DECAPOLE	15/10/2025
OBERNAI SUD	15/10/2025
OBERNAI PAV RTE BOERSCH	15/10/2025
BERNARDSWILLER	03/12/2025
OBERNAI LOI	03/12/2025

6.1.2. Présentation des résultats

L'ensemble des rapports de caractérisation de l'année 2025 est repris en annexe 1 :

	2025	2024
PCNC	27,66 %	27,86 %
JRM	15,19 %	15,33 %
GM	1,64 %	2,04 %
Acier	4,01 %	4,58 %
Aluminium	1,93 %	1,94 %
Petit Aluminium	0,36 %	0,55 %
PCC	2,75 %	3,23 %
PET Clair	8,02 %	9,13 %
PE-PP	5,77 %	6,82 %
Films	7,45 %	7,96 %
Flux de développement	6,19 %	7,03 %
Refus	19,03 %	13,52 %

On observe une hausse des refus de tri entre 2024 et 2025, ce qui suggère la nécessité de maintenir les actions de sensibilisation et d'accompagnement des usagers pour maintenir et améliorer la qualité du tri.

Afin de cibler au mieux la composition du refus de tri et orienter nos actions de communication à venir, le tableau ci-après reprend l'analyse de la composition de ces refus. Ces données sont issues des caractérisations réalisées par ANETAME Ingénierie.

		Refus	OM	Emballages déchets en petits-bouts	Imbriqués	Déchets verts	Biodéchets	DDS	Contenant plein	Emballages Bois	Textile	Verre	Plastiques	Cartouche Encre	Dosette Café	Autres
			Mouchoirs Masques ESSUS-tout				Reste de repas Épluchures		Bouteille Shampooing				Centres Boîtes Plastiques			Collier de serrage DEEE Tuyau PVC DASRI
Meistratzheim	12/02	19,43%	X		X		X		X			X				
Obernai ZA Sud	12/02	11,37%	X		X		X					X				
Obernai Decapole	30/04	12,15%	X		X		X		X			X				
Obernai PAV Gail	30/04	30,30%	X				X		X			X				X
Bernardswiller	30/04	7,85%	X		X							X				
Innenheim	06/06	14,26%	X		X		X		X				X			
Obernai Loi	06/06	23,78%	X		X		X				X					
Meistratzheim	07/08	21,16%	X		X							X	X			X
Obernai centre	07/08	11,59%	X		X		X				X					X
Obernai centre	19/09	10,94%	X		X						X					
Innenheim	19/09	21,46%	X		X		X				X					
Obernai décapole	15/10	42,10%	X		X		X						X			
Obernai Sud	15/10	27,22%	X		X								X			X
Obernai PAV Boersch	15/10	31,77%	X		X		X				X					
Bernardswiller	03/12	15,04%	X		X		X									X
Obernai Loi	03/12	10,30%	X		X								X			
			100%	0%	94%	0%	65%	0%	25%	0%	25%	44%	31%	0%	0%	31%

L'analyse des caractérisations révèle trois principales sources de refus de tri : les ordures ménagères résiduelles, les déchets imbriqués (principalement des matériaux recyclables), et les restes alimentaires. La présence importante d'imbriqués et de biodéchets suggère un potentiel de valorisation inexploité et la nécessité de continuer la sensibilisation des usagers à un meilleur geste de tri.

7. Evolution des tonnages / flux année N-1

2025 est la première année du renouvellement de la DSP. Cette année servira de base pour la suite du contrat.

En introduction, nous vous présentons l'évolution des ratios de production de déchets entre 2024 et 2025 (REP comprises) :

Matières/origine	2025		2024		Gain (Kg/hab)
	T/an	Kg/hab	T/an	Kg/hab	
OMr	2 546	126,8	2 604	130,5	- 3,7
Multimatériaux (YC papier tertiaire)	1 408	70	1 467	73,5	- 3,5
Verre	859	42,8	848	42,5	+ 0,3
Biodéchets	696	34,7	573	28,7	+ 6
Déchets de déchèterie	5 759	286,7	5 764	288,8	- 1,8
<i>dont ECODDS</i>	17,68	0,88	13,48	0,68	+ 0,2
<i>dont réemploi</i>	79,35	3,95	89,7	4,5	- 0,55
<i>dont DEA</i>	536,72	26,73	516,14	25,86	+ 0,87
TOTAL	11 268	561	10 923	564	-3

Population 2024 : 19 960 habitants. Population 2025 : 20 082 habitants (Donnée INSEE).

Les tableaux ci-après présentent l'évolution des tonnages par flux et mode de collecte depuis le début du contrat.

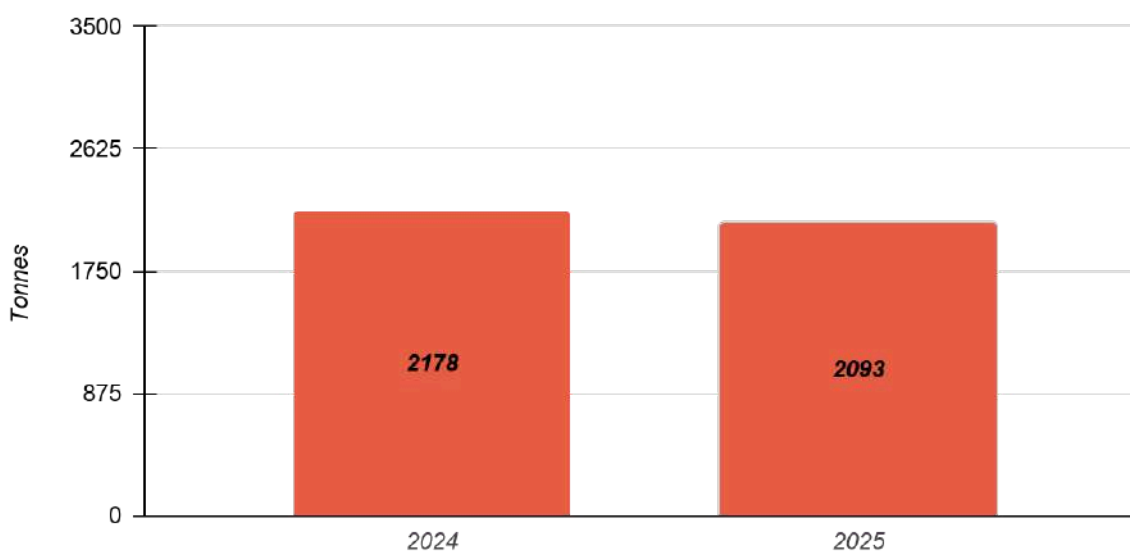
7.1. Les ordures ménagères résiduelles

7.1.1. En porte à porte

Ordures ménagères résiduelles - Tonnage collecté en porte-à-porte														
Communes	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL	Ecart N / N-1
2025	177,07	152,78	166,05	175,72	159,81	188,54	190,56	165,01	182,48	162,67	152,53	220,11	2 093,33	-3,9%
2024	198,43	159,32	161,96	182,83	184,67	173,75	200,58	174,90	185,23	192,80	167,76	195,95	2 178,18	-8,5%

Evolution du tonnage collecté

Ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte



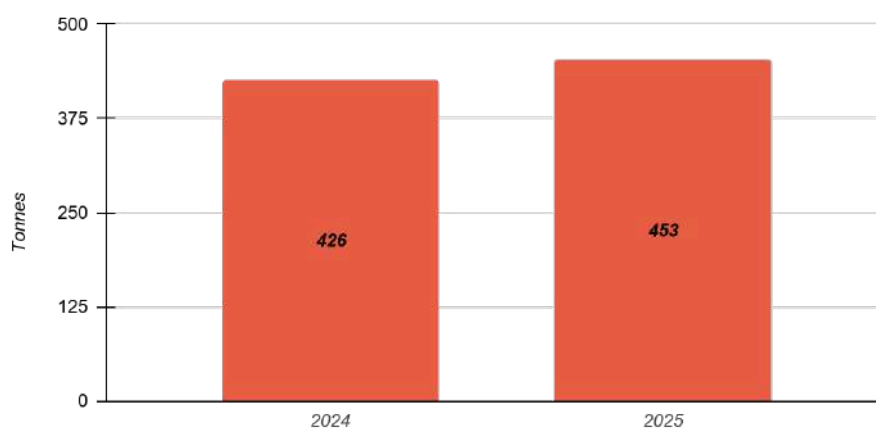
7.1.2. En apport volontaire

	2024	2025
Janvier	37,22	35,32
Février	35,72	32,30
Mars	30,06	40,66
Avril	39,86	35,90
Mai	31,70	35,88
Juin	33,94	35,18
Juillet	42,50	48,76
Août	28,00	25,18
Septembre	34,12	49,72
Octobre	37,06	33,16
Novembre	34,40	35,60

Décembre	41,70	45,16
TOTAL	426	453
Contenants	67	69
Evolution N / N-1	-6,2%	+6,23

Evolution du tonnage collecté

Ordures ménagères résiduelles en points d'apport volontaire

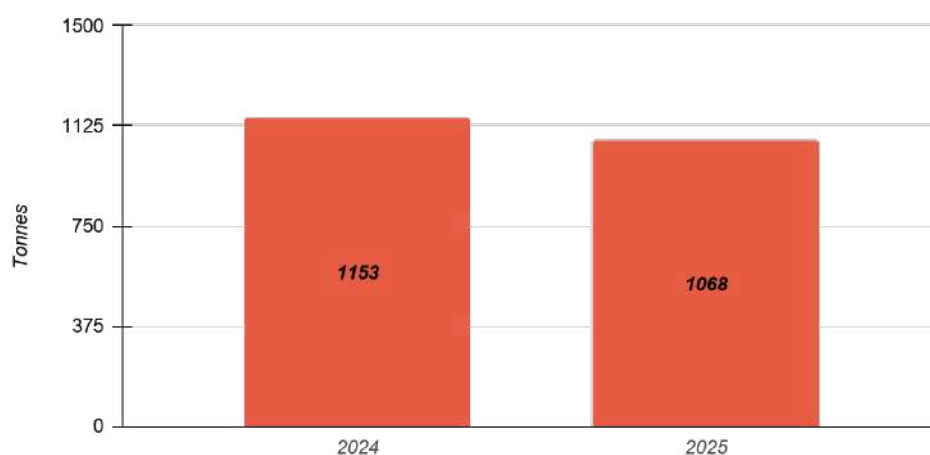


7.2. La collecte sélective

Collecte sélective - Tonnage collecté en porte-à-porte														
Années	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL	Ecart N / N-1
2025	104,81	86,00	88,94	96,25	85,57	81,59	78,56	74,76	104,72	97,79	78,97	89,79	1 067,75	-7,4%
2024	106,24	87,52	83,66	93,88	101,70	84,28	103,56	92,29	96,79	103,70	90,24	109,11	1 152,97	3,2%

Evolution du tonnage collecté

Collecte sélective en porte-à-porte



7.2.1. En apport volontaire

	2024	2025
Janvier	24,84	24,50
Février	20,94	23,14
Mars	22,58	29,78
Avril	27,56	27,20
Mai	29,18	32,38
Juin	22,12	28,36
Juillet	26,94	25,64
Août	23,18	24,88
Septembre	24,50	28,35
Octobre	33,00	38,96
Novembre	28,98	27,42
Décembre	30,36	29,68
TOTAL	314	340
Contenants	73	75
Evolution N / N-1	9,05%	8,31%

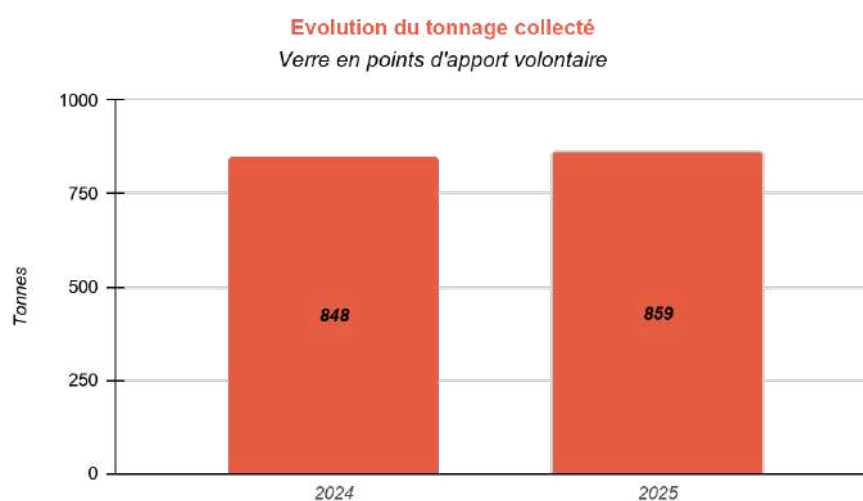
Nous pouvons maintenant comparer les productions globales d'OMR et de CS issus des deux modes de collecte.

	2024	2025
OMR	2 604,5	2 546,2
CS	1 467,2	1 408
TOTAL	4 071,7	3 954,2

7.3. Le verre

	2024	2025
Janvier	61,12	87,41
Février	62,88	56,42
Mars	73,78	58,02
Avril	72,13	79,94
Mai	74,64	73,04
Juin	73,29	73,87
Juillet	73,98	80,78
Août	81,84	68,78
Septembre	65,88	66,25
Octobre	75,88	69,34
Novembre	53,93	61,90
Décembre	78,92	82,98
TOTAL	848	859
Contenants	52	50
Evolution N / N-1	-4,5	1,2%

Comparatif des productions en tonnes de collecte verre en PAV :

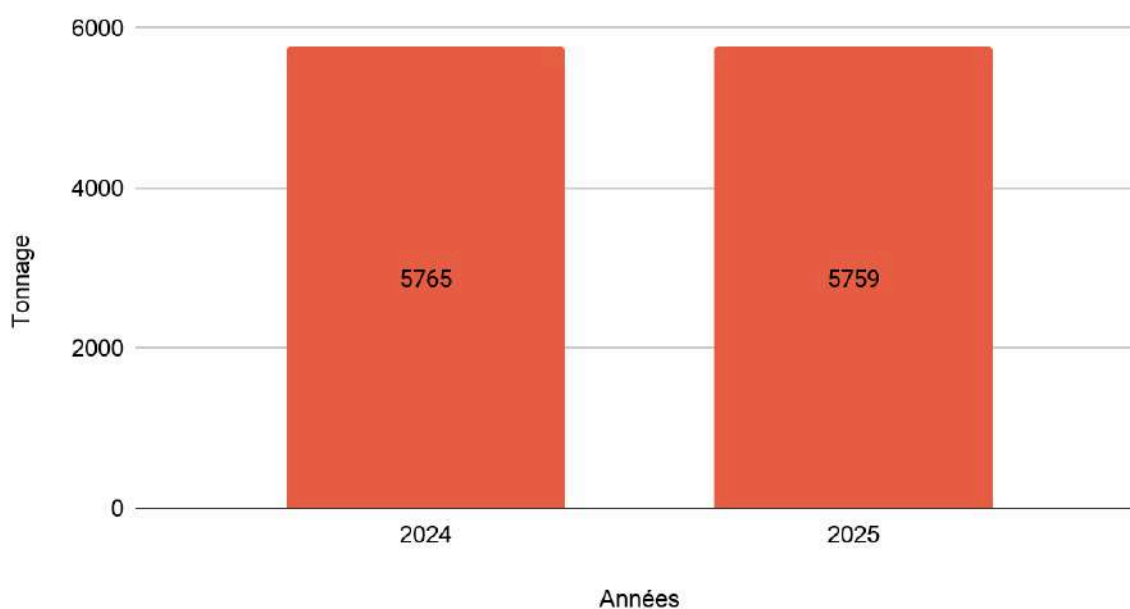


7.4. Les déchetteries

7.4.1. Les tonnages

	2024	2025
Batteries	2,08	2,80
Bois	600,91	632,62
Cartons	343,34	363,44
Films PE	2,66	3,38
Déchets verts	1318,87	1141,69
Branchages	0	39,78
Tonte	85,25	62,52
DIB	-	-
Encombrant	731,74	1019,12
Ferrailles	200,66	214,92
Gravats	294,94	1158,80
Terreux	1097,18	0
Polystyrène	22,94	23,60
Plâtre	101,11	130,83
Plastiques durs	88,17	95,24
Huile moteur	9,09	2,79
Huile végétale	4,13	3,60
Piles	2,38	2,30
Nespresso	7,60	4
Cartouches	0,68	0,94
DDM	28,80	35,47
DEEE	182,56	195,99
Mobilier (DEA)	516,14	536,72
Recyclerie	89,74	79,35
Huisseries	28,17	2,13
Ecologic	5,30	6,78
TOTAUX	5765	5759

Comparatif des tonnages par année



7.5. Faits marquants de l'année 2025

JANVIER :

- Changements des horaires d'ouvertures des déchetteries.
- Réceptions des bacs 360L et 660L CS.
- Déplacement des PAV verre et Biodéchets rue de Bernardswiller/Munsterling.
- Interruption des collectes en PAP le 15/01 en raison de pluie verglaçante.
- Panne de la barrière de la déchetterie d'Obernai.
- mise en place des bennes BRANCHAGES en déchetterie.

FÉVRIER :

- mise en place de conteneurs du SMICTOM
- arrêt des conteneurs enterrés Place Neher en raison des travaux
- mise en place de bacs 360L dans les PAV biodéchets Rue St Jacques à Obernai

MARS :

- panne compacteur déchetterie Krautergersheim. (Vérin fissuré)
- Intrusion à la déchetterie de Krautergersheim.
- 19/03 Rue des capucins collecté par l'équipage de l'après-midi (stationnement gênant d'un véhicule le matin).
- Déplacement du PAV Biodéchets OBER69 (rue du Général Leclerc) et remis en place à côté du PAV rue du Général Baegert.
- Réception des nouvelles cartes de déchetterie.

AVRIL :

- cravates "distributions sacs de tri" distribuées à Innenheim, Kraut., et Bernardswiller
- installation supports et panneaux gravats et plâtre en déchetterie
- panne du compacteur cartons à Krautergersheim
- Dépôt et retrait d'une benne papiers à Meistratzheim
- formation ECODDS pour les gardiens déchetterie

MAI :

- changement de 4 lecteurs PAVE
- panne de la bi comp titulaire
- réparation compacteur cartons à Krautergersheim
- distributions flyer "collecte estivale"
- déplacement des PAVE biodéchets à Niedernai (Rue des Pierres)
- mise à disposition de bacs pour la fête foraine

JUIN :

- déplacement des PAVE biodéchets à Niedernai en raison de travaux
- le chauffeur grue a heurté la toiture en rentrant sur le parking du 202 Rue Gouraud à Obernai

JUILLET :

- crevaisson du camion lors de la tournée du 07/07/2025
- mise en place de la C0.5
- travail de Dayan Jeantet sur la mise à jour des gîtes

AOÛT:

- retrait caisse palettes NESPRESSO à la déchèterie d'Obernai

SEPTEMBRE :

- lampadaire Rue du Coteau à Obernai touché lors d'une collecte PAVE
- PAV biodéchets Rue Goessli à Obernai déplacé
- participation à BIOBERNAI

OCTOBRE :

- remise en service de la barrière de la déchèterie de Krautergersheim
- panne compacteur Obernai
- dépôts et collectes de 2 bennes papiers (Bernardswiller + Innenheim)

NOVEMBRE :

- remise en route des PAVE Place Neher à Obernai
- retrait des PAV temporaires (Rue Gouraud et Rue de Sélestat Obernai)
- installation du Marché de Noël à Obernai
- arrivée de 2 nouvelles BOM (biocarburant)
- situation dangereuse Route de Boersch à Obernai (tournée PAV)

DÉCEMBRE :

- dépôt d'un scooter devant la déchèterie (puis évacué par l'utilisateur)
- PAVE CS Avenue de Gail + Place Notre Dame à Obernai incendiés
- Marché de Noël à Obernai

8. Bilan de la distribution des sacs

La distribution de sacs de tri et biodéchets, réalisée par l'ambassadrice de tri, a eu lieu toute l'année 2025.

Communes	Dates
Obernai	Du 25 août au 27 septembre 2025
Niedernai	Le 19, 20 et 22 mars 2025
Meistratzheim	Le 9, 10, et 12 avril 2025
Krautergersheim	Le 14, 15 et 17 mai 2025
Bernardswiller	Le 3, 5 et 7 juin 2025
Innenheim	Le 18, 19 et 21 juin 2025

Des cartons de sacs de tri ont également été livrés aux mairies afin qu'elles puissent satisfaire les demandes des usagers qui se rendent dans leurs locaux.



Chaque distribution fait l'objet d'une communication ciblée en matière d'environnement (prévention, collecte sélective, compostage,...). Un total de 11 939 rouleaux de sacs de tri a été distribué au cours de l'année 2025 lors des stands mais également à l'accueil de la CCPO ou encore grâce aux casiers devant les déchèteries.

Un total de 6 970 lots de sacs kraft ont également été distribués.

Plus d'usagers se sont rendus sur les stands de distribution, par rapport à 2024 :

Tableau de comparaison des Usagers Présents sur Stands

Année	Usagers Présents sur Stands
2024	3 585
2025	3 709

Le nombre d'usagers présents sur stand a **augmenté** de 3,46 % entre 2024 et 2025.

9. Actions de communication engagées auprès des usagers

9.1. *Lors de la distribution des sacs*

La distribution des sacs lors des permanences sur stand de distribution, a permis de continuer la sensibilisation des usagers grâce à des échanges directs. En 2025 nous avons abordé différents thèmes avec les usagers, la collecte sélective, la prévention des déchets, l'utilisation des déchèteries. Nous avons également continué à parler de la pratique du compostage et du tri des biodéchets.

9.2. *Lors de la distribution des bacs et sacs pour une manifestation*

Pour toutes les manifestations, lors de la prise de contact ou lors de la dépose de bac, une sensibilisation des organisateurs est réalisée sur les consignes de tri.

9.3. *Communication aux équipages de collecte*

Lors des causeries chauffeurs et ripeurs, des rappels réguliers sont réalisés sur la qualité des collectes. Il est notamment rappelé à nos équipiers de collecte, la mise en place des "cravates" de refus de collecte pour les non conformités détectées.

9.4. *Animations scolaires*

Des animations ont été réalisées dans différents établissements scolaires au cours de l'année 2025. A cette occasion, différents thèmes ont pu être abordés (tri, cycle de vie, destination des déchets, compostage, déchèterie...). Les animations se sont déroulées sous différentes formes : présentation de slides, vidéos, jeux, ateliers manuels...

A l'école Pablo Picasso à Obernai :

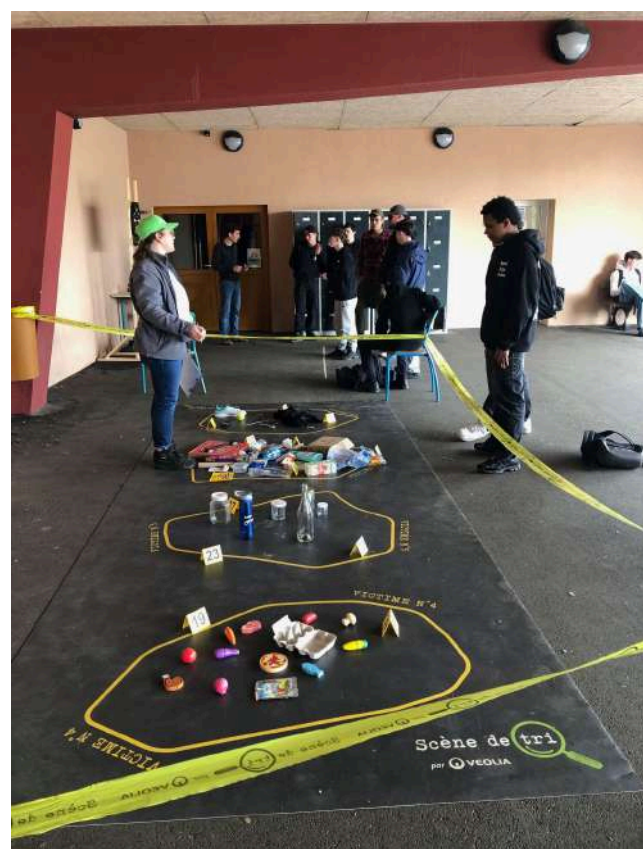
Réalisation d'un programme d'animations par niveau, pour que chaque élève ait une animation par an, sur un thème différent, afin d'avoir une sensibilisation complète en fin de cycle scolaire.

- CP : animation "générale" sur le tri des déchets + réalisation de pots à crayon avec des objets de récupération
- CE1 : rappel des consignes de tri + réalisation de gnômes avec des objets de récupération
- CE2 : biodéchets/compostage, partie théorique + mise en place de composteurs dans la cour
- CM1 : Elsasspütz
- CM2 : Déchèterie (jeu de piste)

Au Lycée Paul Emile Victor à Obernai :

- Participation à la journée des talents : Stand d'animation "scène de tri"

Retour en images sur certaines de ces animations :



9.5. Participation de ALPHA à BiObernai



Lors du salon BiObernai des 19, 20, et 21 septembre 2025 Veolia a tenu un stand de sensibilisation sur le sujet des biodéchets.

Lors de ce salon, nos ambassadrices du tri ont proposé :

- La sensibilisation au tri des biodéchets
- La mise en avant des animations organisées,
- La sensibilisation à la pratique du compostage,
- Le rappel des consignes de tri,
- Animation à l'EDD avec le jeu de la roue.

Ci dessous, quelques photos du stand :



9.6. Animations compostages



En 2025, toutes les communes de la CCPO étaient équipées de bornes pour la collecte des biodéchets. Pour encourager la gestion responsable des déchets organiques, la CCPO a continué à offrir gratuitement des composteurs aux habitants.

Des séances d'information publique sur inscription ont été organisées pour présenter le compostage. Ces formations, animées par une ambassadrice du tri, ont permis aux participants d'apprendre les bonnes pratiques. À la fin de chaque session, les composteurs ont été distribués aux participants.

9.7. Animations jardiner au naturel

La CCPO a organisé des animations "jardiner au naturel". Nos équipes n'avaient pas besoin d'être présentes puisque les spécialistes du jardin en permaculture, "Les Résilients", ont présenté les techniques et astuces à mettre en œuvre pour transformer les "déchets du jardin" en ressource pour enrichir le sol: couvrir sol, broyage, haies sèches, mulching ... Par exemple, comment réutiliser les feuilles directement dans le jardin. Dans l'optique d'une pratique écologique et d'initiation à la permaculture, vertueuse de l'environnement. Un temps de partage et d'échange pour enrichir son jardin et réduire ses allers/retours en déchèterie.



9.8. Contrôles de sacs de tri

Afin de sensibiliser les usagers à la qualité de la collecte sélective, les ambassadrices du tri ont réalisé des opérations ponctuelles de contrôle de sacs de tri. Elles ont pour but d'identifier la qualité des sacs présentés la veille de la collecte. En fonction de la qualité du tri, une cravate est apposée sur le sac :



- Cravate verte “parfait!” : elle a pour but de féliciter les usagers réalisant les bons gestes de tri, pour les sacs sans erreur de tri
- Cravate orange “presque parfait !” : elle indique l’erreur trouvée dans le sac et précise le bon flux pour le déchet en question, pour que l’usager puisse appliquer le bon geste de tri pour les prochaines collectes. Le sac sera collecté par nos équipes.
- Cravate rouge “refus” : elle précise à l’usager qu’il y a trop d’erreurs de tri dans le sac, indique dans quels flux sont à jeter ces déchets. Les consignes de tri sont laissées à l’usager pour qu’il puisse les appliquer. Le sac sera refusé lors de la collecte. L’usager est invité à trier son sac pour la collecte suivante.

	cravates PARFAIT	feuilles parfait		cravates PRESQUE PARFAIT	feuilles presque parfait		cravates REFUS	feuilles refus		cravates refus bac OM	total usagers sensibilisés
Obernai (bleue) / Haute Corniche 26/03/2025	12	0		2	15		4	0		2	35
%		34,29%			48,57%			11,43%		0,06	100,00%
	cravates PARFAIT	feuilles parfait		cravates PRESQUE PARFAIT	feuilles presque parfait		cravates REFUS	feuilles refus		cravates refus bac OM	total usagers sensibilisés
Obernai (jaune) / Quartier Edmond Demange 28/04/2025	17	0		18	17		4	56		0	112
%		15,18%			31,25%			53,57%		0,00	100,00%
	cravates PARFAIT	feuilles parfait		cravates PRESQUE PARFAIT	feuilles presque parfait		cravates REFUS	feuilles refus		cravates refus bac OM	total usagers sensibilisés
Meistratzheim 04/08/2025	30	4		26	45		4	0		0	109
%		31,19%			65,14%			3,67%		0,00	100,00%
	cravates PARFAIT	feuilles parfait		cravates PRESQUE PARFAIT	feuilles presque parfait		cravates REFUS	feuilles refus		cravates refus bac OM	total usagers sensibilisés
INNENHEIM 17/09/2025	20	0		15	13		0	0		0	48
%		41,67%			58,33%			0,00%		0,00	100,00%

Compte rendu technique 2025



	cravates PARFAIT	feuilles parfait		cravates PRESQUE PARFAIT	feuilles presque parfait		cravates REFUS	feuilles refus		cravates refus bac OM	total usagers sensibilisés
OBERNAI zone bleue, Général Leclerc Mont National 15/10/2025	40	90		1	0		1	0		2	134
%		97,01%			0,75%			0,75%		0,01	100,00%
	cravates PARFAIT	feuilles parfait		cravates PRESQUE PARFAIT	feuilles presque parfait		cravates REFUS	feuilles refus		cravates refus bac OM	total usagers sensibilisés
OBERNAI zone jaune, ZA Sud 20/10/2025	3	4		9	2		0	0		0	18
%		38,89%			61,11%			0,00%		0,00	100,00%
	cravates PARFAIT	feuilles parfait	Si collectifs, Nb d'usagers sensibilisés	cravates PRESQUE PARFAIT	feuilles presque parfait	Si collectifs, Nb d'usagers sensibilisés	cravates REFUS	feuilles refus	Si collectifs, Nb d'usagers sensibilisés	cravates refus bac OM	total usagers sensibilisés
BERNARDSWILLER 13/11/2025	6	4	16	9	4	11	4	0	36	0	90
%		11,11%			14,44%			4,44%		0,00	100,00%



9.9. *Repair Café*

Plusieurs Repair Café ont été organisés sur le territoire de la CCPO:

- samedi 5 avril 2025
- samedi 14 juin 2025
- samedi 4 octobre 2025
- samedi 22 novembre 2025 (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets)

Ces journées ont pour but d'inciter les usagers à ne pas jeter en cas de panne, mais d'essayer de les réparer pour optimiser leur durée de vie, et ainsi réduire leur quantité de déchets. L'équipe de bénévoles s'est encore agrandi en 2025, et permet de réparer divers objets en interaction avec les usagers.

Le bilan de ces éditions est positif, 180 objets ont pu être pris en charge dont 96 réparés sur place et remis en état, 31 appareils ont fait l'objet de conseils en vue d'une réparation ultérieure, 53 appareils ont été déclarés irréparables. Finalement, plus de 340 kg de déchets ont été évités en déchèterie.

Les éditions connaissent de plus en plus de succès auprès des usagers, qui sont toujours plus nombreux lors de ces événements.



9.10. Autres actions de communication auprès des usagers

D'autres actions de communication ont été réalisées à destination de différents publics :

- rencontre avec plusieurs professionnels pour réaliser un point sur les consignes de tri, et le fonctionnement du service,
- boitage de courriers de sensibilisation dans plusieurs résidences, afin de rappeler les consignes de tri, d'utilisation des PAVE, rappel de l'interdiction du dépôt sauvage, horaires de sortie des bacs et sacs, etc.,
- mise en ligne d'articles sur le site jetrie-paysdesainteodile.fr pour informer des différentes actualités et animations,
- permanence de distribution de TAG pour des résidences récemment équipées de conteneurs enterrés, pour remise du TAG et explication du fonctionnement,
- réalisation et distribution des livrets explicatifs au passage à la C0.5
- sensibilisation des exposants du Marché de Noël à Obernai,
- Réalisation de la signalétique pour les nouveaux camions
- rencontre avec l'ensemble des bénévoles du REPAIR CAFE en début d'année pour effectuer un bilan de l'année passée et voir les axes d'améliorations.



9.11. Outils de communication numérique

A) Site Internet

Tout au long de l'année, nous avons alimenté le site internet jetrie-paysdesainteodile.fr avec diverses informations pratiques, notamment les rattrapages de collecte et le calendrier des animations. Les formulaires à destination des usagers ont également été mis à jour pour faciliter leurs démarches.

B) Application Publdata - Infodechets

Ce nouvel outil permet aux usagers d'accéder à des informations personnalisées sur la collecte et le tri, en fonction de leur adresse postale. Grâce à Publdata, les usagers accèdent de manière claire et concise aux actualités, aux événements, aux rattrapages de collecte ainsi qu'à la cartographie des points d'apport volontaire (verre, biodéchets,...). Afin d'en favoriser l'usage, nous avons intégré le QR code correspondant sur de nombreux supports de communication, y compris sur les factures.

Ci dessous le graphique reprenant le nombre d'utilisations au fil de l'année :



10. Données sécurité

Au 31 décembre 2025, les résultats sécurité de l'agence de Rosheim étaient les suivants :

	TF1		TF2		TG	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
ALPHA Rosheim	0	0	55,11	28,46	0	0
Contrat CCPSO	0	0	111,59	66,92	0	0

En 2025, aucun salarié n'a été mis en arrêt à la suite d'un accident de travail. La diminution de l'accidentologie sur le périmètre évoqué est le résultat d'un travail constant mené par les managers auprès des salariés. L'engagement et les actions de sécurité engagés doivent néanmoins être maintenus et poursuivis. En effet, plusieurs événements (accidents de travail sans arrêt / accidents bénins / presque accidents / situations dangereuses) ont été enregistrés sur la dernière année.

Dans le cadre de l'application du contrat de collecte de la CCPSO et sur 2025, la typologie des événements se décline comme suit :

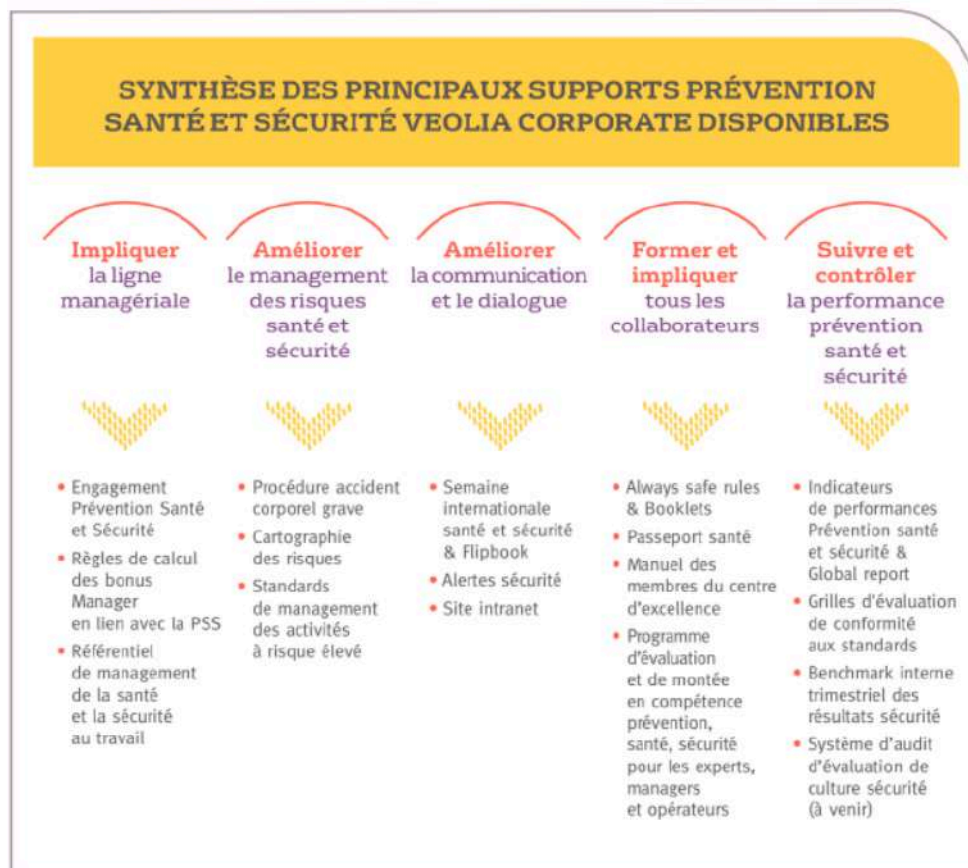
- 2 Accident de travail sans arrêt (ATSA)
 - CDI : 2 (dont 1 survenu en PAV et 1 autre en PàP)
 - Intérimaire : 0
- 0 Accidents bénins (AB) et 3 presque accidents (PA).

Vous trouverez ci-dessous les circonstances :

- ATSA - Piqûre à la main droite ressentie en déchargeant des sacs de la trémie du camion.
- ATSA - Coupure au niveau de la paume de la main droite en manipulant un bac à cause d'une vis fixée par un usager.
- PA - Présence d'un tendeur installé par un usager pour maintenir les bordures du sac (ouvert, à l'intérieur du bac) sur les bords du bac. Le salarié a posé le bac sur le lève-conteneur mais lorsqu'il a voulu se mettre de côté, le salarié est resté accroché au tendeur alors que le bac montait (sans lésion).
- PA - Suite à de fortes rafales de vent, chute d'un arbre 2 minutes après le passage du salarié en arrivant sur le pont-bascule de l'agence (sans lésion).
- PA - En circulant sur la voie publique, le salarié a heurté un élément routier avec le mât de son système de bâchage (sans lésion).

Les analyses d'accident en lien avec les événements ont été réalisées et des actions déployées.

Pour la Région Grand Est, un Programme de Management de la Santé et Sécurité est déployé chaque année. Ce programme reprend les différentes orientations et actions en la matière. Il se décline en cinq piliers :



Chaque pilier est ensuite décliné en diverses actions, permettant d'améliorer notre processus santé et sécurité et de rendre le travail plus sûr. Nous retrouvons en particulier au niveau de ce document, les objectifs d'animation et de sensibilisation qui doit être réalisé par les managers vers les collaborateurs. En outre, cela passe par la réalisation de Visites Managériales de Sécurité, de causeries et d'animation des remontées du terrain des situations dangereuses.

Pour rappel :

- Visite Managériale de Sécurité :
 - Après une première phase d'observation effectuée au poste de travail, il permet au manager d'échanger avec le collaborateur observé. L'objectif étant de valoriser et de corriger les écarts de sécurité pouvant être décelés. Sur l'année, les collaborateurs doivent être vus à minima une fois. Sur l'entité ALPHA Rosheim et donc sur le contrat de la CCPSO, l'ensemble des collaborateurs ont participé à cet exercice.
- Causeries :
 - Permet d'échanger, de réfléchir et de partager sur un sujet précis pouvant être par exemple, une situation dangereuse, un accident ou encore le partage d'une bonne pratique.
 - 27 causeries ont été réalisées en 2025 sur l'entité ALPHA Rosheim.

- Taux de vigilance :
 - Nous incitons également vivement les salariés à nous remonter les situations dangereuses et presque accidents. Cela permet de les sensibiliser à analyser au quotidien leur environnement de travail. Ces signaux faibles font ensuite l'objet d'un suivi via les outils internes et des actions concrètes sont ainsi apportées.
 - Sur l'année 2025, 75 % des salariés ont remonté à minima une situation dangereuse ou un presque accident.
- Suivi et solde des situations dangereuses issues des visites managériales de sécurité, des causeries et des remontées de situations dangereuses des salariés :
 - L'ensemble des situations dangereuses remontées font l'objet d'un suivi via nos outils internes. Le taux de solde est suivi régulièrement et notamment mensuellement lors des réunions régionales.

Au cours de cette année 2025, d'autres animations et travaux ont été menés. Lors de la semaine de la santé et sécurité au travail, événement habituel organisé au mois de septembre, les collaborateurs ont pu participer à plusieurs activités ludiques et pédagogiques :

- Un escape game sur les risques liés à la circulation
- Un jeu de cartes STOP WORK visant à prévenir les accidents face aux situations dangereuses
- "La roue de l'infortune", jeu animé par un organisme extérieur permettant d'échanger sur les infractions au code de la route et la prévention des risques routiers

Pour finir, le site de Rosheim détient depuis plusieurs années maintenant la triple certification :

- Sécurité (ISO 45 001) : Garantir à nos salariés des conditions de travail sécurisées en identifiant et réduisant les risques issus du Document d'Évaluation des Risques Professionnels (DUEP).
- Environnement (ISO 14 001) : L'identification et la réduction des risques issus de l'analyse environnementale.
- Qualité (ISO 9001) : La satisfaction de nos clients.

11. Présentation de l'atteinte des objectifs de valorisation "matière" / "énergie"

Le présent paragraphe présente les évolutions de tonnages suivant les objectifs de valorisation tels que définis au chapitre 4 du contrat.

Flux	Filières	Année 2025 Objectif corrigé	Année 2025 Réalisé	Ecart avec l'objectif
Ordures Ménagères Résiduelles	Val. énergétique	2 536,9	2 546,2	0,36%
Biodéchets des particuliers*	Mix	502,05	510,02	1,56%
Biodéchets des professionnels*	Mix	100,40	186,47	46,16%
Collecte sélective	Val. matière	1 395,4	1 179,34	-18,32%
Refus de collecte sélective	Val. énergétique	180,9	199,80	9,46%
Archives d'associations	Val. matière	31,4	28,9	-8,65%
Verre	Val. matière	911,4	858,7	-6,13%
Recyclerie Emmaüs	Réemploi	75,8	79,4	4,44%
Encombrants	Val. énergétique	701,1	1 019,1	31,21%
Ferrailles	Val. matière	200,6	214,9	6,67%
Bois	Val. matière	609,0	632,6	3,73%
Cartons	Val. matière	353,9	363,4	2,62%
Plastiques durs	Val. matière	91,1	95,2	4,33%
Films PE	Val. matière	5,3	3,4	-57,99%
Polystyrène	Val. matière	23,5	23,6	0,38%
Déchets verts	Val. matière	873,9	1 141,7	23,46%
Tonte*	Mix	61,2	62,5	2,16%
Plâtre	Val. matière	137,1	130,8	-4,82%
Gravats	Val. matière	945,9	686,9	-37,71%
Terreux	Sans valo	630,6	472,0	-33,61%
DIB	Val. matière	0,0	0,0	
Batterie	Val. matière	1,0	2,8	63,51%
Huile moteur	Val. matière	7,0	2,8	-149,46%
Huile végétale	Val. matière	3,2	3,6	11,94%
Nespresso	Val. matière	8,1	4,0	-103,50%
Cartouches	Val. matière	0,6	0,9	40,36%
DDM (Hors eco DDS)	Val. énergétique	15,8	17,8	11,20%
Piles	Val. matière	1,5	2,3	33,54%
DEEE	Val. matière	179,7	196,0	8,32%
Radio	Val. matière	0,3	0,2	-106,67%
Total hors déchets pris en charge par les éco-organismes		10 585	10 665	0,76%

Taux de réemploi		0,7%	0,74%	3,71%
Taux de valorisation matière		60,2%	58,65%	-2,73%
Taux de valorisation énergétique		33,1%	36,18%	8,58%
Sans valorisation		6,0%	4,43%	-34,63%

* La méthanisation permet une double valorisation : une valorisation matière via la production du digestat (90%) et une valorisation énergétique via la production du biogaz (10%).

Les facteurs influençant les différents taux de valorisation :

La valorisation matière :

Le taux de valorisation matière est proche de l'objectif attendu (-2,7% en dessous) .

- La nouvelle organisation pour la gestion des gravats (21% du mélange gravat/terreux valorisé en 2024 contre 59% en 2025),
- La proportion des autres matières valorisables de déchèterie (Bois, carton, ferraille, déchets verts, ...) a augmenté passant de 26 à 32% du tonnage total de déchets,
- L'augmentation sensible du tonnage de biodéchets, générant une part de valorisation matière

Le taux de valorisation matière progresse de près de 6% par rapport à 2024.

La valorisation énergétique :

Le taux de valorisation énergétique est supérieur de 8,6% par rapport à l'objectif 2025 et 7,4% par rapport au réalisé 2024.

La baisse du tonnage des ordures ménagères (-58 t) a été largement compensée par l'augmentation du tonnage d'encombrants (+287 t).

L'augmentation du tonnage de biodéchets n'a que peu d'impact dans le taux de valorisation énergétique, cette dernière ne comptant que pour 10% du tonnage méthanisé.

La part sans valorisation :

Le nouveau mode de gestion des gravats explique la baisse de ce taux par rapport à 2024. De plus le modèle mis en place à une meilleure performance que l'objectif attendu, ce qui nous permet d'être 34% en dessous de cet objectif.

12. Présentation de l'atteinte des objectifs en matière de réduction des tonnages

Le total des tonnages est basé sur les déchets pris en compte lors de la réponse à la DSP (Hors tonnages éco-organisme). Il ne comprend pas non plus les tonnages de recyclerie qui sont dirigés vers le réemploi et ne sont plus considérés comme un déchet.

Flux	2025									Objectifs corrigé 2025	Ecart avec l'objectif
Ordures Ménagères Résiduelles	2 546,2									2 536,89	0,37%
Biodéchets	696,5									602,45	15,61%
Collecte sélective	1 379,1									1 395,40	-1,17%
Archives d'associations	28,9									31,40	-7,96%
Verre	858,7									911,41	-5,78%
Encombrants	1 019,1									701,07	45,37%
Ferrailles	214,9									200,59	7,14%
Bois	632,6									609,00	3,88%
Cartons	363,4									353,91	2,69%
Plastiques durs	95,2									91,12	4,52%
Films PE	3,4									5,34	-36,70%
Polystyrène	23,6									23,51	0,38%
Déchets verts	1 141,7									873,90	30,64%
Tonte*	62,5									61,17	2,21%
Plâtre	130,8									137,13	-4,59%
Gravats	686,9									945,89	-27,39%
Terreux	472,0									630,59	-25,15%
DIB	0,0									0,00	
Huile moteur	2,8									6,96	-59,91%
Huile végétale	3,6									3,17	13,56%
Nespresso	4,0									8,14	-50,85%
Cartouches	0,9									0,56	67,68%
DDM (Hors eco DDS)	17,8									15,80	12,61%
DEEE	196,0									179,68	9,08%
Pile	2,3									1,53	50,46%
Batterie	2,8									1,53	82,68%
TOTAL (hors déchets ECO ORGANISMES / EMMAUS)	10 586	0	0	0	0	0	0	0	0	10 329,16	2,48%
PAP / PAV	5 509	0	0	0	0	0	0	0	0	5 477,55	0,58%
DECHETERIES (hors déchets ECO ORGANISMES / EMMAUS)	5 076	0	0	0	0	0	0	0	0	4 851,61	4,63%

Les tonnages réalisés sont légèrement supérieurs aux objectifs 2025 définis (+2,48%). L'analyse par flux, nous montre cependant différentes variations de tonnage très significatives :

- Les ordures ménagères ont un tonnage correspondant à l'objectif, cependant les collectes sélectives (CS/Archives) et le verre ne sont pas au rendez-vous de cet objectif. Ces variations restent cependant limitées (-62t/objectif) mais (-301t/2024)
- 123 tonnes de biodéchets ont été collectés en plus qu'en 2024 et l'objectif 2025 est dépassé de 94 tonnes.
- Au niveau des déchèteries, le tonnage des encombrants est en forte augmentation par rapport à l'objectif et au réalisé 2024 (+318 t/objectif).
- Le tonnage de déchets verts est supérieur à l'objectif (+267t) (campagne de broyage des branchages engagée tardivement), mais ce tonnage est cependant inférieur à 2024 (-176 t).

Ramené à la population totale de la collectivité, les paramètres de production du service sont les suivants :

Population	20082
Kg/hab/hab	2025
OM	126,79
CS	70,11
Verre	42,76
Biodéchets	34,68
Dechetterie	252,64
TOTAL	527

Pour mémoire le tonnage global par habitant était de 532 Kg/hab en 2024.

13. Présentation de l'évaluation de l'empreinte carbone

Le calcul de l'empreinte carbone des prestations VEOLIA pour le territoire de la Communauté de Communes de Sainte Odile est réalisé à l'aide d'un logiciel développé en interne par Veolia Environnement : le "GHG Tracker" (GHG étant l'abréviation de Green House Gas, soit Gaz à Effet de Serre en Anglais).



Cet outil nous permet notamment d'analyser et de comparer les différentes solutions logistiques et de traitement que nous proposons dans cette offre.

13.1. Données prises en compte

13.1.1. Périmètre mesuré

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) prises en compte sont les émissions du scope 1, scope 2 et en partie du scope 3 définis par le GHG Protocol du WBCSD/WRI.

L'ensemble des consommations (gazole, fuel, gaz, électricité, réactifs...) est affecté au bilan GES de la CC du Pays de Saint-Odile en fonction de la part (en temps ou tonnes) qu'elle représente par rapport à l'activité totale du site.

- ✓ Scope 1: émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe..) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
- ✓ Scope 2 : relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication d'un produit.

- ✓ Scope 3 : correspond aux autres émissions indirectes, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

Notre analyse prend en compte une partie de ce scope 3 en comptabilisant l'utilisation des réactifs de traitement chimique mais ne prend pas en compte les autres matériels (administratifs par exemple) et le transport des salariés ou encore les visiteurs de la déchetterie.

Les émissions en GES directes, indirectes et évitées calculées sont donc celles liées :

- ✓ aux consommations de carburant des véhicules de collectes et de transport,
- ✓ aux consommations électriques et de chauffage des sites de tri, traitement ou valorisation,
- ✓ aux consommations électriques et de chauffage de l'agence de collecte,
- ✓ aux consommations électriques et de chauffage des bâtiments de la déchetterie,
- ✓ aux traitements / valorisation (incinération, enfouissement, méthanisation, recyclage...) des déchets.

Ne sont pas prises en compte, les émissions liées à :

- ✓ la construction des bâtiments et véhicules et leur fin de vie,
- ✓ les déplacements domicile-travail des opérateurs Veolia ou domicile-déchetterie des usagers,
- ✓ la consommation électrique / chauffage des bâtiments administratifs de la CC du Pays de Sainte-Odile,
- ✓ la fabrication et l'utilisation des matériels et matériaux autres que ceux directement liés au traitement des déchets (réactifs...),
- ✓ les déchets pris en charge complètement par un Éco-organisme (mise à disposition du matériel, collecte et traitement) : Piles (Corepile), Cartouches, Meubles (Eco Mobilier), DDM (EcoDDS)...,
- ✓ les distances supplémentaires parcourues par les semi-remorques en raison de la fermeture de Senerval ; transport vers d'autres usines d'incinération.

Définitions émissions directes / indirectes / évitées :

- ✓ Emissions directes de GES: Émissions générées par la combustion de l'énergie fossile provenant des véhicules, des procédés et des équipements intervenant dans la collecte et par le traitement des déchets.
- ✓ Emissions indirectes de GES : Émissions de eq. CO₂ liées à la production d'énergie produite par un tiers et consommées par le service de collecte des déchets (électricité...).
- ✓ Emissions évitées de GES : Associées à la valorisation énergétique et à la valorisation matière.

13.1.2. Quantités prises en compte et données de base

Notre analyse est effectuée avec les éléments de tonnages de l'année 2023 et de consommation de nos véhicules.

Les ratios de consommations (gazole, gaz, fuel, électricité) ou de productions (électricité, chaleur) utilisés sont issus :

- ✓ de données bibliographiques nationales,
- ✓ des rapports annuels des sites de traitement,
- ✓ des données moyennes nationales ou régionales Veolia.

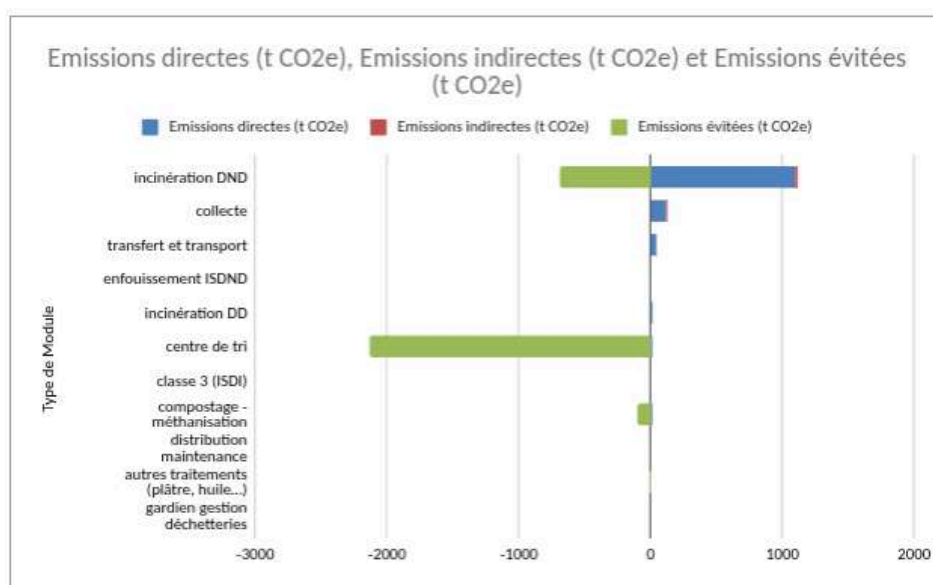
Les facteurs d'émissions de GES sont principalement issus :

- ✓ de la base de données ADEME (Bilan Carbone),
- ✓ des données du Protocole Epe GIEC,
- ✓ du CITEPA,
- ✓ des études Veolia (méthode Bilan Carbone).

13.2. Résultats

13.2.1. Empreinte carbone du service de gestion des déchets 2025

Type de Module	Emissions directes (t CO2e)	Emissions indirectes (t CO2e)	Emissions évitées (t CO2e)
incinération DND	1 093,065	21,622	-692,401
collecte	119,864	1,108	0,000
transfert et transport	44,479	1,508	0,000
enfouissement ISDND	0,217		
incinération DD	14,179	0,955	-2,914
centre de tri	7,981	0,269	-2 136,072
classe 3 (ISDI)	4,691	0,574	0,000
compostage - méthanisation	7,789	2,824	-97,215
distribution maintenance	1,935	0,000	0,000
autres traitements (plâtre, huile...)	0,304	0,016	-11,422
gardien gestion déchetteries	0,000	0,657	0,000
	1 294,50	29,53	-2 940,02
Résultat 2024	1 210,55	29,33	-2 893,87



13.2.2. Analyse des résultats

Quelques chiffres clés

- ✓ Une augmentation des émissions directes essentiellement liée à l'augmentation du tonnage d'encombrants +88 tCO₂ et à l'augmentation des kilométrages parcourus en porte à porte et déchèterie. Notre calcul tient compte du passage en carburant B100 des véhicules de collecte sur une partie de l'année.
- ✓ Une augmentation des émissions évitées liée à l'évolution de la valorisation des matières valorisables collectées en déchèterie.

Evolution des émissions

Nous constatons une augmentation du rapport des tonnes évitées sur les tonnes émises. Ce ratio n'a jamais été aussi élevé depuis le démarrage du contrat.

Année	Emissions directes (t CO2e)	Emissions indirectes (t CO2e)	Emissions évitées (t CO2e)	Rapport Emissions évitées / émissions directes et indirectes
Valeur 2024	1 210,55	29,33	-2 893,87	2,33
Valeur 2025	1 294.50	29,53	-2 940,02	2,22

L'année 2025 constitue l'année 0 fixant les valeurs de base des émissions annuelles. Ces valeurs permettront de vérifier l'application de notre engagement de réduction des émissions tel que défini dans le plan d'action pour réduire l'empreinte carbone à l'article 39 et 79.3 du contrat.

14. Présentation de l'activité du point d'accueil

Le point d'accueil est géré par deux salariées Veolia.

Les missions de l'agent d'accueil sont reprises ci-après :

- Accueil/information des usagers se présentant dans les locaux de la Collectivité,
- Prise des appels téléphoniques des usagers pour des questions relatives au service déchets via le numéro vert,
- Fourniture aux usagers, venant dans les locaux de la Collectivité, sacs CS, carte de déchetteries, tags pour les conteneurs enterrés, sacs kraft de biodéchets,
- Mise à jour quotidienne de la base de données (emménagement, déménagement, changement familiaux, création des demandes d'intervention, livraison, réparation bac,...),
- Contrôle en continu de la conformité de la base de données (données provenant des BOM, des conteneurs enterrés et des déchetteries) et plus particulièrement pendant la période de facturation,
- Préparation et réalisation de la facturation en collaboration étroite avec les services de facturation,
- Encaissement des usagers venant à la collectivité pour payer leur facture déchets (dépôt d'espèces, chèques, encaissements carte bleue),
- Les dépôts en banque se font de plus en plus rare, ce mode de paiement étant de moins en moins utilisé,
- Enregistrement des crédits sur le compte des professionnels utilisant le service de déchèterie.

15. Les données de fonctionnement du service

Dans les paragraphes ci-après nous reprenons les données liées au fonctionnement des prestations sous forme de tableau indiquant les données concernées pour chaque mois, le total de l'année N et les données de l'année N-1 de manière à pouvoir comparer l'évolution du service.

A partir de novembre 2025, nous avons réceptionné 2 nouvelles BOM circulant au B100.

15.1. Nombre d'heures de fonctionnement des véhicules

Véhicules	2025	2024
BOM	3 208	2 948
Ampliroll Grue	1 187	1 257
<i>Ampliroll Grue - CS</i>	633	732
<i>Ampliroll Grue - OMr</i>	273	289
<i>Ampliroll Grue - Verre</i>	281	266
Ampliroll Déchèteries	1 714	1 298

15.2. Nombre de kilomètres parcourus

Véhicules	2025	Distances parcourues 2024
Tournées PàP	28 369	25 300
Ampliroll Grue	11 929	12 789
<i>Ampliroll Grue - CS</i>	5 475	6019
<i>Ampliroll Grue - OMr</i>	2 664	2749
<i>Ampliroll Grue - Verre</i>	3 790	4021
Ampliroll Déchèteries	31 777	23 956
Camionnette maintenance	2 571	3 700
Véhicule Ambassadrice	6 150	7 121

15.3. Nombre de litres de gasoil consommés + B100

Véhicules	2025	2024
Tournées PàP	21 934	21 570
Ampliroll Grue	7 313	7 277
<i>Ampliroll Grue - CS</i>	<i>3 356</i>	<i>3 424</i>
<i>Ampliroll Grue - OMr</i>	<i>1 633</i>	<i>1 564</i>
<i>Ampliroll Grue - Verre</i>	<i>2 324</i>	<i>2 288</i>
Ampliroll Déchèteries	12 403	8 384
Camionnette maintenance	257	370
Véhicule Ambassadrice	461	534

16. Tableau des sinistres - 2025

Le tableau ci-après, reprend différents incidents survenus lors de l'année 2025 :

Date	Information sur incidents éventuels (techniques ou autres)	Actions engagées	Montants des sinistres
18/06/2025	La camionnette d'un usager a heurté la borne de lecture de carte à la déchèterie de Krautergersheim	Déclaré	3 535,00 €
24/06/2025	Un véhicule a heurté le berlingo en changeant de file	Déclaré	2 789,20 €
12/09/2025	Camion grue a endommagé un poteau	Déclaré	1 500,00 €

17. Les indicateurs de suivis de la qualité du service rendu et de la satisfaction des usagers

17.1 Logiciel de gestion des demandes

En 2025, 222 événements ont été enregistrés dans le logiciel de gestion des demandes.

Pour le PàP (162 événements), rapporté au nombre de levées réalisées (123 562), le nombre de réclamations représente 0.13% des levées réalisées.

On retrouve principalement les demandes suivantes :

- Signalement de vrac = 18 (8,11 % des réclamations)
- Oubli de collecte = 131 (59 % des réclamations)
- Problème de batteries points d'apport volontaire = 39 (17,57 % des réclamations)

Les réclamations réalisées par les usagers sont plus nombreuses en 2025 qu'en 2024. La mise en place de la collecte C 0.5 a généré plusieurs réclamations.

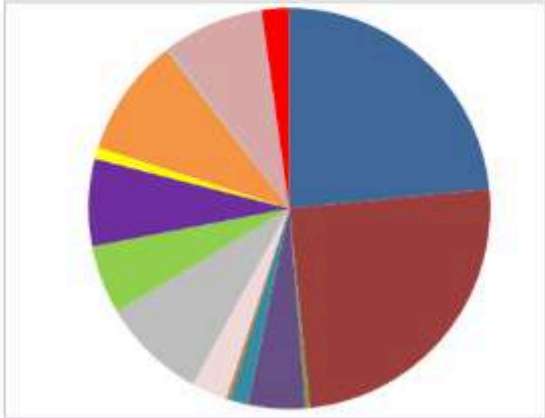
17.2 Événements de collecte

914 événements de collecte déclarés par l'équipage de collecte grâce à notre nouvel outil Wave PàP :

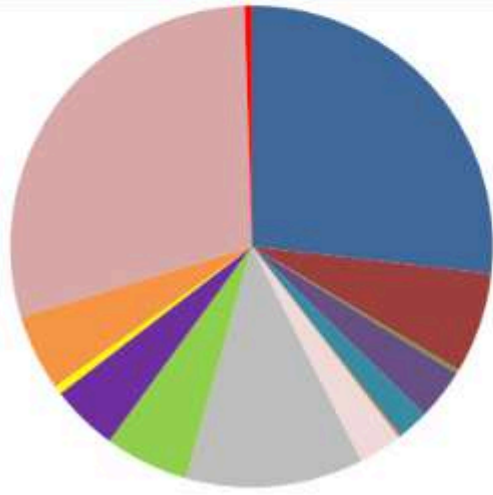
- Bacs blacklisté : 271 (29.65 % des événements)
- Bacs mal présentés : 328 (35.89 % des événements)
- Matériel introuvable / non sorti : 111 (12.14 % des événements).
- Anomalie de tri : 85 (9.30% des événements)
- Vrac au pied du bac : 42 (4.60% des événements)
- Bac débordant : 5 (0.55% des événements)
- Bac cassé : 24 (2.63% des événements)
- Stationnement gênant : 17 (1.86% des événements)
- Travaux : 16 (1.75% des événements)
- Autre : 15 (1.63% des événements : élagage à prévoir, situation dangereuse, panne...)

18. Annexes

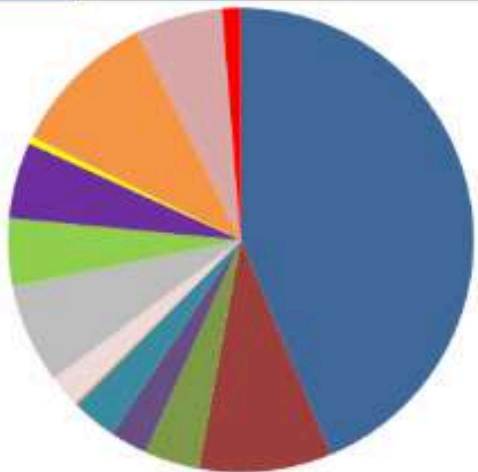
ANNEXE 1 : RÉSULTATS DES CARACTÉRISATIONS

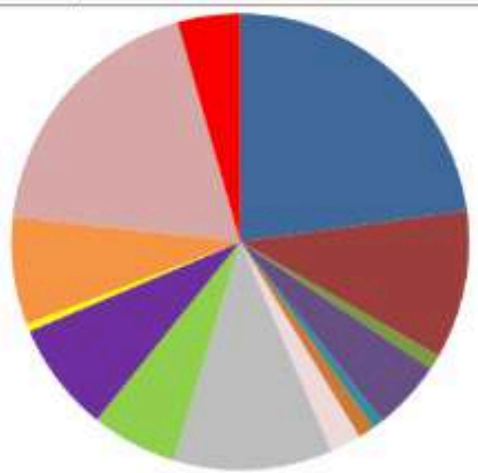
Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective					
VEOLIA		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	févr-25		
Données sur la caractérisation					
Date	12 février 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Pédalage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	39.74	Tournée	Obernai ZA 10/02
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	23,45%	9,32			
JRM	24,91%	9,90			
Gros de magasin	0,35%	0,14			
Acier	4,58%	1,82			
Aluminium	1,51%	0,60			
Petit aluminium	0,30%	0,12			
ELA/PCC	2,87%	1,14			
PETclair flacons	6,45%	3,36			
PE/PP flacons, pot, barquettes	5,54%	2,20			
Flux développement rigide	7,05%	2,80			
PET noir	0,91%	0,36	refus		
Flux développement souple	9,61%	3,82			
Objets en plastique	0,20%	0,08	refus		
Refus	8,05%	3,20	refus		
Fines	2,21%	0,88	refus		
Taux de refus global :		11,37%	4,52	Commentaire :	
Indice de qualité :		Très pollué Pollué Indésirables Bon		une bouteille de bière en verre, de l'eau minérale, des emballages en papier et des sacs de fast food non triés	
ANETAME Ingénierie - Caractérisation ■ EMR ■ JRM ■ Gros de magasin ■ Acier ■ Aluminium ■ Petit aluminium ■ ELA/PCC ■ PETclair flacons ■ PE/PP flacons, pot, barquettes ■ Flux développement rigide ■ PET noir ■ Flux développement souple ■ Objets en plastique ■ Refus ■ Fines					

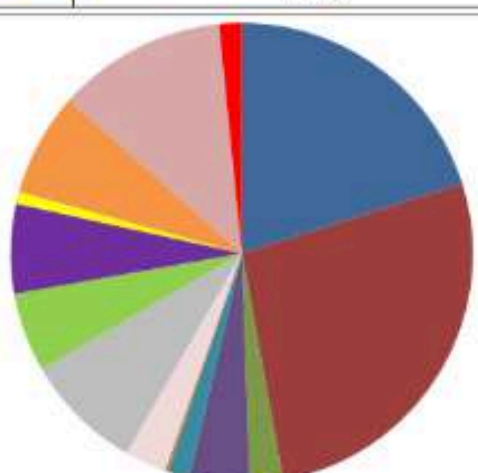
Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective					
VEOLIA		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	févr-25		
Données sur la caractérisation					
Date	12 février 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Pielletage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	38,08	Tournée	Mestritzheim 11/02
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	29.67%	11.30			
JRM	3.99%	1.52			
Gros de magasin	0.58%	0.22			
Acier	6.57%	2.50			
Aluminium	0.68%	0.26			
Petit aluminium	0.21%	0.08			
ELA/PCC	4.52%	1.72			
PET clair flacons	9.91%	3.62			
PE/PP flacons, pot, barquettes	7.56%	2.88			
Flux développement rigide	7.67%	2.92			
PET noir	0.53%	0.20	refus		
Flux développement souple	9.61%	3.66			
Objets en plastique	2.68%	1.02	refus	jouets en plastique	
Refus	13.92%	5.30	refus		
Fines	2.31%	0.88	refus		
Taux de refus global :		19.43%	7.40	Commentaire :	
Indice de qualité :		Très pollué Pollué Indéterminé Bon		Pots de pâte à modeler pleins, éléments imbriqués, sacs de fast food non triés, 3 couches, une petite bouteille d'eau pleine, des mouchoirs et un flacon en verre	
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PET clair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

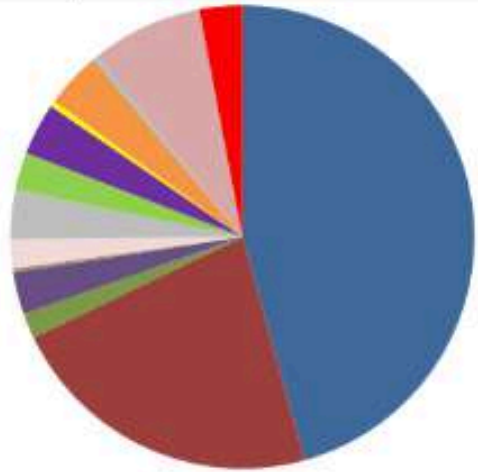
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	avr-25		
Données sur la caractérisation					
Date	30 avril 2025		Présentation du flux	Sacs	
Lieu	Rosheim		Mode échantillonnage	Pelétage	
Département	Bas-Rhin		Moyens mis en œuvre	Unité mobile	
Centre de tri	Aspach		Caractérisation effectuée par	A. Florent	
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	35,44	Tournée	PAV 04/25
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	26,61%	9,50			
JRM	6,77%	2,40			
Gros de magasin	0,28%	0,10			
Acier	3,44%	1,22			
Aluminium	2,09%	0,74			
Petit aluminium	0,17%	0,06			
ELA/PCC	2,93%	1,04			
PETclair flacons	11,91%	4,22			
PE/PP flacons, pot, barquettes	5,64%	2,00			
Flux développement rigide	4,51%	1,60			
PET noir	0,56%	0,20	refus		
Flux développement souple	5,14%	1,82			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	29,29%	10,38	refus		
Fines	0,45%	0,16	refus		
Taux de refus global :	30,30%	10,74	Commentaire :		
Indice de qualité :	Très pollué Pollué Indésirables Bon		Une boîte de tabac pleine de mégots, du gachis et des restes alimentaires, des jouets pour chat, des sacs opaques fermés, du verre, un barbecue portable, des mouchoirs et lingettes ++, une couche		
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

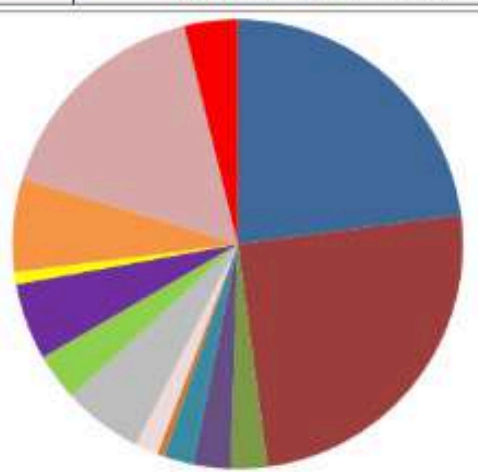
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité		CC Pays de Sainte Odile	
		Flux		Multimatériaux	
		Période		avr-25	
Données sur la caractérisation					
Date	30 avr 2025		Présentation du flux		Sacs
Lieu	Rosheim		Mode échantillonnage		Pel et age
Département	Bas-Rhin		Moyens mis en œuvre		Unité mobile
Centre de tri	Aspach		Caractérisation effectuée par		A. Florent
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	36,04	Tournée	Obemis décapote 28/04
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	21,75%	7,84			
JRM	22,42%	8,08			
Gros de magasin	0,22%	0,08			
Acier	2,18%	0,78			
Aluminium	4,38%	1,58			
Petit aluminium	0,17%	0,06			
ELA/PCC	2,83%	1,02			
PETclair flacons	11,49%	4,14			
PE/PP flacons, pot, barquettes	6,16%	2,22			
Flux développement rigide	8,55%	3,08			
PET noir	0,72%	0,26	refus		
Flux développement souple	7,71%	2,78			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	9,43%	3,40	refus		
Fines	2,00%	0,72	refus		
Taux de refus global :		12,15%	4,38	Commentaire :	
Indice de qualité :	Très pollué		une bouteille en verre, des restes alimentaires, des mouchoirs ++, des éléments imbriqués ++ et des bouteilles contenant encore du liquide		
	Pollué				
	Indésirables				
	Bon				
EMR JRM Gros de magasin Acier Aluminium Petit aluminium ELA/PCC PETclair flacons PE/PP flacons, pot, barquettes Flux développement rigide PET noir Flux développement souple Objets en plastique Refus Fines					

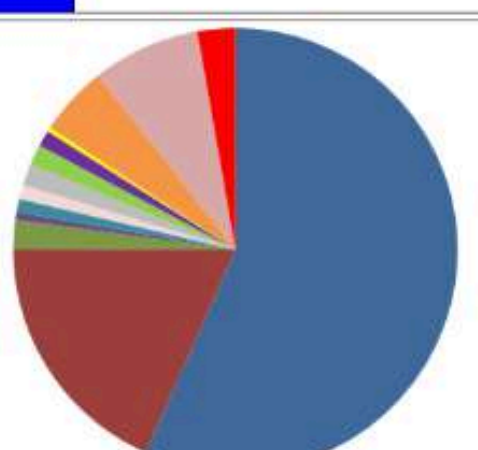
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	avr-25		
Données sur la caractérisation					
Date	30 avril 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Pelétage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	40,23	Tournée	Bernardweiler du 25/04
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	43,70%	17,58			
JRM	9,20%	3,70			
Gros de magasin	3,83%	1,54			
Acier	2,58%	1,04			
Aluminium	3,11%	1,25			
Petit aluminium	0,15%	0,06			
ELA/PCC	2,29%	0,92			
PETclair flacons	6,96%	2,80			
PE/PP flacons, pot, barquettes	4,72%	1,90			
Flux développement rigide	5,32%	2,14			
PET noir	0,60%	0,20	refus		
Flux développement souple	10,29%	4,14			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	6,07%	2,44	refus		
Fines	1,29%	0,52	refus		
Taux de refus global :	7,65%	3,16	Commentaire :		
Indice de qualité :	Très pollué Pollué Indésirables Bon		Des éléments imbriqués ++, des mouchoirs et un pot d'épice en verre		
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

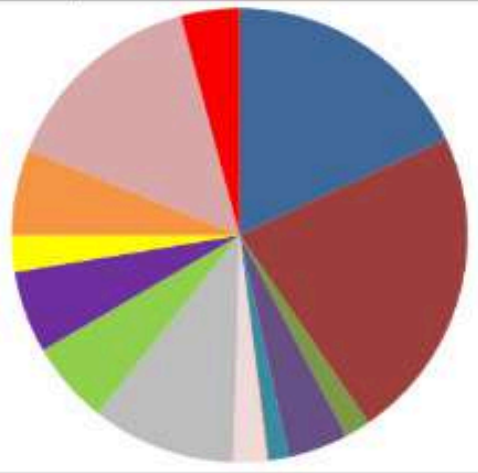
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	juin-25		
Données sur la caractérisation					
Date	6 juin 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Pelletage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	40,70	Tournée	Obtenu Lx du 4/06
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	22,80%	9,28			
JRM	10,62%	4,28			
Gros de magasin	1,08%	0,44			
Acier	4,91%	2,00			
Aluminium	0,79%	0,32			
Petit aluminium	1,18%	0,48			
ELA/PCC	2,21%	0,90			
PETclair flacons	11,20%	4,56			
PE/PP flacons, pot, barquettes	6,09%	2,48			
Flux développement rigide	7,81%	3,18			
PET noir	0,84%	0,22	refus		
Flux développement souple	7,62%	3,10			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	18,82%	7,66	refus		
Fines	4,42%	1,80	refus		
Taux de refus global :	23,78%	9,68	Commentaire :		
Indice de qualité :	Très pollué		Eléments intriqués ++, des masques, une paire de basket, serviettes en papier, un saucisson, des mouchoirs ++		
	Pollué				
	Indésirable Bon				
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

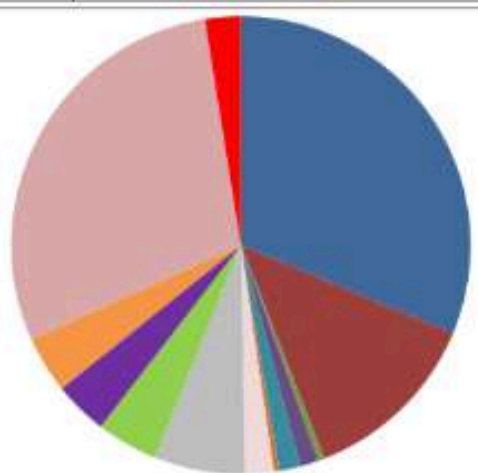
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité		CC Pays de Sainte Odile	
		Flux		Multimatériaux	
		Période		avr-25	
Données sur la caractérisation					
Date	6 juin 2025		Présentation du flux		Sacs
Lieu	Roshelm		Mode échantillonnage		Pelétage
Département	Bas-Rhin		Moyens mis en œuvre		Unité mobile
Centre de tri	Aspach		Caractérisation effectuée par		A. Florent
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	40,40	Tournée	Innenheim 5/08
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	20,10%	8,12			
JRM	27,03%	10,92			
Gros de magasin	2,33%	0,94			
Acier	4,21%	1,70			
Aluminium	1,53%	0,62			
Petit aluminium	0,20%	0,08			
ELA/PCC	2,92%	1,18			
PETclair flacons	6,32%	3,36			
PE/PP flacons, pot, barquettes	5,54%	2,24			
Flux développement rigide	6,29%	2,54			
PET noir	0,84%	0,34	refus		
Flux développement souple	7,28%	2,94			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	11,83%	4,78	refus		
Fines	1,58%	0,64	refus		
Taux de refus global :		14,26%	5,76	Commentaire :	
Indice de qualité :		Très pollué Pollué Inacceptable Bon		Petures de pommes de terre, flacon de mayonnaise plein, sac isotherme, éléments imbriqués ++, restes alimentaires, des mouchoirs, une nappe en papier	
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

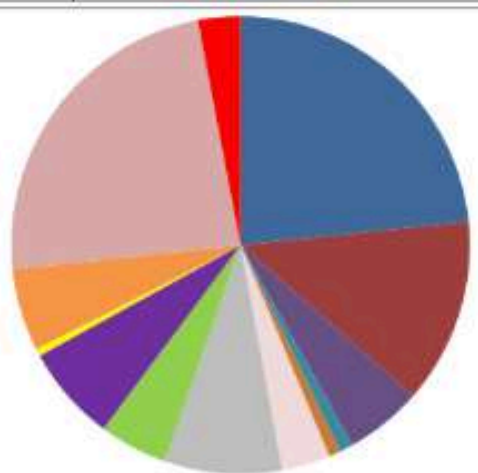
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	août-25		
Données sur la caractérisation					
Date	8 août 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Pételage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	43,48	Tournée	Obernai Centre du 608
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	45,68%	19,86			
JRM	22,17%	9,64			
Gros de magasin	1,75%	0,76			
Acier	2,94%	1,28			
Aluminium	0,09%	0,04			
Petit aluminium	0,18%	0,08			
ELA/PCC	2,02%	0,88			
PETclair flacons	3,45%	1,50			
PE/PP flacons, pot, barquettes	2,62%	1,14			
Flux développement rigide	3,63%	1,58			
PET noir	0,41%	0,18	refus		
Flux développement souple	3,96%	1,72			
Objets en plastique	0,28%	0,12	refus		
Refus	7,82%	3,40	refus		
Fines	2,99%	1,30	refus		
Taux de refus global :	11,50%	5,00	Commentaire :		
Indice de qualité :	Très pollué		Garnes électriques, mouchoirs, emballages avec restes alimentaires, textiles.		
	Pollué				
	Indéterminable				
		Bon			
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

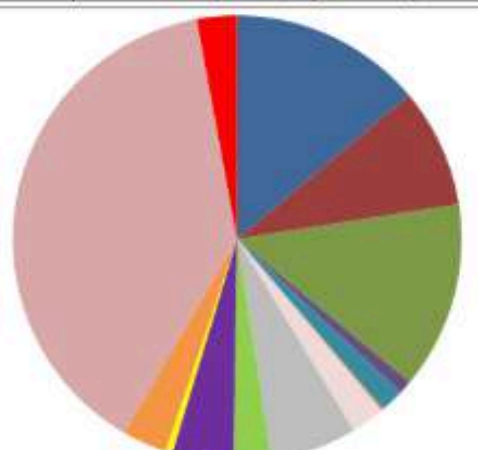
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	août-25		
Données sur la caractérisation					
Date	8 août 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Pel etage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	1250 litres	Poids de l'échantillon	36,75	Tournée	Meistratzheim du SGB
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	22,92%	8,88			
JRM	24,95%	9,67			
Gros de magasin	2,63%	1,02			
Acier	2,68%	1,04			
Aluminium	2,12%	0,82			
Petit aluminium	0,52%	0,20			
ELA/PCC	1,65%	0,64			
PET clair flacons	5,73%	2,22			
PE/PP flacons, pot, barquettes	3,41%	1,32			
Flux développement rigide	5,52%	2,14			
PET noir	0,88%	0,34	refus		
Flux développement souple	6,71%	2,60			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	16,46%	6,38	refus		
Fines	3,82%	1,48	refus		
Taux de refus global :	21,16%	8,20	Commentaire :		
Indice de qualité :	Très pollué		Les refus sont : 2 litres à air de voiture, des gants en plastique, du cerclage, 2 couches, des éléments imbriqués ++, des mouchoirs, des jouets et un cadre photo avec vitre en verre		
	Pollué				
	Indésirables				
Bon					
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PET clair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

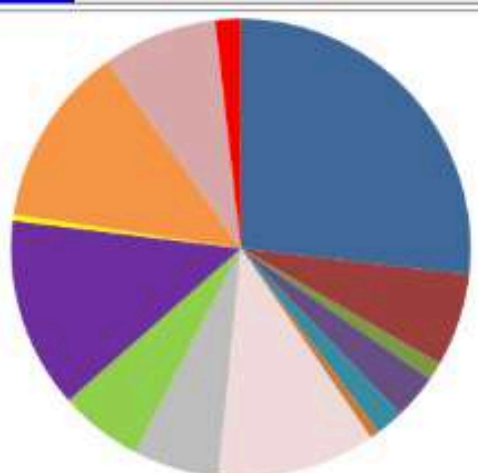
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	sept-25		
Données sur la caractérisation					
Date	19 septembre 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Pelétage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	900 litres	Poids de l'échantillon	41,51	Tournée	Oberval Centre du 17/09
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	56,64%	23,51		très forte présence, cartons de commerces	
JRM	18,45%	7,66			
Gros de magasin	2,07%	0,86			
Acier	0,58%	0,24			
Aluminium	0,92%	0,38			
Petit aluminium	0,05%	0,02			
ELA/PCC	1,01%	0,42			
PETclair flacons	1,58%	0,66			
PE/PP flacons, pot, barquettes	1,49%	0,62			
Flux développement rigide	1,16%	0,48			
PET noir	0,34%	0,14	refus		
Flux développement souple	5,11%	2,12			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	7,85%	3,26	refus		
Fines	2,75%	1,14	refus		
Taux de refus global :	10,94%	4,54	Commentaire :		
Indice de qualité :	Très pollué Pollué Indésirables Bon		imbriqués, mouchoirs, textiles		
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

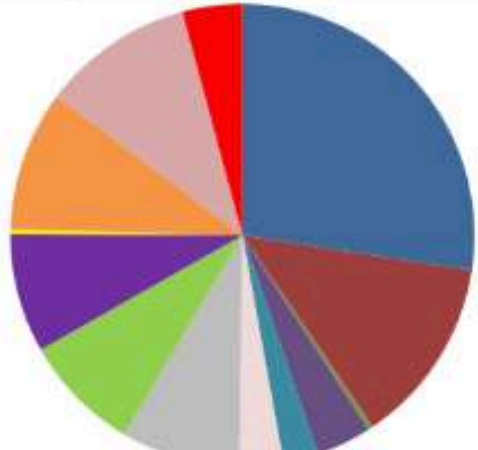
VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	sept-25		
Données sur la caractérisation					
Date	19 septembre 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Pelétiage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	900 litres	Poids de l'échantillon	39.42	Tournée	Innenheim du 18/09
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	18,01%	7,10			
JRM	22,43%	8,84			
Gros de magasin	1,83%	0,72			
Acier	4,26%	1,68			
Aluminium	1,42%	0,56			
Petit aluminium	0,10%	0,04			
ELA/PCC	2,38%	0,94			
PETclair flacons	10,25%	4,04			
PE/PP flacons, pot, barquettes	5,89%	2,32			
Flux développement rigide	5,83%	2,30			
PET noir	2,59%	1,02	refus		
Flux développement souple	6,14%	2,42			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	14,71%	5,80	refus		
Fines	4,16%	1,64	refus		
Taux de refus global :	21,46%	8,46	Commentaire :		
Indice de qualité :	Très pollué Pollué Indésirables Bon		Imbricables ++, textiles, essuie-tout, un reste de fromage blanc		
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	oct-25		
Données sur la caractérisation					
Date	15 octobre 2025		Présentation du flux	Sacs	
Lieu	Rosheim		Mode échantillonnage	Peléage	
Département	Bas-Rhin		Moyens mis en œuvre	Unité mobile	
Centre de tri	Aspach		Caractérisation effectuée par	A. Florent	
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	900 litres	Poids de l'échantillon	35,95	Tournée	PAV route de Boersch
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	31,29%	11,25			
JRM	12,80%	4,60			
Gros de magasin	0,45%	0,16			
Acier	1,28%	0,46			
Aluminium	1,50%	0,54			
Petit aluminium	0,39%	0,14			
ELA/PCC	2,00%	0,72			
PETclair flacons	6,40%	2,30			
PE/PP flacons, pot, barquettes	4,34%	1,56			
Flux développement rigide	3,78%	1,36			
PET noir	0,00%	0,00	refus		
Flux développement souple	4,01%	1,44			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	29,28%	10,52	refus		
Fines	2,50%	0,90	refus		
Taux de refus global :		31,77%	11,42	Commentaire :	
Indice de qualité :		Très pollué Pollué Indésirable Bon		Imbriqués ++ dont déchets fast food, du verre, un sac noir, des mégots, des mouchoirs et du gache alimentaire ++	
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité		CC Pays de Sainte Odile	
		Flux		Multimatériaux	
		Période		oct-25	
Données sur la caractérisation					
Date	10 octobre 2025		Présentation du flux		Sacs
Lieu	Rosheim		Mode échantillonnage		Poelage
Département	Bas-Rhin		Moyens mis en œuvre		Unité mobile
Centre de tri	Aspach		Caractérisation effectuée par		A. Florent
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	900 litres	Poids de l'échantillon	36,80	Tourmée	Obernai Sud du 13/10
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	23,34%	8,60			
JRM	13,10%	4,83			
Gros de magasin	0,00%	0,00			
Acier	5,44%	2,00			
Aluminium	0,97%	0,36			
Petit aluminium	0,82%	0,30			
ELA/PCC	3,43%	1,26			
PETclair flacons	8,27%	3,05			
PE/PP flacons, pot, barquettes	4,84%	1,78			
Flux développement rigide	6,78%	2,50			
PET noir	0,52%	0,19	refus		
Flux développement souple	5,81%	2,14			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	23,72%	8,74	refus		
Fines	2,96%	1,10	refus		
Taux de refus global :		27,22%	10,03	Commentaire :	
Indice de qualité :		Très pollué Pollué Indésirables Bon		Objet de déco en métal, tapis, un plateau, une poubelle de salle de bain, du maquillage, des couches, des mouchoirs et des éléments imbriqués	
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	oct-25		
Données sur la caractérisation					
Date	15 octobre 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode d'échantillonnage	Pel etage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	900 litres	Poids de l'échantillon	38,54	Tournée	Obernai décapole 13/10
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	13,88%	5,35			
JRM	6,62%	3,32			
Gros de magasin	13,53%	5,21			
Acier	0,98%	0,38			
Aluminium	1,68%	0,65			
Petit aluminium	0,14%	0,05			
ELA/PCC	2,45%	0,95			
PETclair flacons	6,24%	2,40			
PE/PP flacons, pot, barquettes	2,73%	1,05			
Flux développement rigide	4,42%	1,70			
PET noir	0,49%	0,19	refus		
Flux développement souple	3,22%	1,24			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	38,73%	14,93	refus	Abattant de WC, poubelle de salle de bain	
Fines	2,87%	1,11	refus		
Taux de refus global :		42,10%	16,22	Commentaire :	
		Très pollué		Papier point, 1 sac souillé par un bouquet de fleurs pourri, des sacs de bureau avec quelques recyclables mais beaucoup de jeux à gratter en	
Indice de qualité :		Pollué		petits bouts et de gobelets de café avec des éléments imbriqués	
		Indésirables		(serviettes, mégots, touillette...)	
		Bon			
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité		CC Pays de Sainte Odile	
		Flux		Multimatériaux	
		Période		déc-25	
Données sur la caractérisation					
Date	3 décembre 2025		Présentation du flux		Sacs
Lieu	Rosheim		Mode échantillonnage		Pelétage
Département	Bas-Rhin		Moyens mis en œuvre		Unité mobile
Centre de tri	Aspach		Caractérisation effectuée par		A. Florent
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	900 litres	Poids de l'échantillon	36.60	Tournée	Observe: Loi du 26/11
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	26,81%	9,81			
JRM	5,05%	2,40			
Gros de magasin	1,28%	0,47			
Acier	3,15%	1,15			
Aluminium	1,96%	0,72			
Petit aluminium	0,68%	0,25			
ELA/PCC	11,15%	4,08			
PETclair flacons	6,04%	2,21			
PE/PP flacons, pot, barquettes	5,87%	2,15			
Flux développement rigide	13,45%	4,92			
PET noir	0,43%	0,16	refus		
Flux développement souple	12,77%	4,67			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	8,09%	2,96	refus		
Fines	1,79%	0,65	refus		
Taux de refus global :		10,30%	3,77	Commentaire :	
Indice de qualité :		Très pollué Pollué Indescriptibles Bon		1 petit sac de boulangerie avec de l'essuie-tout et du papier cuisson, éléments imbriqués (emballages de pâtes à tarte industrielles)	
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

VEOLIA		Rapport de campagne de caractérisation de flux de collecte sélective			
		Collectivité	CC Pays de Sainte Odile		
		Flux	Multimatériaux		
		Période	déc-25		
Données sur la caractérisation					
Date	3 décembre 2025	Présentation du flux	Sacs		
Lieu	Rosheim	Mode échantillonnage	Piel etage		
Département	Bas-Rhin	Moyens mis en œuvre	Unité mobile		
Centre de tri	Aspach	Caractérisation effectuée par	A. Florent		
Données sur l'échantillon					
Volume de l'échantillon	900 litres	Poids de l'échantillon	41,22	Tournée	Bernartweiler du 28/11
Résultats de la caractérisation					
Fractions triées	Part %	Part en kg	Prise en compte	Observations	
EMR	27,41%	11,30			
JRM	13,10%	5,40			
Gros de magasin	0,34%	0,14			
Acier	3,88%	1,60			
Aluminium	2,43%	1,00			
Petit aluminium	0,00%	0,00			
ELA/PCC	3,06%	1,26			
PETclair flacons	8,30%	3,42			
PE/PP flacons, pot, barquettes	8,25%	3,40			
Flux développement rigide	8,35%	3,44			
PET noir	0,29%	0,12	refus		
Flux développement souple	9,85%	4,06			
Objets en plastique	0,00%	0,00	refus		
Refus	10,68%	4,36	refus		
Fines	4,17%	1,72	refus		
Taux de refus global :	15,04%	6,20	Commentaire :		
Indice de qualité :	Très pollué		Eléments imbriqués (sac de fast food), gachis (2 sachets de soupe), déchets alimentaires (osignons), mouchoirs et DEEE		
	Pollué				
	Indésirables				
		Bon			
- EMR - JRM - Gros de magasin - Acier - Aluminium - Petit aluminium - ELA/PCC - PETclair flacons - PE/PP flacons, pot, barquettes - Flux développement rigide - PET noir - Flux développement souple - Objets en plastique - Refus - Fines					

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SAINT-ODILE :
Rapport Financier 2025



SOMMAIRE

1. Les conditions économiques générales de l'année	3
1.1 Note sur l'équilibre économique globale du service, sur l'évolution des produits et des charges des différentes activités	4
1.2 Les tarifs en vigueur	6
2. Compte de résultat	8
2.1 En produits	8
2.1.1 Différences par rapport à l'année 2024	9
2.1.2 Écarts par rapport au compte prévisionnel	10
2.2 En charges	12
2.2.1 Différences par rapport à l'année 2024	12
2.2.2 Écarts par rapport au compte prévisionnel	14
2.3 Modalité de détermination des charges calculées, des charges communes, des frais de personnel	16
2.3.1 Les charges calculées	16
Ci-dessous se trouve le bilan des amortissements des investissements portés par la collectivité et des provisions réalisées par la collectivité. L'ensemble de ces informations sont transmis annuellement par la collectivité et repris ci-dessous.	16
2.3.2 Les charges communes	30
2.3.3 Les frais de personnel	30
3. Les éventuels financements externes	31
4. Les variations du patrimoine immobilier et mobilier	31
4.1 Les opérations de maintenance	31
4.2 Compte conventionnel de renouvellement et de grosses réparations	31
4.3 Incidences financières des interventions non prévues ou faites par anticipation	32
5. Documents annexes	33
5.1 Les travaux / prestations / fournitures sous traités	33
5.2 Les attestations d'assurance	33
5.3 Bilan des sinistres et contentieux	41
5.4 Bilan des impayés	41
5.5 Inventaire valorisé des biens de retour et des biens de reprise	43
6. Annexe : description du système comptable	48
6.1 Principes	48
6.2 Organisation de la comptabilité générale	48
6.2.1 Outil de comptabilité générale	49
6.2.2 Méthodes comptables	51
LES PRINCIPES RÈGLES COMPTABLES :	51
■ Immobilisations	51

Compte rendu financier

■ Stocks	53
■ Créances et dettes	53
■ Provisions pour risques et charges	53
6.2.3 Procédure de clôture des comptes	53
6.3 Comptabilité analytique	54
6.3.1 Organisation de la comptabilité analytique	55
6.3.2 Outil de comptabilité analytique	55
6.3.3 Contrôle de gestion	56
6.3.4 Clé de répartition comptable	57
6.4 Assistance technique	57
6.5 Sous-traitance administrative et financière	58
6.5.1 Gestion comptable et fiscale	58
6.5.2 Gestion budgétaire	59
6.5.3 Autre assistance administrative	59
6.5.4 Sous-traitance en matière de ressources humaines	59
6.6 Sous-traitance en matière commerciale	60
6.7 Sous-traitance en matière technique	61
6.7.1 Gestion du matériel	61
6.7.2 QHSE	61
6.7.3 Autres prestations métier	61
6.7.4 Sous-traitance informatique	62
6.8 Sous-traitance en secrétariat général	62
6.8.1 Juridique	62
6.8.2 Assurances	63
6.8.3 Achats	63
6.8.4 Communication interne et externe	63

1. Les conditions économiques générales de l'année

1.1 Note sur l'équilibre économique globale du service, sur l'évolution des produits et des charges des différentes activités

L'année 2025 est la première année de renouvellement de l'exploitation du contrat de gestion déléguée. L'économie du service est à l'équilibre conformément au compte prévisionnel.

L'économie du contrat a été construite pour 2025 sur une hypothèse de hausse de la grille tarifaire 2025.

Les produits sont supérieurs de 268 171 € à ceux de l'année 2024, soit une augmentation de 9,09 %. En raison de l'application de la nouvelle grille tarifaire en vigueur pour les usagers et professionnels : +2,5 %, la « contribution des usagers » a progressé de 3,13 % par rapport à 2024.

Toutefois les ventes matières sont en légère baisse -6,01 % (-6 129 €), et s'explique principalement par un effet prix sur le verre de -70 % et des variations d'une matière à l'autre qui compensent la baisse du verre.

L'application de prix planchers de l'appel d'offres, permet d'avoir des ventes stables entre les deux années, on constate une hausse du prix moyen à la tonne de 10 €, hors prix du verre. Cette hausse s'explique par certaines hausses dont une hausse du prix des papiers journaux (+42%), et la ferraille de déchetterie (de 15 à 50 €/t).

Les charges (hors marge du délégataire) ont augmenté de 224 481 €, soit 7,98 % entre 2024 et 2025. L'augmentation des charges est concentrée sur les « Charges Techniques » ayant globalement augmenté de 4,25 %. Elles concernent principalement les charges de pré-collecte, les charges de transfert et les charges de tri/conditionnement. Les charges de pré-collecte ont augmenté de 37,65 % en raison de la hausse de la maintenance (bacs et containers).



Compte rendu financier

Les charges de transfert sont en hausse de 22,62 % (+67 101 €), en raison de l'augmentation des prix à la tonne du tarif de transfert des objets encombrants, et de l'augmentation des tonnages des encombrants (+283 tonnes).

Les charges de tri/conditionnement ont augmenté de 15,11%, en raison du nouveau contrat de Traitement COVED.

La marge du délégataire s'élève à 182 500 € pour 2025. Elle est en augmentation par rapport à 2024 où elle s'élevait à 138 811€.

La marge est cohérente avec les prévisions établies lors de la mise en place du contrat, lesquelles s'élevaient à 182 500€ pour la première année d'exploitation.



1.2 Les tarifs en vigueur

La présente grille tarifaire précise les tarifs HT en vigueur pour l'année 2025 pour les particuliers, les professionnels, les professionnels en déchetterie, le remplacement du support de collecte et la participation à la fourniture de support de collecte en conteneur enterré.

PARTICULIERS				
	Nbr personne	Montant annuel part fixe (€ HT)	nombre levée part fixe	cout unitaire part supplémentaire (€ HT)
Particuliers bac individuel ou collectif RESIDENCE PRINCIPALE	1	136,48	30	4,38€
	2	203,62	30	4,38€
	3	250,47	30	6,57€
	4 et +	284,48	30	6,57€
Particuliers tambour RESIDENCE PRINCIPALE	1	136,48	60	1,48€
	2	203,62	96	1,48€
	3	250,47	120	1,48€
	4 et +	284,48	156	1,48€
Particuliers bac individuel ou collectif RESIDENCE SECONDAIRE	1	102,35	23	4,38€
	2	152,73	23	4,38€
	3	187,86	23	6,57€
	4 et +	213,37	23	6,57€
Particuliers tambour RESIDENCE SECONDAIRE	1	102,35	45	1,48€
	2	152,73	72	1,48€
	3	187,86	90	1,48€
	4 et +	213,37	117	1,48€
Bac individuel	Gites/meublés touristique/Chambres d'Hôtes	102,35	15	4,38€
Tambour		102,35	48	1,48€

PROFESSIONNELS				
		Montant annuel part fixe (€ HT)	nombre levée part fixe	cout unitaire part supplémentaire € HT
	Bac 120 L – ordures ménagères			
Professionnels bac individuels ou collectif	1 passage / semaine	236,70 €	30	4,38€
	2 passages / semaine	473,46 €	60	4,38€
	3 passages / semaine	710,23 €	90	4,38€
	Bac 240 L – ordures ménagères			
Professionnels bac individuels ou collectif	1 passage / semaine	504,90 €	30	6,57€
	2 passages / semaine	1 010,16 €	60	6,57€
	3 passages / semaine	1 513,96 €	90	6,57€
	Conteneur enterré – ordures ménagères			
Professionnels tambour	Petit forfait	236,70 €	60	1,48€
	Grand forfait	504,90 €	120	1,48€
	Collecte Biodéchets			
1 passage par semaine d'octobre à avril et 2 passages par semaine de mai à Septembre	120 litres	281,69 €	-	-
	240 litres	562,99 €	-	-
2 passages par semaine tout au long de l'année. Limité à 8 bio-seaux par établissement	Bio-seau de 30 litres	70,00 €	-	-

	Manifestation		
Manifestation ponctuelle	Part fixe par manifestation (Livraison et retrait des bacs)	50,99 €	Par Manifestation
	Collecte et traitement bacs 240 L OMr	19,55 €	A la levée
	Collecte et traitement bacs 360 L ou 660 L sélective	13,03 €	A la levée
	Collecte et traitement bacs 120 L Biodéchets	16,94 €	A la levée

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES	
Fourniture de Rouleaux de sacs au delà de la dotation prévue : 5 € HT	Le rouleau de 30 sacs
Fourniture d'un biosceau de 30 litres	20€
Prestation de broyage de déchets verts à domicile :	55 € HT (1h de prestation) + 22,50 €/ 30 minutes de prestation supplémentaire

DECHETTERIE 2025		
Carnet 12 tickets 45 €HT soit 3,75€HT le ticket		
	<0,5m3	jusqu'à 1m3
Carton - Ferraille - polystyrène - films, mobilier	1 tickets	1 tickets
Déchets non dangereux en mélange	8 tickets	15 tickets
Végétaux	3 tickets	5 tickets
Bois	5 tickets	8 tickets

2. Compte de résultat

2.1 En produits

Le présent tableau reprend les données annuelles 2025 en conservant en référence les données de l'année précédente (2024) et celles du compte prévisionnel 2025.

COMPTE DE PRODUITS

		Année 2025	Année 2024	Compte prévisionnel
Produits industriels	Vente d'énergie			
	Vente de matériaux	95 841	101 970	98 415
	Autres produits			
Soutiens Eco Organismes	Eco-Emballages = CITEO	652 332	503 943	506 062
	Eco Folio = CITEO			
	Eco DDS			
	Eco Mobilier			
	OCADEEE			
Contribution des usagers	REOM	2 419 026	2 345 600	2 435 445
	Manifestations			
	Tickets déchèteries			
	Refacturation bacs, tags...			
TOTAL DES PRODUITS		3 167 199	2 951 513	3 039 922

2.1.1 Différences par rapport à l'année 2024

Les produits de l'année 2025 sont supérieurs de 7,31 % à ceux de l'année 2024.

Au cours de l'exercice 2025, les ventes de matériaux sont en légère baisse par rapport à 2024, car l'on observe une baisse des ventes de -6 129 €, soit une baisse de - 6,01 % (principalement sur le

Compte rendu financier

verre). Nous pouvons expliquer cette baisse par un effet prix, hors verre le prix moyen est en hausse de 10 €/t vendue, le prix du verre quant à lui est en forte baisse.

Toutefois, les soutiens des éco-organismes au titre de l'exercice 2025 évoluent favorablement par rapport à 2024. Pour rappel, le montant intégré dans les comptes de la DSP les années précédentes était un montant provisionné. Il s'agissait d'un prévisionnel des montants à percevoir, établi sur la base des données du compte d'exploitation prévisionnel.

Pour l'exercice 2025, il a été décidé de provisionner à minima le montant simulé de 2025 soit 652 332 €.

De même, la « contribution des usagers » est elle aussi en progression, de 3,13 % par rapport à 2024, en raison de la hausse des tarifs en vigueur pour les particuliers et professionnels.

2.1.2 Écarts par rapport au compte prévisionnel

Les produits de l'année 2025 sont supérieurs au compte prévisionnel (+4,19 %). Les soutiens des éco-organismes sont également en hausse par rapport aux prévisions (+28,90 %).

La contribution des usagers est en baisse (-0,67 % avec application de la nouvelle grille), les ventes de matériaux (-2,62 %).

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des ventes de matériaux par flux de matières premières secondaires.

DÉTAIL DES VENTES DE MATÉRIAUX

		Année 2025	Année 2024	Compte prévisionnel
MATERIAUX	Acier	4 264	3 174	3 930
	Aluminium	4 914	9 123	6 164
	Cartons CS	11 988	18 833	6 957
	ELA	444	422	600
	Flacons et bouteilles PET clair	13 492	-	22 413
	Flacons et bouteilles PET foncé		-	
	PEHD		-	
	PE/PP/PS	2 960	5 781	3 580
	Journaux et magazines	23 110	16 277	8 497
	Gros de magasin		-	
	Verre	7 265	20 537	25 405
	Ferraille de déchetterie	10 605	3 637	9 858
	Carton de déchetterie	16 799	24 186	11 012
TOTAL DES VENTES DE MATERIAUX		95 841	101 970	98 415

Comme évoqué précédemment, les produits de ventes de matières pour l'année 2025 présentent une légère baisse par rapport à 2024 si l'on y inclut le verre, hors verre les ventes sont en hausse de 7144 €.

En effet, le changement de l'application des prix plancher permet d'avoir des cours des matières recyclées sur les marchés, avec un effet prix plus important par rapport à 2024.

On constate un écart de - 2 574 € entre le prévisionnel des ventes et le réalisé 2025 (+15 567 € hors verre) ; ce dernier est toujours établi sur l'application des prix planchers de l'appel d'offres.

Compte rendu financier

2.2 En charges

Le présent tableau reprend les données annuelles de 2025 en conservant en référence les données de l'année précédente (2024) et celles du compte prévisionnel de 2025.

COMPTE DE CHARGES

		Année 2025	Année 2024	Compte prévisionnel
Charges CCPO	INVESTISSEMENTS (€ TTC)			
	Emprunts	278 424	11 153	278 424
	Amortissement		215 000	
	Personnel		25 000	
		278 424	251 153	278 424
Charges techniques	Prévention	51 671	40 692	50 311
	Pré- collecte (maintenance, fournitures et distribution des	128 112	93 069	126 621
	Collecte	775 073	798 673	699 905
	Transfert	363 704	296 603	166 953
	Incinération	417 379	427 057	547 356
	Tri/conditionnement	329 139	285 943	342 452
	Compostage	98 212	110 993	67 855
	Enfouissement		336	-
	Enlèvement et traitement déchets dangereux	24 673	22 342	20 561
	Autres charges	285 772	297 250	285 263
		2 473 736	2 372 958	2 307 277
Structures	Frais de fonctionnement (téléphone, impressions,...)	263 190	181 171	252 782
	Marges du délégataire	182 500	138 811	182 500
	Communication	21 833	7 420	18 940
		467 523	327 402	454 222
TOTAL DES CHARGES		3 219 683	2 951 513	3 039 922

2.2.1 Différences par rapport à l'année 2024

Le total des charges (hors marge du délégataire) a augmenté de 7,98 % entre 2024 et 2025.

Les charges CCPO ont augmenté comme prévu entre les deux exercices de 27 271 €.

Les « Charges Techniques » ont globalement augmenté de 4,25 % (100 778€) . Cette augmentation des charges techniques concerne principalement les charges de transfert et de tri/conditionnement.

Les charges de transfert ont augmenté de 22,62 % (soit une hausse de 67 101 €) en raison de l'augmentation des prix à la tonne du tarif de transfert des OM et des multimatériaux.

Les charges d'incinération ont baissé de 2,27 % avec un effet prix à la hausse de 12 422 € (liée à la hausse de la TGAP de 14 €/t à 15€/t et du prix de Sénerval de 150 €/t à 153 €/t) et un effet volume à la baisse de 19 376 € (liée à la baisse des tonnages d'ordures ménagère entre 2024 et 2025 de 4.59 %).

Les charges de compostage sont en baisse de 11,51 %, elles s'élèvent ainsi à 110 993 € pour 2024, à comparer au montant de 98 212 € en 2025. En effet le traitement des biodéchets baisse de 28 517 € (modification du mode de facturation du prestataire).

Les charges de collecte présentent une baisse de 2,95 %. Elles comprendront la baisse des charges de sous-traitance Agrivalor pour la collecte des biodéchets de 11 139 €, et une diminution des amortissements des véhicules d'exploitation qui s'élèvent à 22 000 €.

Les charges de tri/conditionnement sont en hausse entre les 2 exercices (+15,11 %), nouveau contrat de Traitement COVED avec une modification des prix et des modalités.

Les charges liées à la gestion des déchets dangereux sont en hausse de 10,44 %, en 2025= 17.79 t et 2024=15.32t

Compte rendu financier

Les charges de prévention sont en augmentation (26,98 %), principalement rajout d'une prestation de broyage de branchages, ce poste comprend également le coût annuel de l'ambassadrice de tri, qui varie avec les révisions salariales.

Les charges de pré-collecte ont augmenté de 37,65 % en raison de la hausse de la maintenance (bacs et containers).

Le regroupement des « Autres charges » affiche une baisse de 11 478€ (soit -3,86 %) entre 2025 et 2024. Cette baisse des charges concerne, principalement :

- les charges de personnel (-7 392 €)
- Entretien espaces verts (-5 350 €)
- maintenance bâtiment (-2 483€)
- les matériels de déchetteries (-2 216 €)
- TRADIM (logiciel : + 3 636 €)

Le regroupement des « Charges de structures » (hors marge du délégataire) est en hausse de 51,13% en 2025. Dans ce regroupement, les dépenses de communication ont augmenté entre les deux exercices de 14 413 € et les frais de fonctionnement ont augmenté de 82 019 € (+45,27%) avec la mise en place d'une responsable de contrat.

2.2.2 Écarts par rapport au compte prévisionnel

Les charges de l'exercice (hors marge du délégataire) sont supérieures à celles inscrites au compte prévisionnel, ce qui représente un écart de 179 761€ € ; soit une hausse de 6,29 %.

Les charges CCPO sont naturellement conformes au compte prévisionnel.

Il est constaté une augmentation de charges techniques de 7,21 % par rapport au compte prévisionnel, soit une hausse de 166 459 €.

Compte rendu financier

Les charges de prévention s'élèvent à 51 671 €, légèrement supérieures au prévisionnel de 50 311€. Les charges de pré-collecte atteignent 128 112 € (+1,17 %) pour un compte prévisionnel à 126 621€, et les charges de compostage ont augmenté de 44,73 % soit 30 357€ (hausse des tonnages de déchetteries et bio déchets) . Pour les charges liées à l'incinération et au tri/conditionnement nous constatons une économie par rapport à celles qui étaient prévues pour l'exercice 2025 ; soit une baisse de 129 977 € (incinération) et 13 313 € (tri conditionnement) .

Cependant, les charges de transfert dépassent le prévisionnel de 196 751€, cette hausse vient principalement de la non prise en compte du coût du traitement des encombrants par le Transfert de Rosheim dans le prévisionnel.

Les charges de Collecte enregistrent également une hausse de 75 168 € (10.74 %), les charges de collecte ont été impactées principalement par le poste des salaires sur le PAP.

Le regroupement des « Autres charges » s'aligne sur le prévisionnel 2025.

Le regroupement des « Charges de structures » (hors marge du délégataire) présente une légère hausse par rapport au prévisionnel, de 13 301€ soit 4,90 %. Dans ce regroupement, les frais de fonctionnement dépassent le prévisionnel de 4,12% (soit 10 408€), tandis que les frais de communication enregistrent un dépassement de 15,27% (soit 2 893€).

Compte tenu des éléments qui précèdent, la marge du délégataire est conforme au prévisionnel 2025 à hauteur de 182 500 €. Le poste vente matière reprend également des produits calculés sur base des prix matière au-delà du prix plancher soit 52 485 €, et permet l'équilibre des comptes 2025 .

Compte rendu financier

2.3 Modalité de détermination des charges calculées, des charges communes, des frais de personnel

2.3.1 Les charges calculées

Ci-dessous se trouve le bilan des amortissements des investissements portés par la collectivité et des provisions réalisées par la collectivité. L'ensemble de ces informations sont transmis annuellement par la collectivité et repris ci-dessous.

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00

Page 1 / 22

CC PAYS STE ODILE

04 - OM

Compte: 2031-Frais d'études

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition		Durée	Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins valeur	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine		Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
5001	Lever Topographiques	22/05/2001	1 765,98	5	706,40	353,20	1 059,50	0,00	706,38			0,00		1 765,98
910120	ETUDE TRI BIODECHETS	09/11/2021	54 655,00	5	23 823,35	10 277,21	34 100,56	0,00	20 554,44			0,00		54 655,00
910158	ETUDE RECYCLERIE	08/12/2023	22 400,00		0,00	0,00	0,00	0,00	22 400,00			0,00		22 400,00
910164	INDOIGO CARACTERISATION ORDURES MENAGERES	01/01/2025	29 789,55	5	0,00	0,00	0,00	0,00	29 789,55			0,00		29 789,55
Total du Compte: 2031			108 610,53		24 529,75	10 630,41	35 160,16	0,00	73 450,37			0,00	0,00	108 610,53

Compte: 2051-Concessions et droits similaires

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition		Durée	Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins valeur	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine		Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
9018	TRADIM LOGICIEL RI FRE INV- 01716-X9W8 DU 21/11/13	04/12/2013	15 823,08	2	15 823,08	0,00	15 823,08	0,00	0,00			0,00		15 823,08
902007	POKET PC POUR RI TRADIM SELON MARCHE 2013 FRE	11/03/2015	3 000,00	2	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00			0,00		3 000,00

(1) T = Sortie totale, P = Sortie partielle, M = Mis à disposition, D = Donné en affectation (2) Multi = Plusieurs sorties sur l'exercice courant (3) Multi = Plusieurs services

Compte rendu financier



Etat de l'actif 2025										12/05/2026 16:00	Page 2 / 22
CC PAYS STE ODILE											

Total du Compte: 2051	18 823,08		18 823,08	0,00	18 823,08	0,00	0,00		0,00	0,00	18 823,08
------------------------------	-----------	--	-----------	------	-----------	------	------	--	------	------	-----------

Compte: 2135-Installat* générales, agencements, aménagements des construct*

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition			Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins value	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine	Durée	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
900301	POUTRES TRAVERSE DE BUTOIR	18/08/2010	6 075,68	15	5 670,70	404,98	6 075,68	0,00	0,00			0,00		6 075,68
9005	RAMPE ACCES DEEE	28/01/2011	2 966,08	15	2 570,62	167,74	2 768,36	0,00	197,72			0,00		2 966,08
9006	CAISSON DE COMPACTAGE REMISE ETAT	26/05/2010	1 530,88	15	1 428,84	102,04	1 530,88	0,00	0,00			0,00		1 530,88
9009	REFECTION SUITE SINISTRE DECHE FRE 13103944	02/05/2012	1 170,29	15	936,24	78,02	1 014,26	0,00	156,03			0,00		1 170,29
9012	Panneaux déchetteries GIROD	02/05/2013	3 489,52	5	3 489,52	0,00	3 489,52	0,00	0,00			0,00		3 489,52
9014	STOP TROTTOIR DECHETTERIE	14/08/2013	649,67	15	346,48	43,31	389,79	0,00	259,88			0,00		649,67
9017	Marquage sol dechet. Signal&Co	11/09/2013	1 776,16	15	1 776,16	0,00	1 776,16	0,00	0,00			0,00		1 776,16
Total du Compte: 2135			17 660,28		16 220,56	826,09	17 046,65	0,00	613,93			0,00	0,00	17 660,28

Etat de l'actif 2025										12/05/2026 16:00	Page 3 / 22
CC PAYS STE ODILE											

Compte: 2151-Installations complexes spécialisées

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition			Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins value	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine	Durée	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
1	Dechetteries	31/01/2006	1 504 332,71	20	827 383,04	75 216,64	902 599,68	0,00	601 733,03			0,00		1 504 332,71
Total du Compte: 2151			1 504 332,71		827 383,04	75 216,64	902 599,68	0,00	601 733,03			0,00	0,00	1 504 332,71

Compte: 2153-Installations à caractère spécifique

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition			Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins value	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine	Durée	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
2	Contrôle Accès en déchetteries	04/12/2013	38 313,86	10	11 494,17	3 831,39	15 325,56	0,00	22 988,30			0,00		38 313,86
3	ENTREPOT DECHETTERIE ANDRES LEVER TOPO	11/04/2013	801,32	7	801,32	0,00	801,32	0,00	0,00			0,00		801,32
3002	Conteneurs verre 2000	26/06/2000	10 529,50	7	10 529,50	0,00	10 529,50	0,00	0,00			0,00		10 529,50
3003	Conteneur à verre 2002	18/06/2002	12 055,68	7	12 055,68	0,00	12 055,68	0,00	0,00			0,00		12 055,68
3004	Conteneur à verre 2003	30/09/2003	10 766,39	7	3 076,12	1 538,06	4 614,18	0,00	6 152,21			0,00		10 766,39
3005	Conteneurs à verre 2006	26/06/2006	7 690,28	7	7 690,28	0,00	7 690,28	0,00	0,00			0,00		7 690,28



Compte rendu financier



Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 4 / 22

CC PAYS STE ODILE

3006	Conteneurs à verre 2007	30/05/2007	5 692,96	7	5 692,96	0,00	5 692,96	0,00	0,00	0,00	5 692,96
3007	CONTENEURS A VERRE 2009	30/01/2009	5 233,50	7	5 233,50	0,00	5 233,50	0,00	0,00	0,00	5 233,50
3008	CONTENEURS A VERRE 2008	31/12/2010	1 504,57	7	1 504,57	0,00	1 504,57	0,00	0,00	0,00	1 504,57
3009	CONTENEURS A VERRE 2010	26/05/2010	6 159,40	7	6 159,40	0,00	6 159,40	0,00	0,00	0,00	6 159,40
3010	COLONNE 4M3 CONTENEUR VERRE 2012	03/04/2012	1 231,88	3	1 231,88	0,00	1 231,88	0,00	0,00	0,00	1 231,88
3011	CONTENEUR VERRE ENTERRE 2012	03/04/2012	8 544,51	7	8 544,51	0,00	8 544,51	0,00	0,00	0,00	8 544,51
3012	COLONNE 4M3 CONTENEUR VERRE 2012	31/05/2012	6 159,40	7	6 159,40	0,00	6 159,40	0,00	0,00	0,00	6 159,40
3013	COLONNE 4M3 CONTENEURS VERRE	01/08/2013	4 941,87	7	4 941,87	0,00	4 941,87	0,00	0,00	0,00	4 941,87
8001	Conteneurs bi-flux	21/12/2006	14 352,00	7	14 352,00	0,00	14 352,00	0,00	0,00	0,00	14 352,00
9013	AMELIORATION PONT BASCULE FMA	21/05/2013	669,76	7	669,76	0,00	669,76	0,00	0,00	0,00	669,76
9016	Réparation TPC Déchet. Krauter	20/08/2013	1 554,80	7	1 554,80	0,00	1 554,80	0,00	0,00	0,00	1 554,80

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 5 / 22

CC PAYS STE ODILE

9019	Panneaux surveillance GERNER	20/03/2014	762,00	10	762,00	0,00	762,00	0,00	0,00	0,00	762,00
9020	2 BENNES DECHETTERIES	26/03/2014	9 223,20	7	7 905,00	1 317,60	9 223,20	0,00	0,00	0,00	9 223,20
902002	8 COLONNES VERRE TEMACO	28/04/2014	8 772,00	7	8 772,00	0,00	8 772,00	0,00	0,00	0,00	8 772,00
902004	CONTENEURS DDS APIE	06/10/2014	19 393,20	7	19 393,20	0,00	19 393,20	0,00	0,00	0,00	19 393,20
902006	CONTENEURS RI 8000 BACS	15/04/2014	382 689,28	7	382 689,28	0,00	382 689,28	0,00	0,00	0,00	382 689,28
902008	BACS DE COLLECTE PLATIC OMNIUM	12/06/2015	19 432,92	10	19 432,92	0,00	19 432,92	0,00	0,00	0,00	19 432,92
910000	CONTENEURS 4M2 OM + TRI	23/07/2015	18 399,60	15	11 639,76	1 226,64	12 266,40	0,00	6 133,20	0,00	18 399,60
910001	CONTENEURS 4M2 OM GSM + TRI	23/07/2015	19 368,00	15	11 620,80	1 291,20	12 912,00	0,00	6 456,00	0,00	19 368,00
910002	1 CONTENEUR OM +	23/07/2015	13 359,60	15	8 015,76	890,64	8 906,40	0,00	4 453,20	0,00	13 359,60
910003	1 CONTENEUR 4M2 OM + GSM	23/07/2015	13 359,60	15	8 015,76	890,64	8 906,40	0,00	4 453,20	0,00	13 359,60
910004	CONTENEURS 4M2 OM + TRI	23/07/2015	13 359,60	15	8 015,76	890,64	8 906,40	0,00	4 453,20	0,00	13 359,60



Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 6 / 22

CC PAYS STE ODILE

910005	CONTENEUR OM + GSM	23/07/2015	13 359,60	15	8 015,75	890,64	8 906,40	0,00	4 453,20		0,00		13 359,60
910006	CONTENEURS 4M2 OM + TRI	03/08/2015	13 359,60	15	8 015,75	890,64	8 906,40	0,00	4 453,20		0,00		13 359,60
910007	CONTENEURS 4M2 OM + TRI	03/08/2015	13 359,60	15	8 015,75	890,64	8 906,40	0,00	4 453,20		0,00		13 359,60
910008	CONTENEURS 4M2 OM + TRI	03/08/2015	19 368,00	15	11 620,80	1 291,20	12 912,00	0,00	6 456,00		0,00		19 368,00
910009	CONTENEURS 4M2 OM + TRI	03/08/2015	26 719,20	15	16 031,52	1 761,28	17 812,00	0,00	8 906,40		0,00		26 719,20
910010	CONTENEURS 4M2 OM + GSM	03/08/2015	7 438,80	15	4 463,28	495,92	4 959,20	0,00	2 479,60		0,00		7 438,80
910011	CONTENEURS 4M2 OM + EMB + VERR	03/08/2015	19 368,00	15	11 620,80	1 291,20	12 912,00	0,00	6 456,00		0,00		19 368,00
910012	CONTENEUR 4M2 EMB	03/08/2015	5 920,80	15	3 552,48	394,72	3 947,20	0,00	1 973,60		0,00		5 920,80
910013	CONTENEURS 4M2 OM GPS EMB	03/08/2015	13 359,60	15	8 015,75	890,64	8 906,40	0,00	4 453,20		0,00		13 359,60
910014	CONTENEURS 4M2 VERRE	03/08/2015	6 008,40	15	3 605,04	400,56	4 005,60	0,00	2 002,80		0,00		6 008,40
910015	CONTENEURS 4M2 OM + GPS	03/08/2015	7 438,80	15	4 463,28	495,92	4 959,20	0,00	2 479,60		0,00		7 438,80



Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 7 / 22

CC PAYS STE ODILE

910016	CONTENEURS 4M2 EMB	03/08/2015	5 920,80	15	3 552,48	394,72	3 947,20	0,00	1 973,60	0,00	5 620,80
910017	CONTENEURS 4M2 VERRE	03/08/2015	6 008,40	15	3 605,04	400,56	4 005,60	0,00	2 002,80	0,00	6 008,40
910018	CONTENEURS 4M2 EMB	03/08/2015	5 920,80	15	3 552,48	394,72	3 947,20	0,00	1 973,60	0,00	5 620,80
910019	CONTENEURS 4M2 OM GPS EMB	03/08/2015	13 359,60	15	8 015,76	890,64	8 906,40	0,00	4 453,20	0,00	13 359,60
910020	CONTENEURS 4M2 VERRE OM GPS	03/08/2015	13 447,20	15	8 068,32	896,48	8 964,80	0,00	4 482,40	0,00	13 447,20
910021	CONTENEURS 4M2 2 EMB 1 OM	03/08/2015	19 280,40	15	11 568,24	1 285,36	12 853,60	0,00	6 426,80	0,00	19 280,40
910023	TERRASSEMENT CONT ENTERRES SOLU	06/10/2015	44 104,92	15	26 462,97	2 940,33	29 403,30	0,00	14 701,62	0,00	44 104,92
910024	SIGNALEMENT CONTENEURS ENTERRE	07/09/2015	900,00	15	540,00	60,00	600,00	0,00	300,00	0,00	900,00
910025	DISTRIBUTION TAGS IMP	07/09/2015	9 432,00	15	5 659,20	628,80	6 288,00	0,00	3 144,00	0,00	9 432,00
910026	CONTENEURS CITEC 120L	07/12/2015	4 860,00	7	4 860,00	0,00	4 860,00	0,00	0,00	0,00	4 860,00
910027	FORFAIT LOGICIEL TRADIM MAJ	03/02/2016	9 402,00	3	9 402,00	0,00	9 402,00	0,00	0,00	0,00	9 402,00

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 8 / 22

CC PAYS STE ODILE

910028	CONTENEURS 2016 1	10/08/2016	9 273,00	10	7 418,40	927,30	8 345,70	0,00	927,30	0,00	9 273,00
910029	CONTENEURS 4M2 EMB OM	02/09/2016	13 650,50	15	7 280,32	910,04	8 190,36	0,00	5 460,24	0,00	13 650,50
910030	CONTENEURS 4 M2 EMB OM	02/09/2016	13 650,50	15	7 280,32	910,04	8 190,36	0,00	5 460,24	0,00	13 650,50
910031	DEPOSE CONTAINERS ENTERRES DEN	14/04/2016	5 040,00	15	2 688,00	336,00	3 024,00	0,00	2 016,00	0,00	5 040,00
910032	VERINS COMPACTEURS SCHROLL	14/04/2016	2 942,40	6	2 942,40	0,00	2 942,40	0,00	0,00	0,00	2 942,40
910033	500 BADGES RFID ADEMI	09/05/2016	1 350,00	15	720,00	90,00	810,00	0,00	540,00	0,00	1 350,00
910034	9 CONTENEURS ENT DECHETTERIES	02/09/2016	89 533,52	15	37 084,56	4 635,57	41 720,13	0,00	27 813,39	0,00	89 533,52
910035	LEVER TOPO DECHETTERIES	02/09/2016	3 420,00	5	3 420,00	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00	3 420,00
910037	CONTENEURS 4M2	02/09/2016	225,00	1	225,00	0,00	225,00	0,00	0,00	0,00	225,00
910040	CONTENEURS 4M2 EMB OM	11/10/2016	38 707,98	15	20 644,24	2 580,53	23 224,77	0,00	15 483,21	0,00	38 707,98
910041	CONTENEURS 4M2 1 EMB 1 OM	11/10/2016	12 902,56	15	6 881,44	860,18	7 741,62	0,00	5 161,04	0,00	12 902,56



Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 9 / 22

CC PAYS STE ODILE

910042	200 BADGES TAGS CITEC	11/10/2016	991,20	15	528,64	66,08	594,72	0,00	396,48		0,00	991,20
910043	3 CONTENEURS 4M2 EMB VERRE	29/11/2016	24 451,69	15	13 040,88	1 630,11	14 670,99	0,00	9 780,70		0,00	24 451,69
910044	CITEC 200 SERRURES 150 COUVERC	02/11/2016	5 511,60	10	4 409,28	551,16	4 960,44	0,00	551,16		0,00	5 511,60
910046	10 BACS JAUNES 660 L PLASTIC O MINUM FRE	20/03/2017	1 245,70	7	1 245,70	0,00	1 245,70	0,00	0,00		0,00	1 245,70
910047	2 BENNES DECHETTERIES LOCATELLI	09/05/2017	8 900,00	7	8 900,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00		0,00	8 900,00
910048	CONTENEUR 1 OM 1 TRI 3 RUE GAL GOURAUD OBERNAI	09/06/2017	17 960,49	15	8 361,59	1 197,37	9 578,96	0,00	8 381,53		0,00	17 960,49
910049	PLATEFORMES CONTENEURS GUINAMIC RUE GAL	30/05/2017	1 800,00	15	840,00	120,00	960,00	0,00	840,00		0,00	1 800,00
910050	CONTENEURS CITEC 100 BACS DE 120L FRE 42643542	21/07/2017	2 005,00	7	2 005,00	0,00	2 005,00	0,00	0,00		0,00	2 005,00
910051	CONTENEURS CITEC 1 CONTENEUR OM 1 TRI	04/09/2017	11 416,72	15	4 566,66	761,11	5 327,77	0,00	6 088,95		0,00	11 416,72
910052	10 BACS JAUNES 660 L PLASTIC O MINUM FRE	26/10/2017	1 245,70	10	871,99	124,57	996,56	0,00	249,14		0,00	1 245,70
910053	CONTENEURS CITEC 2 CONTENEURS OM 2 TRIS FRE	26/10/2017	23 067,57	10	13 071,64	2 305,76	15 378,40	0,00	7 689,17		0,00	23 067,57

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 10 / 22

CC PAYS STE ODILE

910054	CONTENEURS CITEC 3 CONTENEURS VERRE FRE	22/12/2017	21 495,59	15	10 031,28	1 433,04	11 464,32	0,00	10 031,27		0,00	21 495,59
910055	CONTENEURS CITEC 2 CONTENEURS OM 2 TRIS	22/12/2017	23 907,57	15	11 156,88	1 593,84	12 750,72	0,00	11 156,85		0,00	23 907,57
910056	CONTENEURS CITEC 1 OM ET 1 TRI FRE 42651766 ALTEXIA	20/02/2018	11 416,72	15	4 566,66	761,11	5 327,77	0,00	6 088,95		0,00	11 416,72
910057	CONTENEURS CITEC	27/02/2018	11 533,78	15	3 844,80	768,02	4 613,52	0,00	6 920,26		0,00	11 533,78
910058	CITYBAC 360 PLASTIC OMNIUM FRE 91015159 N.inv.	12/03/2018	1 770,89	10	1 062,54	177,09	1 239,63	0,00	531,26		0,00	1 770,89
910059	12 BENNES POUR DECHETTERIES	13/03/2018	44 760,00	10	26 856,00	4 476,00	31 332,00	0,00	13 428,00		0,00	44 760,00
910064	16 BACS 360 TRI CITEC FRE 42654845 N.inv. 910064	08/06/2018	654,70	10	392,82	65,47	458,29	0,00	196,41		0,00	654,70
910066	CONTENEURS CITEC 3 OM ET 3 TRI FRE 42657194 SCI RUE	03/08/2018	34 601,34	15	13 840,56	2 306,76	16 147,32	0,00	18 454,02		0,00	34 601,34
910067	CONTENEURS CITEC 2 OM ET 2 TRI FRE 42690071 JARDINS	12/10/2018	23 557,42	15	9 422,94	1 570,49	10 993,43	0,00	12 563,99		0,00	23 557,42
910068	CONTENEURS CITEC 1 OM ET 1 TRI FRE 42690072 FAMILLE	12/10/2018	11 659,16	15	4 663,68	777,23	5 440,96	0,00	6 218,20		0,00	11 659,16
910069	26 BACS 360 L CITEC FRE 42656076 N.inv. 910069	12/10/2018	1 309,40	10	765,94	130,94	916,56	0,00	392,82		0,00	1 309,40



Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 11 / 22

CC PAYS STE ODILE

910070	300 BADGES TAGS CITEC FRE 42686709 MARCHÉ MANDAT 39	12/10/2018	1 332,00	15	532,80	88,80	621,60	0,00	710,40		0,00	1 332,00
910071	CONTENEURS CITEC 2 OM ET 2 TRI FRE 42682277 SCI DU	28/11/2018	23 557,42	15	9 422,94	1 570,49	10 993,43	0,00	12 563,99		0,00	23 557,42
910072	CONTENEURS CITEC 1 OM ET 1 TRI FRE 42681676 COFRO LA	14/12/2018	11 533,78	15	4 613,52	768,92	5 382,44	0,00	6 151,34		0,00	11 533,78
910074	20 BACS 660 L ESE	23/01/2019	2 747,80	10	1 373,90	274,78	1 648,68	0,00	1 099,12		0,00	2 747,80
910075	8 COLONNES AERIENNES SULO	29/03/2019	7 293,60	7	5 209,70	1 041,94	6 251,64	0,00	1 041,96		0,00	7 293,60
910076	20 BACS 660 L ESE CITEC	07/05/2019	2 017,00	10	1 008,50	201,70	1 210,20	0,00	806,80		0,00	2 017,00
910077	20 BACS DE TRI 600 ESE	23/05/2019	2 560,00	10	1 280,00	256,00	1 536,00	0,00	1 024,00		0,00	2 560,00
910078	CONTENEURS ENTERRES ESE RUE DU CHATEAU / COMMUNES	06/06/2019	11 659,16	15	3 886,40	777,28	4 663,68	0,00	6 995,48		0,00	11 659,16
910079	CONTENEURS ENTERRES ESE 1-3 RUE DU FOYER / OBERNAI	06/06/2019	11 969,96	15	3 990,00	798,00	4 788,00	0,00	7 181,96		0,00	11 969,96
910080	CONTENEURS ENTERRES ESE RUE DU STADE / COMMUNES	26/06/2019	12 026,00	15	4 009,35	801,87	4 811,22	0,00	7 216,78		0,00	12 026,00
910081	CONTENEURS ENTERRES ESE RUE PULLY OBERNAI / OBERNAI	18/07/2019	12 231,53	15	4 077,20	815,44	4 892,64	0,00	7 338,09		0,00	12 231,53

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 12 / 22

CC PAYS STE ODILE

910082	CONTENEUR ENTERRES ESE 1 OM ET 1 TRI / OBERNAI	18/07/2019	500,00	10	300,00	50,00	350,00	0,00	150,00		0,00	500,00
910083	200 TAGS PERSONNALISEES ESE	14/10/2019	1 076,00	15	358,65	71,73	430,38	0,00	645,62		0,00	1 076,00
910084	149 BACS 240L	08/10/2012	4 544,20	10	4 544,20	0,00	4 544,20	0,00	0,00		0,00	4 544,20
910085	DETEC RESEAUX PLACE ETOILE OB ADPR FREFA12791	16/12/2019	7 407,50		0,00	0,00	0,00	0,00	7 407,50		0,00	7 407,50
910087	CONTENEURS ENTERRES ESE ALLEE DES ROSEAUX / OBERNAI	17/01/2020	27 705,29	15	7 388,08	1 847,02	9 235,10	0,00	18 470,19		0,00	27 705,29
910088	CONTENEURS ENTERRES ESE RUE DU FOYER OBERNAI / OBERNAI	17/01/2020	25 052,50	15	6 680,58	1 670,17	8 350,85	0,00	16 701,65		0,00	25 052,50
910089	CONTENEURS ENTERRES ESE RUE ALTAU OBERNAI / OBERNAI	26/02/2020	13 602,25	15	3 627,28	906,82	4 534,10	0,00	9 068,15		0,00	13 602,25
910090	40 BACS 350 LITRES ESE	26/02/2020	1 664,00	10	665,60	166,40	832,00	0,00	832,00		0,00	1 664,00
910091	AVALOIR CONT ENTERRES OM PARC CENTRAL ESE	08/04/2020	1 151,44	15	307,34	76,78	383,80	0,00	767,64		0,00	1 151,44
910092	TERRASSEMENT CONT ENTERRES PLACE NEHER	22/04/2020	22 411,45	15	7 191,90	1 494,10	8 686,00	0,00	13 725,45		0,00	22 411,45
910093	CONT ENT PLCE ETOILE OBERNAI FRE42682653	28/08/2020	23 154,25	15	5 846,36	1 543,62	7 389,98	0,00	15 764,27		0,00	23 154,25



Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 13 / 22

CC PAYS STE ODILE

910094	CONTENEURS ENTERRES ESE PLACE N DAME OBERNAI / OBERNAI	29/06/2020	29 616,11	15	7 139,12	1 974,54	9 113,66	0,00	20 504,45		0,00	29 616,11
910095	RELEVÉ TOPO CONT ENT 2020	06/06/2020	2 350,00	15	626,58	156,67	783,35	0,00	1 566,65		0,00	2 350,00
910096	BACS 600L ESE FRE42877904	07/11/2019	5 120,00	10	2 048,00	512,00	2 560,00	0,00	2 560,00		0,00	5 120,00
910097	40 BACS 350 LITRES ESE FRE 0042691777	18/09/2020	1 664,00	10	665,50	166,40	832,00	0,00	832,00		0,00	1 664,00
910098	100 BACS 120 LITRES ESE FRE 0042691777 N.inv: 910098	18/09/2020	2 050,00	10	820,00	205,00	1 025,00	0,00	1 025,00		0,00	2 050,00
910099	FINANCEMENT CONT ENTERRES 1 OM ET 1 TRI 42	22/10/2020	12 133,63	15	3 235,04	808,91	4 044,55	0,00	8 089,08		0,00	12 133,63
910101	CONTENEURS ENTERRES ESE / OBERNAI	06/10/2021	13 665,66	15	0,00	911,04	911,04	0,00	12 754,62		0,00	13 665,66
910102	BADGES OM ESE CONTENEURS NOTRE DAME / OBERNAI	09/12/2020	1 614,00	15	430,40	107,60	538,00	0,00	1 076,00		0,00	1 614,00
910103	CONT ENT RUE SCHIFFLACH MEISTR FRE 42855376 N.inv: / COMMUNES	21/12/2020	22 595,14	15	3 012,58	1 506,34	4 519,02	0,00	18 076,12		0,00	22 595,14
910104	CONTENEURS ENTERRES ESE RUE DES BONNES GENS / OBERNAI	16/04/2021	12 133,63	15	1 617,52	808,91	2 426,73	0,00	9 706,90		0,00	12 133,63
910109	CONT ENTERRES ROUTE DE BOERSCH OBERNAI N.inv:	21/02/2022	13 665,66	15	1 822,08	911,04	2 733,12	0,00	10 932,54		0,00	13 665,66

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 14 / 22

CC PAYS STE ODILE

910111	3 COLONNES AERIENNES SULO	18/08/2021	4 236,00	7	1 210,28	605,14	1 815,42	0,00	2 420,58		0,00	4 236,00
910112	50 BACS 650 LITRES ESE	16/09/2021	5 998,20	10	1 199,54	599,82	1 799,46	0,00	4 198,74		0,00	5 998,20
910113	50 BACS 350 LITRES ESE	16/09/2021	3 448,00	10	689,60	344,80	1 034,70	0,00	2 414,30		0,00	3 448,00
910117	DISTRIB SAC TRI OBERNAI / OBERNAI	04/11/2021	21 158,80	10	2 115,38	2 115,38	4 231,76	0,00	16 927,04		0,00	21 158,80
910118	DISTRIB SACS TRI KRAUT / COMMUNES	04/11/2021	21 133,80	10	2 113,38	2 113,38	4 226,76	0,00	16 907,04		0,00	21 133,80
910121	CONTENEURS ENTERRES RUE DES CAPUCINS PLACE / OBERNAI	09/12/2021	12 427,80	15	1 657,04	828,52	2 485,56	0,00	9 942,24		0,00	12 427,80
910122	200 TAGS PERSONNALISE ESE	09/12/2021	1 076,00	15	143,46	71,73	215,19	0,00	860,81		0,00	1 076,00
910123	CONTENEURS ENTERRES ESE ALLEE ROSEAU OBERNAI / OBERNAI	09/12/2021	5 513,77		0,00	0,00	0,00	0,00	5 513,77		0,00	5 513,77
910124	CONTENEURS ENTERRES ESE RUELE DES MACON / OBERNAI	09/12/2021	8 004,93	15	1 067,32	533,66	1 600,98	0,00	6 403,95		0,00	8 004,93
910129	BIODECHETS EQUIPEMENTS (BACS DE RECUP)	10/05/2022	30 123,64	10	0,00	0,00	0,00	0,00	30 123,64		0,00	30 123,64
910129	BACS ROLLANTS ET POSE ABRIS BACS - BIODECHETS	11/05/2022	2 028,15	7	570,48	280,74	869,22	0,00	1 158,03		0,00	2 028,15



Compte rendu financier

Etat de l'actif 2025													12/05/2026 16:00	Page 15 / 22
CC PAYS STE ODILE														
910130	CONT ENT 1 CM ET 1 TRI LE FLORALIA INNENHEIM ESE	16/05/2022	11 975,98	15	2 062,53	798,40	2 860,93	0,00	9 115,05			0,00		11 975,98
910131	20 BAC 000L ESE	17/05/2022	2 708,60	10	541,72	270,85	812,58	0,00	1 896,02			0,00		2 708,60
910132	50 BACS 120L ESE FRE	17/05/2022	1 340,00	10	268,00	134,00	402,00	0,00	938,00			0,00		1 340,00
910133	CONT ENT 1 CM ET 1 TRI DIVINALE OBERNAI	09/06/2022	13 602,25	15	1 738,07	906,82	2 644,89	0,00	10 957,36			0,00		13 602,25
910134	CONT ENT 1 CM ET 1 TRI 4/6 RTE DE BERN DIVINALE 2	09/06/2022	11 975,98	15	1 530,27	798,40	2 328,67	0,00	9 647,31			0,00		11 975,98
910135	5 CONTENEURS A VERRE SULO FRE / Mulli	04/11/2022	9 634,50	7	2 920,34	1 404,93	4 331,87	0,00	5 502,63			0,00		9 634,50
910136	ABRI BAC METALLIQUE	06/12/2022	21 590,00	10	4 318,00	2 159,00	6 477,00	0,00	15 113,00			0,00		21 590,00
910137	BACS ROLLANTS COLLECTE DES DECHETS	05/12/2022	16 609,45	10	1 660,95	1 660,95	3 321,90	0,00	13 287,55			0,00		16 609,45
910138	CONT BIODECHETS REMPART CASPAR OBERNAI / COMMUNES	16/03/2023	16 191,32	15	1 619,13	1 079,42	2 698,55	0,00	13 482,77			0,00		16 191,32
910140	CONT ENT 1 CM ET 1 TRI 14 ROUTE DE BOERSCH / OBERNAI	04/04/2023	11 975,98	10	1 197,50	1 197,60	2 395,20	0,00	9 580,78			0,00		11 975,98
910141	ABRI BAC METALLIQUE NIEDERNAI / COMMUNES	20/06/2023	11 430,00	10	1 143,00	1 143,00	2 286,00	0,00	9 144,00			0,00		11 430,00

Etat de l'actif 2025													12/05/2026 16:00	Page 16 / 22
CC PAYS STE ODILE														
910142	ABRI BAC METALLIQUE MEISTRATZHEIM / COMMUNES	20/06/2023	11 430,00	10	1 143,00	1 143,00	2 286,00	0,00	9 144,00			0,00		11 430,00
910143	CONT ENT 1 CM ET 1 TRI RUE DU COTEAU OBERNAI FRE / OBERNAI	15/09/2023	15 532,54	15	1 036,00	1 036,00	2 072,00	0,00	13 460,54			0,00		15 532,54
910144	CONT ENT 1 CM ET 1 TRI REMPART CASPAR OBERNAI / OBERNAI	15/09/2023	15 337,06	15	1 022,47	1 022,47	2 044,94	0,00	13 292,12			0,00		15 337,06
910146	POINTS D'APPORT VOLONTAIRE VERRE AERIEN	24/10/2023	9 634,50	7	1 404,93	1 404,93	2 809,86	0,00	7 024,64			0,00		9 634,50
910148	ABRI BAC OBERNAI S1	23/11/2023	17 780,00	10	1 778,00	1 778,00	3 556,00	0,00	14 224,00			0,00		17 780,00
910149	ABRI BAC OBERNAI S2	23/11/2023	20 320,00	10	2 032,00	2 032,00	4 064,00	0,00	16 256,00			0,00		20 320,00
910150	ABRI BAC INNENHEIM	23/11/2023	10 160,00	10	1 016,00	1 016,00	2 032,00	0,00	8 128,00			0,00		10 160,00
910151	ABRI BAC OBERNAI S6	23/11/2023	20 320,00	10	2 032,00	2 032,00	4 064,00	0,00	16 256,00			0,00		20 320,00
910152	ABRI BAC OBERNAI S3	23/11/2023	17 780,00	10	1 778,00	1 778,00	3 556,00	0,00	14 224,00			0,00		17 780,00
910153	ABRI BAC OBERNAI KRAUTERGERGHEIM FRE	24/11/2023	12 700,00	10	1 270,00	1 270,00	2 540,00	0,00	10 160,00			0,00		12 700,00
910154	ABRI BAC OBERNAI	05/12/2023	2 540,00	10	254,00	254,00	508,00	0,00	2 032,00			0,00		2 540,00



Compte rendu financier



Etat de l'actif 2025

12/05/2025 16:00 Page 17 / 22

CC PAYS STE ODILE

910155	ABRI BAC OBERNAI	05/12/2023	16 510,00	10	1 651,00	1 651,00	3 302,00	0,00	13 208,00		0,00	16 510,00
910156	ABRI BAC OBERNAI	05/12/2023	11 430,00	10	1 143,00	1 143,00	2 286,00	0,00	9 144,00		0,00	11 430,00
910157	220 COMPOSTEURS FRE FC00914930 QUADRIA	07/12/2023	8 958,40	10	895,84	895,84	1 791,68	0,00	7 166,72		0,00	8 958,40
910159	450 TAGS ESE	22/01/2024	5 773,50	10	0,00	577,35	577,35	0,00	5 196,15		0,00	5 773,50
910160	98 COUVERCLES 240 L	06/05/2024	475,80	10	0,00	47,58	47,58	0,00	428,22		0,00	475,80
910161	20 BACS 360 L	10/06/2024	1 178,00	10	0,00	117,80	117,80	0,00	1 060,20		0,00	1 178,00
910162	CONT ENT 2 OM ET 2 TRI ROUTE OTTROT OBERNAI	10/06/2024	34 352,50	15	0,00	2 290,17	2 290,17	0,00	32 062,33		0,00	34 352,50
910163	CONT ENT RUE LECLERC OBERNAI	04/07/2024	24 617,35	15	0,00	1 641,16	1 641,16	0,00	22 976,19		0,00	24 617,35
910165	5 PAYS VERRE SULO	31/10/2024	9 225,75	7	0,00	1 317,96	1 317,96	0,00	7 907,79		0,00	9 225,75
910166	FOURNITURE BACS 60*360 + 59*680 ESE	13/01/2025	14 594,00	10	0,00	1 459,40	1 459,40	0,00	13 134,60		0,00	14 594,00
910169	CONTENEURS ENTERRES 31 RUE GOURAUD OBERNAI	19/09/2025	17 084,66	10	0,00	0,00	0,00	0,00	17 084,66		0,00	17 084,66

Etat de l'actif 2025

12/05/2025 16:00 Page 18 / 22

CC PAYS STE ODILE

910170	CONTENEURS ENTERRES 9 RUE DES CHENES	19/09/2025	17 084,66	10	0,00	0,00	0,00	0,00	17 084,66		0,00	17 084,66
910171	20 BACS TRI + 20 BACS OM TRI HORS FOYER	27/09/2025	2 148,00	10	0,00	0,00	0,00	0,00	2 148,00		0,00	2 148,00
910172	50 BACS 360 L ESE	03/10/2025	11 900,00	10	0,00	0,00	0,00	0,00	11 900,00		0,00	11 900,00
910174	200 TAGS ESE	24/10/2025	2 592,00	10	0,00	0,00	0,00	0,00	2 592,00		0,00	2 592,00
910176	CORBEILLE BI FLUX TRI HORS FOYER	22/09/2025	41 542,35		0,00	0,00	0,00	0,00	41 542,35		0,00	41 542,35
910179	RACCORDEMENT FIBRE DISTRIBUTEUR SACS TRI	03/10/2025	561,16	10	0,00	0,00	0,00	0,00	561,16		0,00	561,16
910180	ABRI BAC TRI HORS FOYER	13/10/2025	24 660,00	10	0,00	0,00	0,00	0,00	24 660,00		0,00	24 660,00
910181	100 COUVERCLES + 20 BACS 120 L	06/11/2025	2 080,00	10	0,00	0,00	0,00	0,00	2 080,00		0,00	2 080,00

Total du Compte: 2153 2 377 310,54 1 147 101,80 129 803,84 1 276 605,44 0,00 1 100 405,10 0,00 0,00 2 377 310,54

Compte: 2154-Matériel industriel

N° inventaire	Désignation Service/localisation (3)	Acquisition			Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nettes Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins value	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine	Durée	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		



Compte rendu financier

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 19 / 22

CC PAYS STE ODILE

910147	14 CHARIOTS DECHETERIES	26/10/2023	4 858,00	5	971,50	971,50	1 943,20	0,00	2 914,80			0,00		4 858,00
Total du Compte: 2154			4 858,00		971,50	971,00	1 943,20	0,00	2 914,80			0,00	0,00	4 858,00

Compte: 2157-Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition			Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins value	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine	Durée	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
902005	ALARME DECHETTERIE KRAUT	22/10/2014	6 136,80	7	6 136,80	0,00	6 136,80	0,00	0,00			0,00		6 136,80
910045	KRAUTERGERSHEIM DECHETERIE EXT ACCOMPT 2	11/05/2017	190 460,49	20	66 661,14	9 523,02	76 184,16	0,00	114 276,33			0,00		190 460,49
910060	FUTS HUILES VEGETALES RETAPFUT 8 FUTS N.inv.	12/03/2018	365,00	10	219,00	36,50	255,50	0,00	109,50			0,00		365,00
910061	OBERNAI DECHETERIE EXT SITUATION 4 FRE 0000135393	26/03/2018	318 817,02	20	95 645,10	15 940,85	111 585,95	0,00	207 231,07			0,00		318 817,02
910062	METALLERIE DECHET OBERNAI AMANN FRE	24/04/2018	8 014,00	10	4 808,40	801,40	5 609,80	0,00	2 404,20			0,00		8 014,00
910063	PALETTES FUTS DECHETERIE AMANN FRE FA180362 N.inv.	08/06/2018	6 240,00	10	3 744,00	624,00	4 368,00	0,00	1 872,00			0,00		6 240,00
910065	RAMPE CONTENEUR AMANN FRE FA180408 OBERNAI N.inv.	19/06/2018	1 245,00	10	747,00	124,50	871,50	0,00	373,50			0,00		1 245,00

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 20 / 22

CC PAYS STE ODILE

910073	MISE EN PLACE MAT ECLAIRAGE DECHET OBERNAI	17/12/2018	11 785,90	10	7 778,70	1 178,59	8 957,29	0,00	2 828,61			0,00		11 785,90
910085	RELEVÉ TOPO ICPE DECH KRAUT ANDRES FRE2019748	27/02/2020	3 100,00	20	620,00	165,00	775,00	0,00	2 325,00			0,00		3 100,00
910108	2 COLLECTEURS HUILE MANERGO FRE 2021268 N.inv.	08/06/2021	7 137,00	10	1 427,40	713,70	2 141,10	0,00	4 995,90			0,00		7 137,00
910119	ECLAIRAGE EXT DECHET OBERNAI / OBERNAI	08/11/2021	4 106,00	20	410,50	205,30	615,90	0,00	3 490,10			0,00		4 106,00
910145	OSSATURE METALLIQUE + SIGNALETIQUE DECHETERIES	03/10/2023	23 225,30	20	2 322,54	1 161,27	3 483,81	0,00	19 741,49			0,00		23 225,30
910167	PANNEAUX HORAIRES DECHETERIES	14/03/2025	1 162,00	10	0,00	0,00	0,00	0,00	1 162,00			0,00		1 162,00
910168	SUPPORTS SIGNALETIQUE DECHET	17/04/2025	4 230,00	10	0,00	0,00	0,00	0,00	4 230,00			0,00		4 230,00
Total du Compte: 2157			586 024,51		196 520,58	30 464,13	220 984,81	0,00	365 039,70			0,00	0,00	586 024,51

Compte: 2158-Installation, matériel et outillages techniques - Autres

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition			Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins value	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine	Durée	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
910179	MAGNETS DECHETERIE	19/11/2025	349,00	1	0,00	0,00	0,00	0,00	349,00			0,00		349,00



Compte rendu financier

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 21 / 22

CC PAYS STE ODILE

Total du Compte: 2158 349.00 0.00 0.00 0.00 0.00 349.00 0.00 0.00 349.00

Compte: 2181-Installations générales, agencements et aménagements divers

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition			Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins value	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine	Durée	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
6000	Panneau règlement intérieur	31/12/2003	816,87	6	816,87	0,00	816,87	0,00	0,00			0,00		816,87
9007	CHAUFFAGE DECHETERIES	30/12/2010	434,85	7	434,85	0,00	434,85	0,00	0,00			0,00		434,85
9006	CONVECTEUR DECHETTERIE KRAUT	03/02/2012	161,46	7	161,46	0,00	161,46	0,00	0,00			0,00		161,46
9010	CONVECTEUR DECHETTERIE OBERNAI - INSTALL	26/11/2012	855,14	7	855,14	0,00	855,14	0,00	0,00			0,00		855,14
9011	Horloge Astronomique Déchet.	11/04/2013	1 452,54	7	1 452,54	0,00	1 452,54	0,00	0,00			0,00		1 452,54
Total du Compte: 2181			3 720,86		3 720,86	0,00	3 720,86	0,00	0,00			0,00	0,00	3 720,86

Compte: 2183-Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation Service/Localisation (3)	Acquisition			Amortissement			Total sorties exercices antérieurs	Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours			Plus/moins value	Valeur Brute Restante
		Date	Valeur origine	Durée	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin exercice			Type (1)	Date	Montant		
9015	Modem déchetterie Kraut. INFON	31/07/2013	511,89	3	511,89	0,00	511,89	0,00	0,00			0,00		511,89

Etat de l'actif 2025

12/05/2026 16:00 Page 22 / 22

CC PAYS STE ODILE

Total du Compte: 2183 511.89 511.89 0.00 511.89 0.00 0.00 0.00 0.00 511.89

	Acquisition	Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2025	Total sorties exercice en cours	Plus / moins value	Valeur Brute Restante
	Valeur Origine	Total antérieur	Exercice en cours	Total fin Exercice				
Total Général	4 622 201.40	2 229 783.26	247 912.51	2 477 695.77	2 144 585.63	0.00	0.00	4 622 201.40



Compte rendu financier

2.3.2 Les charges communes

Sans objet.

2.3.3 Les frais de personnel

Les frais de personnel sont déterminés en fonction des heures effectivement réalisées par le personnel œuvrant. Ils sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

COÛT DU PERSONNEL

		Année 2025	Année 2024	Compte prévisionnel
Charges de personnel	Personnel de la collectivité	-	25 000	-
	Chauffeurs, équipiers de collecte, agents d'accueil de déchèteries, ambassadeur de tri, agent bac et sacs, facturière	656 850	625 238	475 829
	Structure : Direction et administration	62 200	25 000	62 200
TOTAL COÛT DU PERSONNEL		719 050	675 238	538 029

Entre 2024 et 2025, les frais de personnel ont augmenté de 43 812 €. L'augmentation générale des salaires contribue à l'augmentation des charges de personnel, ainsi que la mise en place d'une responsable de contrat.

Les charges de personnel 2025 ont été plus élevées qu'au prévisionnel de 33,64 %, soit +181 021 €.

3. Les éventuels financements externes

Il n'y a pas eu de recours à des financements externes sur l'année écoulée.

4. Les variations du patrimoine immobilier et mobilier

4.1 Les opérations de maintenance

Le présent tableau reprend succinctement les dépenses de maintenances (cf. compte rendu technique pour le détail).

DÉTAIL DES DÉPENSES DE MAINTENANCE

Nature des opérations de maintenance	Description succincte de chaque opération	Montant 2025 par opération	Montant 2024 par opération	Montant 2023 par opération
Maintenances sur les bacs	Remplacement de pièces : axes de couvercle, couvercles, clips, capuchons, bloc serrure, douille de vissage	7 344	-	1 456
Maintenance du parc de conteneurs enterrés	Remplacement de pièces diverses : batteries, bloc serrure & achat d'une borne enterrée	11 225	9 500	11 388
Maintenance des bennes de déchetterie	Remise en état de benne			
TOTAL		18 569	9 500	12 844

Le montant des dépenses de maintenance est en hausse entre 2024 et 2025.

Compte rendu financier

4.2 Compte conventionnel de renouvellement et de grosses réparations

Sans objet.

4.3 Incidences financières des interventions non prévues ou faites par anticipation

Sans objet.

5. Documents annexes

5.1 Les travaux / prestations / fournitures sous traités

Le présent tableau reprend les sites de traitement et le nom des sous-traitants pour les dépenses significatives de l'année écoulée.

COÛTS DE TRAITEMENT

Nature des travaux sous traités	Site de traitement	Nom du sous-traitant (préciser s'il appartient au groupe Veolia)	Montant 2025
Traitement des OMr	Centre de tri/transfert ALPHA Rosheim, groupe Veolia	CVD SENERVAL	417 379
Tri des déchets recyclables		Centre de tri COVED	275 720
Tri et conditionnement des cartons		Cartonniers	10 903
Tri et conditionnement des plastiques		plastique	5 014
Transfert et traitement du bois		Roellinger	22 223
Transfert et traitement des déchets verts		Société SEDE, groupe Veolia	36 553
Traitement des OE		B+T	183 737
Transfert des OE			32 849
		Société Denni Legoll	6 745
Traitement des gravats	CET classe III Rosheim, groupe Veolia		2 237
Caractérisation CS		Société ANETAME	2 320
Traitement huile moteur		Société SEVIA	
Traitement des DDM (hors eco DDS)		Société EST ARGENT	24 673
Traitement des bio-déchets		Société AGRIVALOR	246 639
Lavage des conteneurs enterrés		Société POLLUNET	31 955
Entretien des espaces verts des déchèteries		Société Etablissement LEDERMANN	7 660
Broyage		ENTREPRISE KRETZ	1 030
Achat de sacs de collecte sélective		Société SCHWEITZER	35 010
TOTAL DES COÛTS DE TRAITEMENT			1 342 648

Compte rendu financier

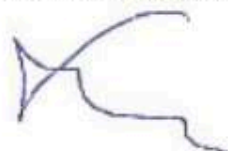
5.2 Les attestations d'assurance

Ci-après sont présentées les attestations d'assurance du délégataire RC / RCAE : Responsabilité Civiles et Responsabilité Civile Atteintes à l'Environnement.

Déchetterie d'Obernai :

Attestation d'Assurance			
Nous soussignés, Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:			
VEOLIA ENVIRONNEMENT France			
agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :			
ONYX EST 1 Rue Henriette Gallé-Grimm Bâtiment O'IGIN 54000 NANCY France			
est assurée auprès de notre compagnie par la police n° FRL002184 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.			
La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :			
Responsabilité Civile Exploitation			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	10 000 000	EUR	Par sinistre
Responsabilité Civile Produits / Après-Livraison / Réception de travaux / Responsabilité Civile Professionnelle			
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	10 000 000	EUR	Par année d'assurance
Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.			
Période d'assurance du 01/01/2025 au 31/12/2025			
La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.			
Fait à Paris La Défense, le 17/12/2024			
Pour la Compagnie.			

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



Attestation d'Assurance - Risques Environnementaux

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

VEOLIA ENVIRONNEMENT
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

ONYX EST
1 Rue Henriette Gallé-Grimm Bâtiment O'IGIN
54000 NANCY
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL002185** garantissant les conséquences pécuniaires des risques environnementaux pouvant lui incomber du fait de l'exploitation des sites assurés et des activités garanties par ce contrat.

Les garanties s'exercent dans le respect de la législation locale et à concurrence des montants ci-après qui s'entendent par sinistre et pour l'ensemble des sinistres imputés à la période d'assurance, sans pouvoir excéder **10 000 000 EUR** pour la période d'assurance :

GARANTIES DE BASE :

RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT

10 000 000 EUR

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

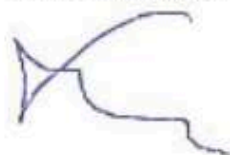
Période de la police du 01/01/2025 au 31/12/2025 inclus.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 inclus. Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 17/12/2024

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



Compte rendu financier



Déchetterie de Krautergersheim :

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

VEOLIA ENVIRONNEMENT
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

ONYX EST
1 Rue Henriette Gallé-Grimm Bâtiment O'IGIN
54000 NANCY
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL002184** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation

Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

10 000 000 EUR Par sinistre

Responsabilité Civile Produits / Après-Livraison / Réception de travaux / Responsabilité Civile Professionnelle

Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

10 000 000 EUR Par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance du 01/01/2025 au 31/12/2025

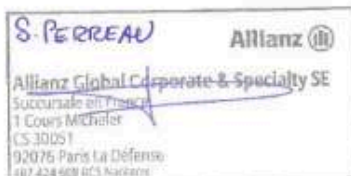
La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 17/12/2024

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :



Attestation d'Assurance - Risques Environnementaux

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société :

VEOLIA ENVIRONNEMENT
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

ONYX EST
1 Rue Henriette Gallé-Grimm Bâtiment O'IGIN
54000 NANCY
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL002185** garantissant les conséquences pécuniaires des risques environnementaux pouvant lui incomber du fait de l'exploitation des sites assurés et des activités garanties par ce contrat.

Les garanties s'exercent dans le respect de la législation locale et à concurrence des montants ci-après qui s'entendent par sinistre et pour l'ensemble des sinistres imputés à la période d'assurance, sans pouvoir excéder **10 000 000 EUR** pour la période d'assurance :

GARANTIES DE BASE :

RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT

10 000 000 EUR

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

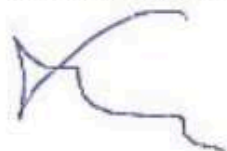
Période de la police du 01/01/2025 au 31/12/2025 inclus.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 inclus. Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

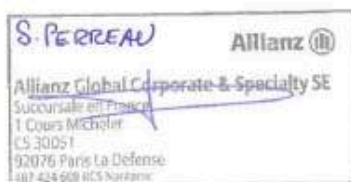
Fait à Paris La Défense, le 17/12/2024

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



Compte rendu financier



Agence de Rosheim :

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

**VEOLIA ENVIRONNEMENT
France**

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

**ALPHA - Rosheim
Liedt Sandgrube
67560 ROSHEIM
France**

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL002184** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation

Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

10 000 000 EUR Par sinistre

Responsabilité Civile Produits / Après-Livraison / Réception de travaux / Responsabilité Civile Professionnelle

Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

10 000 000 EUR Par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance du 01/01/2025 au 31/12/2025

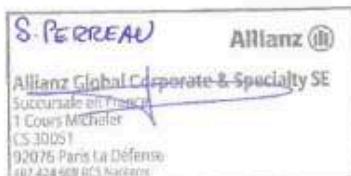
La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 17/12/2024

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :



Attestation d'Assurance - Risques Environnementaux

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société :

**VEOLIA ENVIRONNEMENT
France**

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

**ALPHA - Rosheim
Lleudlit Sandgrube
67560 ROSHEIM
France**

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL002185** garantissant les conséquences pécuniaires des risques environnementaux pouvant lui incomber du fait de l'exploitation des sites assurés et des activités garanties par ce contrat.

Les garanties s'exercent dans le respect de la législation locale et à concurrence des montants ci-après qui s'entendent par sinistre et pour l'ensemble des sinistres imputés à la période d'assurance, sans pouvoir excéder **10 000 000 EUR** pour la période d'assurance :

GARANTIES DE BASE :

RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT

10 000 000 EUR

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

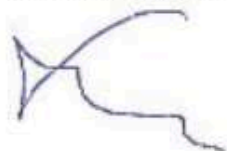
Période de la police du 01/01/2025 au 31/12/2025 inclus.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 inclus. Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

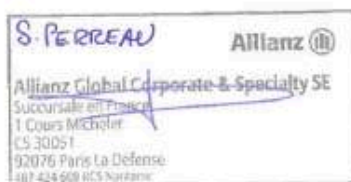
Fait à Paris La Défense, le 17/12/2024

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



Compte rendu financier



Locaux CCPO :

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

VEOLIA ENVIRONNEMENT
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

ONYX EST
1 Rue Henriette Gallé-Grimm Bâtiment O'IGIN
54000 NANCY
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL002184** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation

Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

10 000 000 EUR Par sinistre

Responsabilité Civile Produits / Après-Livraison / Réception de travaux / Responsabilité Civile Professionnelle

Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)

10 000 000 EUR Par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance du 01/01/2025 au 31/12/2025

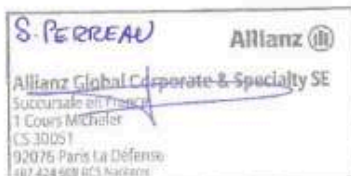
La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 17/12/2024

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :



Compte rendu financier

5.3 Bilan des sinistres et contentieux

Sur l'année 2025, il n'y a pas eu de contentieux. En revanche, il y a eu 3 sinistres signalés. Ils sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

SINISTRES ET CONTENTIEUX

Date	Information sur incidents éventuels (techniques ou autres)	Actions engagées	Montants des sinistres
18/06/2025	La camionnette d'un usager a heurté la borne de lecture de carte à la déchèterie de Krautergersheim	Déclaré	VEOLIA : 3 535 € TTC
24/06/2025	Un véhicule a heurté le berlingo en changeant de file	Déclaré	VEOLIA : 2 789,20 € TTC
12/09/2025	Camion grue a endommagé un poteau	Déclaré	VEOLIA : 1 500,00 € TTC

5.4 Bilan des impayés

Le bilan des impayés à fin 2025 est indiqué dans le tableau ci-dessous :

ENCOURS CLIENTS

	Nbre clients	Créances non échues	Créances échues <= 30j	Créances échues entre 30j et 60j	Créances échues entre 60j et 90j	Créances échues entre 90j et 180j	Créances échues entre 180j et 360j	Créances > à 360j	Total créances échues
Clients Particuliers	1 053	-852	-608	21 028	-364	6 572	7 959	13 986	48 573
Clients Privés	273	-69	1 004	26 472	-286	9 898	14 298	37 920	89 306
Clients Publics	16	0	-75	7 189	0	2 834	2 143	6 466	18 557
Total général	1 342	-921	321	54 689	-650	19 304	24 400	58 372	156 436

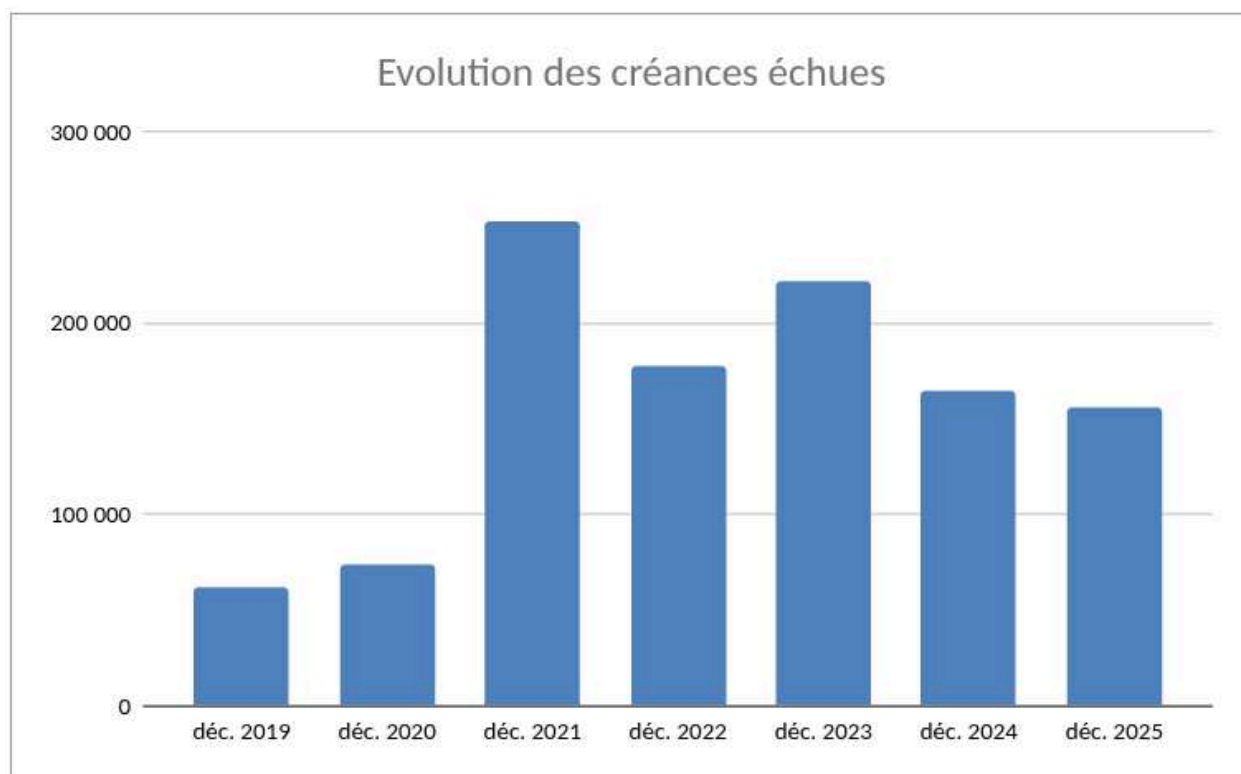
Compte rendu financier

2025	Rel niveau 1	Rel niveau 2	MED	TOTAL
Total général	1828	874	454	3156
dont Mails	849	399	-	1248
dont Courriers	979	475	454	1908

2025	Nombre d'impayés restants	Montant d'impayé	Nbre d'injonctions de payer	Montant d'injonctions de payer	Nbre d'abandons d'impayés	Montant d'abandons d'impayés
	1 342	156 436	-	-	230	9 937

ÉVOLUTION DES CRÉANCES ÉCHUES

Période	Total créances échues	Créances échues Client Privé	Créances échues Client Public	Créances échues Client particulier
déc. 2019	62 206	24 300	5 008	32 898
déc. 2020	74 234	34 224	2 044	37 966
déc. 2021	253 377	93 158	46 810	113 409
déc. 2022	177 483	64 777	6 510	106 196
déc. 2023	222 093	84 385	3 574	134 133
déc. 2024	164 520	83 691	10 810	70 019
déc. 2025	156 436	89 306	18 557	48 573



NB : Pour rappel, le coût de la ligne "BFR et impayés" présentée dans le compte d'exploitation de la DSP, n'est pas une "charge comptable" mais un élément de gestion de trésorerie.

5.5 Inventaire valorisé des biens de retour et des biens de reprise

Les biens mis à disposition par la Collectivité sont restés propriété de la collectivité et ne sont donc pas enregistrés comptablement dans le patrimoine du délégataire.

Par la convention de reversement, la CCPO refacture au délégataire le coût des amortissements et des emprunts (cf documents ci-après).

Les autres biens utilisés dans le cadre du service et notamment les véhicules sont des biens propres au délégataire et ne sont pas exclusivement affectés au service.

Compte rendu financier



TITRE EXECUTOIRE COPIE DESTINEE AU DEBITEUR FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le présent Titre exécutoire pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 21 juin 1865 et de l'article 61 alinéa 2 du décret du 18 décembre 1927.

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT CC PAYS STE ODILE 38-38 RUE MAL KOENIG CS 50085 67210 Obernai OM		COMPTABLE CHARGE DU RECouvreMENT E X P TRESORERIE ERSTEIN COLLECTIVITE 2 RUE DE LA SAVOIE BP 10035 67150 Erstein BIC : BDFEFRPPCCT - IBAN : FR35 3000 1008 0606 7500 0000 001 D E S T ALPHA TSA 40005 CDF 1462 69120 Vaulx-en-Velin	
Année : 2025 N° de bordereau : 17 N° de titre : 34 Emis ou rendu exécutoire : 19/11/2025			
OBJET DE LA CREANCE : VERSEMENT PART INTERCOMMUNALE T1 2025 - 10 Fixation part intercommunale OM 2025 - 042025RECETTE000039; 042025RECETTE000040; 042025RECETTE000045; 042025RECETTE000042			
IMPUTATION Compte - Opération - Fonction - N° inventaire		MONTANT BUDGETAIRE	MONTANT T.V.A COLLECTEE
		Somme due	
7088		70 861,50 €	14 172,30 €
		85 033,80 €	

Je vous prie de bien vouloir verser, à réception du présent titre exécutoire, la somme dont le montant figure dans la colonne "somme due" selon les indications données en dessous du présent acte.

Total somme due 85 033,80 €

Nom, prénom, qualité de l'ordonnateur :

Bernard FISCHER, Président

Modalités de règlement et voies de recours.

Références à rappeler :

Titre exécutoire pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 21 juin 1865 et de l'article 61 alinéa 2 du décret du 18 décembre 1927.

Article 293 B du CGI

IV - Pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services qui n'ont pas bénéficié de l'application de la franchise prévue au III, ces assujettis bénéficient également d'une franchise lorsque le chiffre d'affaires correspondant réalisé au cours de l'année civile n'excède pas 15 300 €.

Article 293 E du CGI

En cas de délivrance d'une facture, d'une note d'honoraires ou de tout autre document en tenant lieu pour ces assujettis pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services, la facture, la note d'honoraires ou le document doit comporter la mention : "TVA non applicable, article 293B du CGI".

Modalités de règlement :

- En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un bureau de poste ou d'un point de vente agréé (liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite) ; veuillez rapporter le présent avis en venant payer.

- Par chèque bancaire ou postal adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer.

- Par mandat ou virement sur le compte courant postal du comptable chargé du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable.

LIBELLETZ obligatoirement le chèque ou le mandat à l'ordre du TRESOR PUBLIC, dans votre intérêt n'envoyer en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ainsi que des références de la créance dont vous vous acquittez.

Renseignements, réclamations, difficultés de paiement :

- Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement ou présent acte.

- Réclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement du présent acte; veuillez avoir l'obligeance d'informer également le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre du présent acte.

* Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie du juge judiciaire.

- Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement du présent acte.

Voies de recours :

Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous devez déposer un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la réception du titre exécutoire, ou, à défaut, du premier acte procédant de ce titre ou de la notification d'un acte de poursuite (cf. 2° de l'article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Talon à découper et à joindre selon modalité de règlement



COLLECTIVITE ou ETABLISSEMENT
CC PAYS STE ODILE
OM

Exercice	N° de titre	Nom du débiteur	Somme due
2025	34	ALPHA	85 033,80 €



TITRE EXECUTOIRE COPIE DESTINEE AU DEBITEUR FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le présent Titre exécutoire pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 21 juin 1865 et de l'article 61 alinéa 2 du décret du 18 décembre 1927.

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT		COMPTABLE CHARGE DU RECOUVREMENT	
CC PAYS STE ODILE 36-38 RUE MAL KOENIG CS 50085 67210 Obernai OM		E X P	TRESORERIE ERSTEIN COLLECTIVITE 2 RUE DE LA SAVOIE BP 10035 67150 Erstein BIC : BDFEFPCCCT - IBAN : FR35 3000 1008 0606 7500 0000 001
Année : 2025 N° de bordereau : 17 N° de titre : 35 Emis ou rendu exécutoire : 19/11/2025			D E S T
OBJET DE LA CREANCE : VERSEMENT PART INTERCOMMUNALE T2 2025 - 10 Fixation part intercommunale OM 2025 - 042025RECETTE000045; 042025RECETTE000039; 042025RECETTE000040; 042025RECETTE000043			
IMPUTATION	MONTANT BUDGETAIRE	MONTANT T.V.A COLLECTEE	SOMME DUE
Compte - Opération - Fonction - N° inventaire	Détail à porter seulement par les organismes		
7088	70 861,50 €	14 172,30 €	85 033,80 €

Je vous prie de bien vouloir verser, à réception du présent titre exécutoire, la somme dont le montant figure dans la colonne "somme due" selon les indications données en dessous du présent acte.

Total somme due **85 033,80 €**

Nom, prénom, qualité de l'ordonnateur :
Bernard FISCHER, Président

Modalités de règlement et voies de recours.

Références à rappeler :

Titre exécutoire pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 21 juin 1865 et de l'article 61 alinéa 2 du décret du 18 décembre 1927.

Article 293 B du CGI

IV - Pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services qui n'ont pas bénéficié de l'application de la franchise prévue au III, ces assujettis bénéficient également d'une franchise lorsque le chiffre d'affaires correspondant réalisé au cours de l'année civile n'excède pas 10 300 €.

Article 293 E du CGI

En cas de délivrance d'une facture, d'une note d'honoraires ou de tout autre document en tenant lieu par ces assujettis pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services, la facture, la note d'honoraires ou le document doit comporter la mention : "TVA non applicable, article 293B du CGI".

Modalités de règlement :

- En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite) ; veuillez rapporter le présent avis en venant payer.

- Par chèque bancaire ou postal adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer.

- Par mandat ou virement sur le compte courant postal du comptable chargé du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable.

LIBELLET obligatoirement le chèque ou le mandat à l'ordre du TRESOR PUBLIC, dans votre intérêt n'envoyez en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ainsi que des références de la créance dont vous vous acquittez.

Renseignements, réclamations, difficultés de paiement :

- Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement du présent acte.

- Réclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement du présent acte ; veuillez avoir l'obligeance d'informer également le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre du présent acte.

* Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie du juge judiciaire.

- Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement du présent acte.

Voies de recours :

Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous devez déposer un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la réception du titre exécutoire, ou, à défaut, du premier acte procédant de ce titre ou de la notification d'un acte de poursuite (cf. 2° de l'article L. 1611-5 du code général des collectivités territoriales). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Talon à découper et à joindre selon modalités de règlement



COLLECTIVITE ou ETABLISSEMENT		CC PAYS STE ODILE OM	
Exercice	N° de titre	Nom du débiteur	Somme due
2025	35	ALPHA	85 033,80 €

Compte rendu financier



TITRE EXECUTOIRE COPIE DESTINEE AU DEBITEUR FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le présent Titre exécutoire pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 21 juin 1865 et de l'article 61 alinéa 2 du décret du 18 décembre 1927.

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT		COMPTABLE CHARGE DU RECouvreMENT		
CC PAYS STE ODILE 36-38 RUE MAL KOENIG CS 50085 67210 Obemai OM		E X P	TRESORERIE ERSTEIN COLLECTIVITE 2 RUE DE LA SAVOIE BP 10035 67150 Erstein BIC : BDFEFPCT - IBAN : FR35 3000 1008 0606 7500 0000 001	
Année : 2025 N° de bordereau : 18 N° de titre : 36 Emis ou rendu exécutoire : 19/11/2025			D E S T	ALPHA TSA 40005 CDF 1462 69120 Vaulx-en-Velin
OBJET DE LA CREANCE : VERSEMENT PART INTERCOMMUNALE T3 2025 - 10 Fixation part intercommunale OM 2025 - 042025RECETTE000045; 042025RECETTE000039; 042025RECETTE000040; 042025RECETTE000044				
IMPUTATION		MONTANT BUDGETAIRE	MONTANT T.V.A COLLECTEE	SOMME DUE
Compte - Opération - Fonction - N° inventaire		Détail à porter seulement par les organismes		
7088		70 861.50 €	14 172.30 €	85 033.80 €

Je vous prie de bien vouloir verser, à réception du présent titre exécutoire, la somme dont le montant figure dans la colonne "somme due" selon les indications données en dessous du présent acte.

Total somme due

85 033.80 €

Nom, prénom, qualité de l'ordonnateur :

Modalités de règlement et voies de recours.

Références à rappeler :

Titre exécutoire pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 21 juin 1865 et de l'article 61 alinéa 2 du décret du 18 décembre 1927.

Article 293 B du CGI

IV - Pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services qui n'ont pas bénéficié de l'application de la franchise prévue au III, les assujettis bénéficient également d'une franchise lorsque le chiffre d'affaires correspondant réalisé au cours de l'année civile n'excède pas 15 300 €.

Article 293 E du CGI

En cas de délivrance d'une facture, d'une note d'honoraires ou de tout autre document en tenant lieu par ces assujettis pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services, la facture, la note d'honoraires ou le document doit comporter la mention : "TVA non applicable, article 293B du CGI".

Modalités de règlement :

- En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite) ; veuillez rapporter le présent avis en venant payer.
- Par chèque bancaire ou postal adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer.
- Par mandat au virement sur le compte courant postal du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable.

LIBELLEZ obligatoirement le chèque ou le mandat à l'ordre du TRESOR PUBLIC, dans votre intérêt n'envoyer en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ainsi que des références de la créance dont vous vous acquittez.

Renseignements, réclamations, difficultés de paiement :

- Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement du présent acte.
- Réclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement du présent acte, veuillez avoir l'obligeance d'informer également le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre du présent acte.
- * Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie du juge judiciaire.
- Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement du présent acte.

Voies de recours :

Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous devez déposer un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la réception du titre exécutoire, ou, à défaut, du premier acte procédant de ce titre ou de la notification d'un acte de poursuite (cf. 2° de l'article L. 1611-5 du code général des collectivités territoriales). Le tribunal administratif peut être saisi par application informatique "Télarcours citoyen" accessible par le site Internet www.telarcours.fr.

Talon à découper et à joindre selon modalité de règlement



COLLECTIVITE ou ETABLISSEMENT		CC PAYS STE ODILE OM	
Exercice	N° de titre	Nom du débiteur	Somme due
2025	36	ALPHA	85 033.80 €



Compte rendu financier



TITRE EXECUTOIRE COPIE DESTINEE AU DEBITEUR FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le présent Titre exécutoire pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 21 juin 1865 et de l'article 61 alinéa 2 du décret du 18 décembre 1927.

COLLECTIVITE OU ETABLISSEMENT	COMPTABLE CHARGE DU RECOUVREMENT
CC PAYS STE ODILE 36-38 RUE MAL KOENIG CS 50085 67210 Obernai OM	E X P TRESORERIE ERSTEIN COLLECTIVITE 2 RUE DE LA SAVOIE BP 10035 67150 Erstein BIC : BDFEFRPPCT - IBAN : FR35 3000 1008 0806 7500 0000 001
Année : 2025 N° de bordereau : 22 N° de titre : 41 Emis ou rendu exécutoire : 31/12/2025	D E S T ALPHA TSA 40005 CDF 1462 69120 Vaulx-en-Velin

OBJET DE LA CREANCE : VERSEMENT PART INTERCOMMUNALE T4 2025 - 10 Fixation part intercommunale OM 2025 - 042025RECETTE000045; 042025RECETTE000044; 042025RECETTE000039; 042025RECETTE000040; 042025RECETTE000048

IMPUTATION	MONTANT BUDGETAIRE	MONTANT T.V.A COLLECTEE	SOMME DUE
Compte - Opération - Fonction - N° inventaire	Détail à porter seulement par les organismes		
7088	70 861.50 €	14 172.30 €	85 033.80 €

Je vous prie de bien vouloir verser, à réception du présent titre exécutoire, la somme dont le montant figure dans la colonne "Somme due" selon les indications données en dessous du présent acte.

Total somme due 85 033.80 €

Nom, prénom, qualité de l'ordonnateur :

Bernard FISCHER, Président

Modalités de règlement et voies de recours.

Références à rappeler :

Titre exécutoire pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 21 juin 1865 et de l'article 61 alinéa 2 du décret du 18 décembre 1927.

Article 293 B du CGI

IV - Pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services qui n'ont pas bénéficié de l'application de la franchise prévue au III, ces assujettis bénéficient également d'une franchise lorsque le chiffre d'affaires correspondant réalisé au cours de l'année civile n'excède pas 15 300 €.

Article 293 E du CGI

En cas de délivrance d'une facture, d'une note d'honoraires ou de tout autre document en tenant lieu par ces assujettis pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services, la facture, la note d'honoraires ou le document doit comporter la mention : "TVA non applicable, article 293B du CGI".

Modalités de règlement :

- En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un bureau de partenaire agréé (liste consultable sur www.impots.pouv.fr/portal/paiement-de-proximite) : veuillez rapporter le présent avis en venant payer.
- Par chèque bancaire ou postal adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer.
- Par mandat ou virement sur le compte courant postal du comptable chargé du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable.

LIBELLET obligatoirement le chèque ou le mandat à l'ordre du TRESOR PUBLIC, dans votre intérêt n'envoyer en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ainsi que des références de la créance dont vous vous acquittez.

Renseignements, réclamations, difficultés de paiement :

- Renseignements : si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement du présent acte.
- Réclamations : si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous aux services de la collectivité ou de l'établissement du présent acte; veuillez avoir l'obligeance d'informer également le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre du présent acte.
- * Attention : la concession amiable ne suspend pas le délai de saisie du juge judiciaire.
- Difficultés de paiement : si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation, au comptable chargé du recouvrement du présent acte.

Voies de recours :

Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous devez déposer un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la réception du titre exécutoire, ou, à défaut, du premier acte procédant de ce titre ou de la notification d'un acte de poursuite (cf. 2° de l'article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Talon à découper et à joindre selon modalité de règlement.



COLLECTIVITE ou ETABLISSEMENT CC PAYS STE ODILE
OM

Exercice	N° de titre	Nom du débiteur	Somme due
2025	41	ALPHA	85 033.80 €



6. Annexe : description du système comptable

Les comptes annuels sont établis en application des principes comptables définis notamment dans les articles 123-12 à 123-24 du Code de Commerce.

6.1 Principes

Les comptes annuels sont établis en application des prescriptions du Code de Commerce et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité de Normes Comptables. Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- ✓ Indépendance des exercices.

La comptabilité se tient en euros. L'exercice comptable comporte 12 mois sur la base de l'année civile et est donc arrêté au 31 décembre de chaque année. La comptabilité de la DSP est tenue dans un système d'information intégré (facturation client, comptabilité, gestion des immobilisations) sécurisant l'information, sa sauvegarde et son accès.

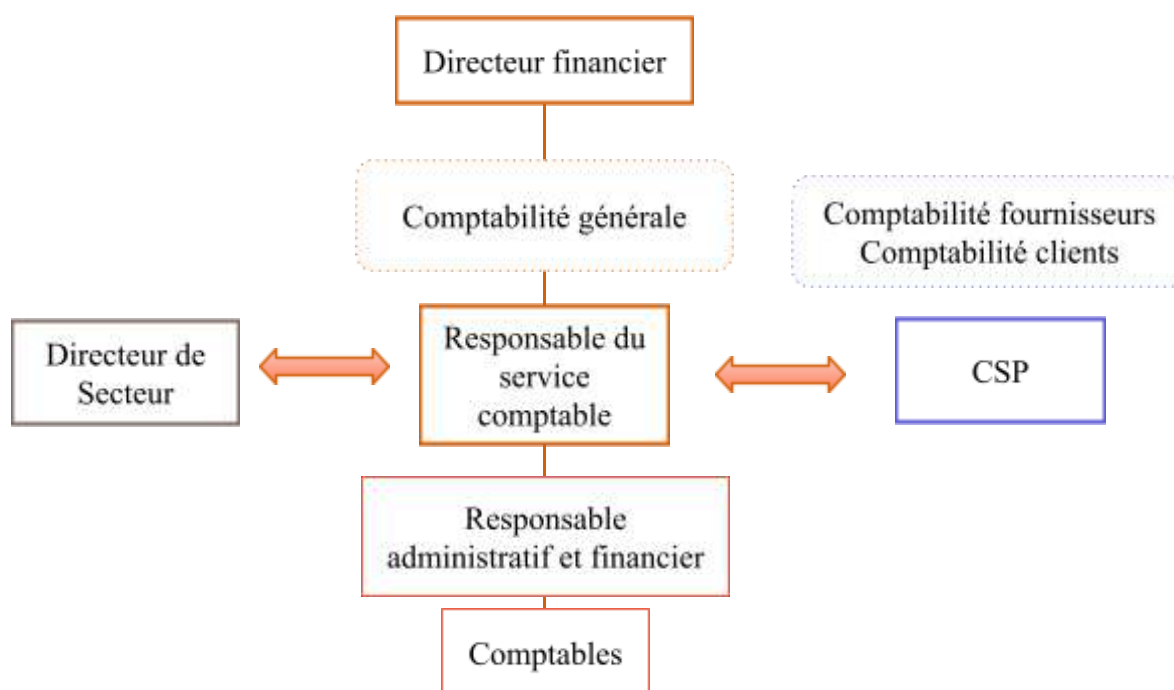
6.2 Organisation de la comptabilité générale

Le service comptabilité de la Région Grand-Est, est un service mutualisé avec la Région Bourgogne Auvergne Rhône-Alpes, centralisé à Lyon (69). Il recueille les données comptables, vérifie, valide et traite les informations comptables, produit les états financiers.

Compte rendu financier

Le service comptable établit les comptes des sociétés du groupe Veolia et garantit la fiabilité des documents produits (bilans et comptes de résultats). Il gère l'ensemble des déclarations comptables et fiscales. Dans ce cadre, par exemple, il enregistre les factures puis les encaissements clients et trace les opérations de trésorerie en comptabilité. Il comptabilise et émet les règlements des notes de frais. Il suit les entrées et sorties des immobilisations et comptabilise leurs amortissements. Il enregistre les factures fournisseurs et les met en paiement à leur échéance.

Pour les comptabilités auxiliaires clients et fournisseurs le service comptable fait appel au Centre de Service Partagé (CSP) Veolia basé à Lyon également.



6.2.1 Outil de comptabilité générale

La société utilise le progiciel SAP qui facilite les travaux de gestion courante en se reposant sur une base unifiée avec un suivi de la comptabilité, générale, auxiliaire et analytique.

Son organisation par journaux comptables permet de définir les règles de gestion de la société et permet ainsi d'automatiser au maximum les saisies répétitives (schémas d'écritures pré-paramétrés, contrepassations, abonnements ...).

Compte rendu financier

Sa fonction d'interrogation puissante permet d'effectuer des consultations d'écrans, de l'état de gestion à la pièce comptable, en passant par les soldes et mouvements de chaque compte. La piste d'audit est ainsi complète et fiabilise l'analyse des données.

Les procédures de clôture dans l'outil sont sécurisées, limitées aux responsables comptables et garantissent l'intégrité des données historiques.

Le progiciel SAP permet la gestion des achats et des immobilisations. Il est interfacé avec les logiciels de facturation clients et de paie ce qui facilite la mise à jour en temps réel et constitue un système d'information intégré fiable.

La construction par clés comptables intègre le suivi de la comptabilité générale par un enregistrement double (comptabilité générale et comptabilité analytique enregistrées dans la même saisie) et garantit des résultats identiques sur ces deux axes d'analyse.

Les utilisateurs ont un profil restreint à leurs seuls droits et les accès des comptables sont limités pour garantir la séparation des tâches dans le respect des règles de contrôle interne établies par le groupe Veolia. Il existe une revue semestrielle des profils des utilisateurs pour s'assurer de la sécurisation du système comptable.

Par ailleurs, le plan de compte est géré en central par le groupe qui assure la veille comptable et fiscale de l'outil et met à la disposition de chaque filiale un plan de compte harmonisé et régulièrement mis à jour.

Enfin, l'infrastructure qui porte le progiciel (serveurs, réseaux...) est gérée en national par le groupe Veolia afin d'assurer la sauvegarde des données et la mise à jour de l'outil. Il est intégré dans le plan de reprise d'activité géré par le siège qui prévoit, en cas de sinistre majeur, un plan de secours informatique.

6.2.2 Méthodes comptables

À titre liminaire, il est précisé que notre société appartient au groupe Veolia et qu'à ce titre, elle est soumise à diverses obligations :

- ✓ Les comptes annuels sont clôturés 4 à 5 jours calendaires après le 31 décembre de chaque année (sous réserve de la validation ultérieure des Commissaires aux Comptes). Cette méthode peut faire apparaître des écarts non significatifs entre les données réelles et les données estimées en fin d'année. Pour tenir compte des données de facturation réelles du dernier trimestre, le compte d'exploitation reprend le chiffre d'affaires réel, contrairement à la comptabilité qui avait enregistré un chiffre d'affaires estimé.
- ✓ Le plan de comptes est un plan harmonisé, commun à toutes les sociétés du groupe, aussi bien pour le plan comptable général que pour le plan comptable analytique.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après sont retenus pour les divers postes des comptes annuels.

LES PRINCIPES RÈGLES COMPTABLES :

■ ***Immobilisations***

Immobilisations incorporelles et corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit et à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles



Compte rendu financier

Les logiciels informatiques acquis auprès des tiers figurent en « autres immobilisations incorporelles ». La durée d'amortissement économique a été fixée selon la nature entre 1 et 3 ans.

Les immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- ✓ À leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux). Les coûts d'acquisition ne comprennent aucune quote-part de frais financiers ou de frais généraux,
- ✓ À leur coût de production (biens produits),
- ✓ À leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage.

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Installations et agencements	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel d'exploitation	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 7 ans
Véhicule de transport	Linéaire	8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	7 à 10 ans

Compte rendu financier

Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition ou à la valeur d'apport. Des provisions sont constituées dès lors que la valeur de la participation est supérieure à l'estimation de la quote-part détenue dans les capitaux propres correspondant à cette participation. Il est, dans certains cas, tenu compte des perspectives d'évolution de telle ou telle société.

Les prêts sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non remboursement.

■ *Stocks*

Les stocks concernent les carburants et sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

■ *Créances et dettes*

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

■ *Provisions pour risques et charges*

Ces provisions sont évaluées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes et de la meilleure estimation des coûts probables du risque.

6.2.3 Procédure de clôture des comptes

Compte tenu de la clôture des comptes, en début de mois, les comptes mensuels sont partiellement élaborés à partir de prévisions d'activité sur la fin de mois. La partie prévisionnelle de fin de mois est automatiquement annulée le mois suivant et est remplacée par le réel du mois précédent.

Compte rendu financier

Les comptes sociaux annuels sont établis sous la responsabilité des mandataires sociaux de la société et de la Direction Financière de Veolia. Ses comptes sont audités et certifiés par les commissaires aux comptes qui produisent leur rapport annuel.

Dans ce cadre, toutes les opérations comptables sont documentées, analysées et justifiées. Ce dossier de travail est conservé afin de répondre aux exigences d'archivage édictées par les règles comptables et fiscales.

De plus, en cas de contrôle réalisé par les agents du Pays de Sainte Odile ou un tiers de son choix, les pièces comptables nécessaires à l'audit de la Délégation de Service Public seront disponibles au niveau des services comptables de Veolia RVD Grand-Est, basés à Lyon.

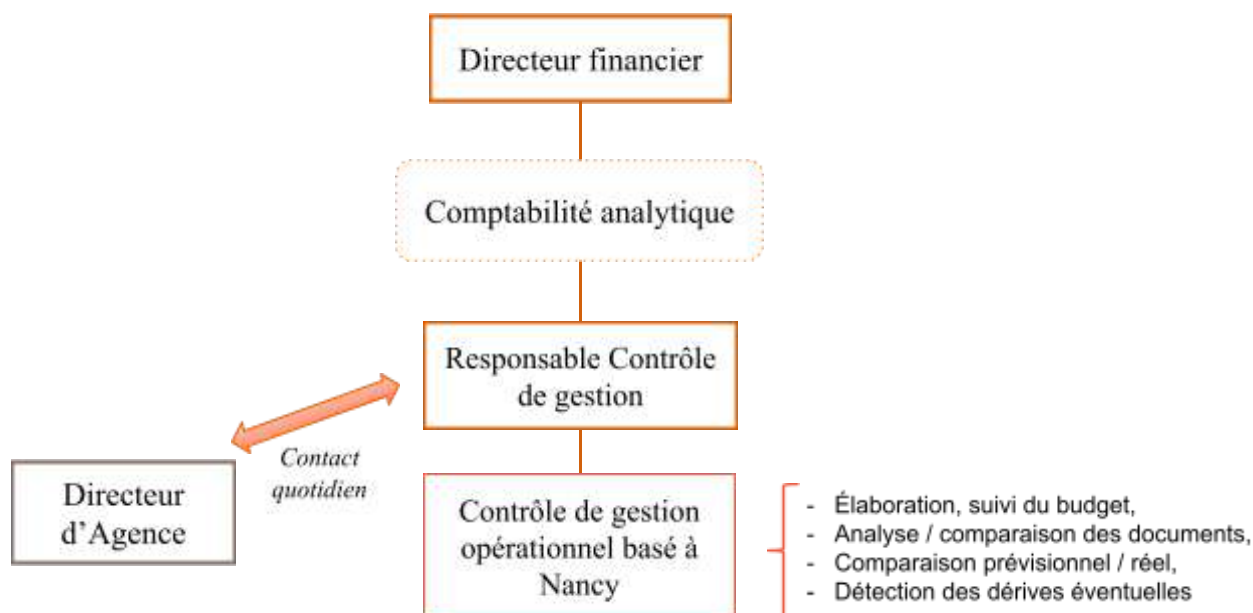
6.3 Comptabilité analytique

La comptabilité analytique intègre la notion de métier. Dans ce cadre, l'agence de Rosheim est classée dans le métier de collecte et de transfert et dispose de plusieurs unités d'œuvres selon le métier et l'origine du déchet collecté (collectivités ou industriels).

Un contrôleur de gestion est présent en local. Cette proximité géographique permet d'assurer la réactivité et la présence terrain nécessaire au bon suivi des comptes de gestion.

La comptabilité analytique permet d'établir des ratios de gestion. Ces ratios sont analysés et commentés dans une démarche d'amélioration. Veolia RVD Grand Est ayant la gestion de plusieurs agences de collecte sur son périmètre, peut donc faire des études comparatives de ces ratios.

6.3.1 Organisation de la comptabilité analytique



6.3.2 Outil de comptabilité analytique

Le logiciel de gestion *Adaptive* est un outil qui permet la restitution des comptes de gestion suivant le plan de compte analytique. La restitution des états est le reflet exact de la comptabilité générale qui se déverse dans cet outil. Ses applications sont détaillées ci-dessous :

- ✓ Sortie des comptes de gestion synthétiques et détaillés par mois ou en cumulés comparativement au budget prévisionnel de l'année N,
- ✓ Elaboration de tableaux de bord suivant les indicateurs à analyser (navigation libre qui permet à l'utilisateur de choisir son axe d'analyse : temps, périmètre, métier, nature analytique de charge ou de recette...),
- ✓ Analyse des statistiques diverses (tonnages collectés, tonnages vendus, kilomètres, consommations,...),
- ✓ Indicateurs d'exploitation (calcul de ratios),
- ✓ Analyse des comptes d'exploitation par métier (analyse des charges de traitement du métier transfert par exemple).

Compte rendu financier

Le logiciel *Adaptive* est également un outil de construction budgétaire qui permet de créer des états de restitution détaillés ou de synthèse du prévisionnel sur plusieurs périodes considérées (réalisé N-1, réalisé N, budget N-1, budget N, actualisation du budget). *Adaptive* est l'outil d'analyse privilégié du contrôle de gestion qui dispose de données financières fiables et consultables en instantané. Cet outil de reporting contribue à l'analyse financière des données comptables.

6.3.3 Contrôle de gestion

Les comptes annuels sont suivis au travers de la comptabilité générale et d'un plan de compte analytique dont la saisie est obligatoire pour les comptes de charges et de produits. Chaque compte de comptabilité générale concernant les charges et les produits possède une clé. Elles permettent de connaître la nature détaillée des charges ou des produits comptabilisés et d'obtenir le compte de résultat présenté dans les comptes rendus financiers. Par conséquent, l'identification est stricte entre le compte de résultat de la comptabilité générale et le compte de gestion présenté. Seule la forme de restitution de l'information comptable diffère.

Le directeur d'agence dispose d'un contrôleur de gestion en local, basé à Nancy. Celui-ci est un soutien pour tout ce qui concerne les comptes de gestion et la comptabilité analytique.

Le contrôleur de gestion analyse et contrôle les comptes avec le Directeur d'agence. Il est l'interface entre les opérationnels et la comptabilité dans une démarche d'amélioration. Il veille à la fiabilité et à la cohérence des données comptables et statistiques. De même, il veille à l'application des procédures administratives et alerte la Direction Financière des dysfonctionnements le cas échéant.

Concernant le reporting interne, le contrôleur élabore les commentaires mensuels de l'activité de l'agence. De plus, il apporte son aide au directeur d'agence dans l'élaboration des prévisions budgétaires en veillant au respect des hypothèses du groupe. Il relève et synthétise les faits majeurs des activités de l'agence dans le cadre des prévisions et aide à la préparation des présentations au groupe (analyses...).

Enfin, il assiste le directeur d'agence dans la rédaction des comptes rendus financiers au Pays de Sainte Odile et analyse les variations entre l'année N-1 et l'année N.

6.3.4 Clé de répartition comptable

Pour mesurer la ventilation des coûts par apporteur, ALPHA affecte les dépenses liées au fonctionnement de l'agence au prorata d'unités d'œuvre.

La méthode de ventilation des charges d'exploitation proposée se base essentiellement sur le produit net d'exploitation (chiffre d'affaires diminué des sous-traitances externes).

La ventilation des charges indirectes telles que les frais d'assistance technique respecte aussi cette règle.

6.4 Assistance technique

L'activité d'ALPHA s'inscrit dans un cadre économique et réglementaire de plus en plus encadré, et son exercice suppose le déploiement de compétences de tous ordres qu'elle n'a pas la volonté de mettre en place, prise individuellement, pour ne pas générer de surcoûts inutiles.

C'est l'une des raisons pour laquelle la région Véolia RVD Grand-Est, ainsi que les associés d'ALPHA que sont ONYX EST et SAFIBRI, ont mis au sein de services mutualisés les forces et moyens correspondants, en mettant à disposition de toutes les filiales une palette de compétences spécialisées auxquelles elles accèdent, en fonction de leurs besoins, pour répondre à toutes leurs préoccupations.

Ainsi, au travers de ces structures, ils disposent de moyens qualifiés et suffisants en nombre qu'aucune filiale n'aurait la faculté de rentabiliser à son niveau, ou en tout cas la nécessité de mobiliser en continu pour ses propres besoins. La société ALPHA sous-traite donc ces activités supports et verse en contrepartie de ces prestations des frais d'assistance technique.

Compte rendu financier

Outre la conduite de la politique générale de l'entreprise (stratégie, management, projets et positionnement commercial), définie par la Direction Générale, la société ALPHA fait appel aux sous-traitances suivantes.

6.5 Sous-traitance administrative et financière

6.5.1 Gestion comptable et fiscale

Cette sous-traitance porte, pour l'essentiel, sur :

- ✓ L'élaboration, le suivi et la vérification des documents comptables, et notamment :
 - tenue de la comptabilité (tenue des registres légaux tels que livre, journal, grand livre, livre d'inventaire),
 - tenue de la comptabilité auxiliaire (caisse, banque, ...),
 - préparation de situations périodiques et du bilan de fin d'exercice,
 - préparation de tableaux de bord,
- ✓ La gestion fiscale (déclarations fiscales et parafiscales, gestion des vérifications fiscales, ...)
- ✓ Les relations avec les tiers (Commissaire aux comptes, administrations, ...), avec notamment :
 - une assistance aux contrôles du Commissaire aux comptes,
 - une assistance directe lors des vérifications fiscales de l'Entreprise et conseils pour la suite à donner aux éventuelles notifications de redressement des services fiscaux, ainsi que pour toute action contentieuse qui se révélerait opportune auprès des tribunaux,
- ✓ L'assistance technique et le conseil en matière comptable et fiscale,
- ✓ L'aide à l'adaptation ou à la mise en place de nouveaux outils.

Compte rendu financier

6.5.2 Gestion budgétaire

La sous-traitance s'exerce essentiellement dans les domaines suivants :

- ✓ l'élaboration et suivi des budgets ; l'établissement des documents d'analyse et de contrôle,
- ✓ l'analyse de l'évolution de l'activité,
- ✓ la comparaison des prévisions et réalisations ; la rédaction de rapports,
- ✓ l'analyse des dossiers d'investissements et projets,
- ✓ le suivi des investissements réalisés et de leur financement,
- ✓ l'animation budgétaire et sa validation.

6.5.3 Autre assistance administrative

L'assistance administrative porte sur l'ensemble des tâches habituelles ou exceptionnelles que peut avoir à accomplir le service administratif d'une entreprise de la taille d'ALPHA, tant dans son activité interne que dans ses rapports avec les tiers (banques, administrations, organismes sociaux, compagnies d'assurance, fournisseurs, ...).

Elle recouvre notamment :

- ✓ la gestion de la trésorerie (relations bancaires, mise en place de financements, ...),
 - la facturation clients,
 - le recouvrement clients,
 - le juridique lié au droit des sociétés,
- ✓ le contrôle interne (mise en place et suivi de procédures, ...).

Compte rendu financier

6.5.4 Sous-traitance en matière de ressources humaines

La sous-traitance porte essentiellement sur la gestion, le support et le conseil en matière de ressources humaines, et concerne notamment les domaines suivants :

Administration du personnel :

Cette sous-traitance porte, pour l'essentiel, sur :

- ✓ l'élaboration, le suivi et la vérification de la paie :
- ✓ traitement des paies,
- ✓ suivi des embauches et sorties,
- ✓ déclarations aux organismes sociaux
- ✓ l'élaboration des contrats de travail,
- ✓ l'information quant à la législation sociale

Gestion des compétences :

Elle recouvre notamment :

- ✓ la politique de gestion des ressources humaines,
- ✓ la gestion et support au recrutement, à la mobilité,
- ✓ la gestion des compétences,
- ✓ la gestion de la formation,

Autres prestations :

- ✓ la gestion des relations sociales,
- ✓ la gestion des relations avec les tiers (Inspection du travail, Caisses de retraite, etc.),
- ✓ la gestion des contrôles et audits extérieurs (contrôle URSSAF, ...),
- ✓ le conseil en droit social.

6.6 Sous-traitance en matière commerciale

La sous-traitance concerne notamment :

- ✓ la politique commerciale et tarifaire,
- ✓ les contacts et relations avec les tiers (organisations professionnelles, syndicales, administratives, ...),
- ✓ l'étude des positions du marché,
- ✓ la prospection et la veille commerciale,
- ✓ les plans d'actions et opérations marketing,
- ✓ les réponses aux appels d'offres ou offres commerciales, les chiffrages,

6.7 Sous-traitance en matière technique

6.7.1 Gestion du matériel

La sous-traitance porte essentiellement sur :

- ✓ la gestion du matériel et de sa maintenance,
- ✓ l'expertise Métiers, avec conseils et assistance
- ✓ la gestion des commandes, études techniques et accompagnement (renouvellement de matériels, choix de matériels aux vues des spécificités techniques, ...).

6.7.2 QHSE

La sous-traitance concerne notamment :

- ✓ la définition et le suivi de la politique Qualité,
- ✓ la définition et le suivi de la politique Hygiène,
- ✓ la définition et le suivi de la politique Sécurité,
- ✓ la définition et le suivi de la politique Environnement,
- ✓ veille au respect des conditions d'hygiène et de sécurité,

6.7.3 Autres prestations métier

- ✓ l'assistance métier (suivi des installations classées, ...),
- ✓ la performance industrielle (gestion des flux de tonnages, ...),
- ✓ la veille technologique et réglementaire.

6.7.4 Sous-traitance informatique

- ✓ le droit d'utiliser le matériel et les infrastructures informatiques ainsi que les logiciels mis à la disposition d'ALPHA,
- ✓ l'hébergement et la gestion des serveurs et bases de données communes,
- ✓ la conception et le pilotage de plans de sécurité, d'archivages de données, des projets transversaux communs (ERP ...), du développement de nouveaux produits techniques,
- ✓ la mise à jour de logiciels compétitifs et adaptés aux spécificités de l'activité de la société ALPHA (logiciels de gestion ou de maintenance, suivi technique, ...),
- ✓ l'assistance et la formation, le cas échéant, du personnel de la société ALPHA dans l'utilisation de ce matériel, l'assistance et le conseil en matière informatique (hotline, ...).

6.8 Sous-traitance en secrétariat général

6.8.1 Juridique

Le conseil et l'assistance apportée à la société ALPHA, sous forme de consultations écrites ou verbales, et dans toutes opérations nécessitant la contractualisation d'un accord, peut porter notamment sur les domaines suivants :

- ✓ le conseil en matière patrimoniale,
- ✓ le conseil en matière de droit des contrats,
- ✓ le conseil en matière de réglementation économique,
- ✓ le conseil en matière de marchés publics et délégations de services publics,

Compte rendu financier

- ✓ le conseil en matière d'environnement,
- ✓ le conseil en matière de concurrence,
- ✓ la gestion des litiges, procédures et contentieux,
- ✓ la veille législative et réglementaire.

6.8.2 Assurances

- ✓ la mise en place et le suivi des contrats d'assurance,
- ✓ la gestion des sinistres.

6.8.3 Achats

- ✓ la définition de la politique des achats et des approvisionnements,
- ✓ la négociation, la contractualisation et le suivi des fournisseurs (gestion des relations avec les fournisseurs, études de prix (nouveaux fournisseurs), ...),

6.8.4 Communication interne et externe

- ✓ les manifestations commerciales et séminaires,
- ✓ la politique de communication dans l'entreprise et hors entreprise,
- ✓ les relations institutionnelles.